



Direction du PLQ: Julie Boulet appuie Alexandre Cusson PAGE 6



FRANCOEUR Une question pertinente PAGE 12

«On se sent respecté au parlement»

– Yves-François Blanchet PAGE 7



VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2019

# lenouvelliste

## CARREFOUR DU CAP DES MESURES POUR LIMITER LES ATTOUPEMENTS D'ADOLESCENTS

PAGE 2



PHOTO FRANÇOIS GERVAIS

## LAC À LA TORTUE LE RÉSEAU D'ÉGOUT ENFIN FONCTIONNEL

PAGE 3

Frappe antidrogue: cinq arrestations dans la MRC de Maskinongé



PAGE 4

OPÉRATION CONTRE LE PROXÉNÉTISME À TROIS-RIVIÈRES: L'HOMME D'AFFAIRES DONALD RICHER COMPARAÎT

PAGE 5

1,04\$ + TAXES

Semaine 8 13536 00001 3  
Postes Canada - convention 140034151

NOUS VOUS ATTENDONS VENDREDI LE 20 DÉCEMBRE À PARTIR DE 15H POUR VENIR DÉGUSTER CE DÉLICIEUX PRODUIT DE CHEZ NOUS!

**LE SHACK** Bière

BOUTIQUE SPÉCIALISÉE  
2991, BOUL. DES HÊTRES • SHAWINIGAN

UNE NOUVELLE BIÈRE EN COLLABORATION AVEC NORMAND FORTIN ARTISANT BRASSEUR ET LE BROADWAY!

- BIÈRES DE MICROBRASSERIES
- CIDRES
- KOMBUCHA
- ÉPICES ET SAUCES
- SAUCISSES MAISON

NOUVEAU CAVIAR POUR VOS PARTY

DE 600 BIÈRES DIFFÉRENTES EN MAGASIN!

## SOMMAIRE

affaires	15 à 17
arts et spectacles	18-19
divertissement	20-21
loterie	33
météo	33
nécrologie	22
opinions	12-13
petites annonces	22-23
sports	25 à 31

## INSOLITE

## Canada: «la plus petite maison du monde» mesure 10 microns

**MONTRÉAL (AFP)** — Les micro-maisons ont le vent en poupe mais celle présentée mercredi par une université canadienne bat tous les records: longue de 10 microns, elle est «la plus petite maison» du monde, selon ses concepteurs.

Conçue selon l'esthétique des maisons en pain d'épices typiques de la période de Noël, elle a été taillée dans du silicone au moyen d'un rayon ionique, qui agit comme une sableuse, le tout sous l'œil d'un microscope électronique, explique le chercheur à l'origine du projet, Travis Casagrande.

Des photos spectaculaires diffusées par le Centre canadien de microscopie électronique montrent une maison affichant un luxe de détails, notamment les petites briques de la cheminée, les entourages de fenêtres ou un paillason en forme de drapeau canadien.

Longue de 10 microns (1 micron, ou micromètre: 1 millième de millimètre) et large de six, elle est bien plus petite qu'une micromaison similaire réalisée l'an dernier par un laboratoire français de Besançon, Femto-St, assure l'université canadienne. Elle affirme toutefois n'avoir pas cherché à battre un record.

La maison est posée sur la tête d'un bonhomme de neige: l'ensemble est photographié à côté d'un cheveu humain... qui ressemble à un énorme tronc d'arbre sous le microscope.

## NOUS JOINDRE

**RÉDACTION:** 819 693-5464  
redaction@lenouvelliste.qc.ca  
opinions@lenouvelliste.qc.ca

**ABONNEMENTS:** 819 376-2000  
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

**PUBLICITÉ:** 819 693-5478  
pub@lenouvelliste.qc.ca

**PETITES ANNONCES:** 819 378-8363  
vendu@lenouvelliste.qc.ca

**NÉCROLOGIE:** 819 378-8363  
necrologie@lenouvelliste.qc.ca



Des jeunes ont recommencé à se réunir au Carrefour du Cap sur l'heure du midi, et certains ont un comportement turbulent qui irrite des commerçants et des clients. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

## CARREFOUR DU CAP

## Des mesures pour limiter les attroupements d'ados



**MARIE-EVE LAFONTAINE**  
me.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — Des attroupements d'adolescents au Carrefour du Cap, sur le boulevard Sainte-Madeleine, à Trois-Rivières, ont suscité encore une fois l'exaspération de plusieurs commerçants et clients au cours des dernières semaines. Il a fallu un avis des écoles environnantes et l'intervention des policiers pour que la problématique se résorbe.

«Depuis deux ou trois semaines, ils sont une trentaine à venir ici. Ils bloquent les portes, ils insultent le monde. Ils font fuir le monde. Il y a une petite bataille de temps en temps. Il y a des personnes âgées qui ne viennent plus ici le midi à cause de ça», déplorait récemment l'employé d'un commerce. «Quand il y a des mouvements de jeunes dans le centre commercial, il y a des incivilités comme vider des bouteilles de liqueur à terre, jeter des canettes à terre, lancer des chips, lancer des nouilles ramen, mettre de la poutine sur les murs», énumère un autre commerçant.

Ce dernier a souvent été le témoin de rassemblements sur l'heure du midi. «J'ai vu des attroupements de 20 à 40 jeunes. S'ils se mettent à crier

et à s'insulter, ça vient pas mal cacophonique. Ils crient comme des perdus et ils utilisent un vocabulaire inapproprié. Ils se sacrent après et s'envoient promener», raconte-t-il. Comme son confrère, il a vu des personnes renoncer à entrer dans certains commerces devant lesquelles les jeunes s'agglutinent.

«C'est désagréable. J'ai vu des personnes âgées être intimidées par leur présence. J'en ai vu revirer de bord parce qu'elles constataient qu'il y en avait peut-être 40 devant l'entrée.»

**«J'ai vu des attroupements de 20 à 40 jeunes. S'ils se mettent à crier et à s'insulter, ça vient pas mal cacophonique. Ils crient comme des perdus et ils utilisent un vocabulaire inapproprié. Ils se sacrent après et s'envoient promener»**

Il raconte que l'an dernier, des jeunes se promenaient à vélo dans le centre commercial, une situation qui ne s'est pas reproduite cette fois-ci à sa connaissance. Des commerçants déplorent aussi que ces adolescents laissent leurs déchets par terre ou bloquent les toilettes en les remplissant de papier.

À la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, on explique que les directions du Collège de l'Horizon et de l'école Avenues-Nouvelles ont fait parvenir une lettre aux parents au début du mois de décembre pour les sensibiliser à la situation. «Nos écoles du secteur ont envoyé le 2 décembre dernier une lettre

aux parents les avisant de cette problématique et leur rappelant les règlements que ces jeunes enfreignaient. Chaque année, les élèves sont avisés des comportements qu'on s'attend d'eux quand ils sont à l'extérieur de l'école», mentionne Anne-Marie Belle-rose, porte-parole de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

La Direction de la police de Trois-Rivières (DPTR) a aussi été avisée. Des policiers se sont d'ailleurs rendus sur place plusieurs midis. «Il y a un an, on avait été saisi du problème. Des élèves de

utilisant des pétards à l'intérieur. «Ce type de présence ne sera plus tolérée. Leur présence sera tolérée s'ils agissent de façon décente», précise le sergent Mongrain.

Le Carrefour aurait engagé un gardien de sécurité. Selon la Commission scolaire, la situation s'est résorbée. «Il y a une grande amélioration. Il y a eu d'énormes changements au niveau des agissements et des comportements des élèves. C'est un dossier qui est suivi, les directions ont avisé les parents et les interventions auprès des élèves ont été faites. On voit que les actions ont porté leurs fruits», assure Mme Belle-rose. La DPTR invite les commerçants à la contacter si ces problèmes reprennent.

Rappelons que ce n'est pas la première fois que de tels problèmes surviennent à cet endroit. Au printemps 2018, la situation avait pris une telle ampleur que le Groupe Shapiro, qui est propriétaire du Carrefour, avait carrément interdit l'accès aux jeunes âgés de moins de 18 ans qui n'étaient pas accompagnés d'un adulte. Cette décision avait été prise en raison d'une problématique récurrente de flânerie, de vols à l'étalage et de méfaits. Cette mesure avait soulevé plusieurs réactions et des experts avaient affirmé que cette interdiction contrevient à la Charte des droits et libertés, car elle représentait un geste discriminatoire. Le Carrefour avait finalement renoncé à cette mesure laissant savoir qu'elle n'était que temporaire.

## LAC À LA TORTUE

## Le réseau d'égout enfin fonctionnel



GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

**SHAWINIGAN —** Fini les «bientôt», les «ça s'en vient» et autres «prochainement». La Ville de Shawinigan a finalement confirmé, tôt jeudi matin, que le nouveau réseau d'égout sanitaire autour du lac à la Tortue sera fonctionnel vendredi.

Même s'il s'agissait d'un moment très attendu, l'administration municipale a dévoilé cette importante information sans artifice, avec la simple publication d'un court communiqué de presse. Pour le millier de propriétaires touchés, il s'agit de l'aboutissement d'un interminable chantier, qui avait été entrepris en août 2017. À ce moment, la fin des travaux était prévue à l'automne 2018.

La semaine dernière, le maire, Michel Angers, assurait que le réseau était fonctionnel, mais que des tests de télémétrie restaient à compléter. Malgré la proximité de la mise en exploitation du nouveau réseau, il ne voulait pas encore



Le secteur Lac-à-la-Tortue a enfin reçu l'aval de la Ville de Shawinigan pour entreprendre les démarches afin de procéder au branchement au nouveau réseau d'égout.—PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

confirmer de date précise.

Les citoyens desservis par une installation septique doivent s'attendre à recevoir une lettre, dans la semaine du 6 janvier, qui expliquera les modalités et les délais de branchement.

En séance extraordinaire mercredi matin, le conseil municipal a adopté une résolution pour allonger la période autorisée pour ce raccordement.

Normalement, le règlement général de la Ville prévoit que lorsqu'un propriétaire possède des installations septiques non conformes, il doit se brancher à un nouveau réseau dans un délai de six mois. Or, la résolution adoptée par le conseil municipal leur donnera plutôt droit à un an, soit jusqu'au 13 janvier 2021 au plus tard.

Notons qu'il faut fournir à la Ville une déclaration de travaux au moins deux jours ouvrables avant de procéder au branchement final. L'administration municipale traitera ces déclarations à compter du 6 janvier.

Enfin, la Ville communiquera sous peu avec les propriétaires de résidences neuves, sans installation septique, afin de prendre les arrangements pour un branchement rapide.

## HÉROUXVILLE

## Une facture conforme... pour le moment

GUY VEILLETTE

guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

**SHAWINIGAN —** Si un millier de résidents de Shawinigan devront payer deux fois plus cher que prévu pour la nouvelle desserte d'égout autour du lac à la Tortue, les effets semblent moins importants du côté d'Hérouxville pour le moment. Une partie de l'explication se trouve dans des décisions prises par le conseil municipal afin de réduire la pression sur les propriétaires touchés.

Le maire, Bernard Thompson, fait remarquer que pour les 193 unités desservies par le nouveau réseau d'égout, la tarification atteindra 733,93 \$ en 2020.

Il s'agit d'un montant même inférieur à celui présenté à la population en juillet 2017, alors que ce coût annuel avait été estimé à 782,35 \$.

À noter que ce montant comprend les coûts d'entretien du nouveau réseau qui, visiblement, avaient été surestimés. Sur une base annuelle, ils devaient



Le maire d'Hérouxville, Bernard Thompson.—PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

représenter 335 \$ selon les premières estimations. En 2020, ils ne s'élèveront qu'à 55,83 \$. Le nombre de stations de pompage est finalement moins élevé que prévu,

mais M. Thompson reconnaît tout de même que cette portion de la facture risque d'évoluer avec les années.

Cependant, sans surprise, la tarification pour la réalisation du nouveau réseau est plus importante que ce qui avait été anticipé en 2017, passant de 447,35 \$ à 678,10 \$. En fait, selon M. Thompson, les coûts de ce projet pour les riverains du lac à la Tortue qui font partie d'Hérouxville sont passés de 1,3 million \$ en 2017 à 2,2 millions \$ aujourd'hui.

Par contre, le conseil municipal a décidé qu'une portion de 20 % de la facture sera répartie à l'ensemble des citoyens de cette municipalité, ce qui dore un peu la pilule.

«C'est sûr que ça joue», convient M. Thompson. «Nous avons pensé que ce serait une bonne façon de procéder pour aider et pour que ce soit plus équitable. Nous ne voulions pas faire payer ces montants par 193 personnes, surtout quand les dépassements de coûts ne sont pas subventionnés. Au bout du compte, ça donne une taxation

proche de ce qui avait été prévu.»

De plus, le nombre d'unités desservies a augmenté par rapport à 2017, passant de 177 à 193. En fait, la projection initiale de 197, en 2016, sera probablement rencontrée.

Le maire d'Hérouxville précise aussi que conformément à ce qui était prévu, les frais d'asphaltage dans le cadre de ce chantier sont répartis à l'ensemble des citoyens de la municipalité et non uniquement à ceux qui bénéficient du nouveau service, comme à Shawinigan.

«On s'est dit qu'il y avait beaucoup de monde qui passait par le lac à la Tortue», mentionne M. Thompson. «Je ne vois pas pourquoi je ne ferais pas payer tout le monde pour l'asphalte. Pour nous, c'était une façon d'aider les gens du lac à la Tortue, parce qu'on savait que ça allait leur coûter cher.»

La Ville de Shawinigan souhaitait procéder de la même façon jusqu'en 2017, lorsqu'elle a pu obtenir un programme de

subvention plus généreux de Québec et d'Ottawa. Compte tenu de l'explosion de coûts, elle étudie toutefois la possibilité de revenir à sa position initiale, soit de facturer l'asphaltage de ces travaux à l'ensemble des Shawiniganais.

Cette semaine, Hérouxville a demandé à la Ville de réclamer environ 40 000 \$ pour certains frais inattendus qui ont dû être déboursés dans le cadre du même chantier.

Quant au chemin de la Grande-Ligne, où des travaux de 1,2 million \$ sont requis pour la réfection de la route en raison du passage incessant de véhicules lourds pendant deux ans, M. Thompson assure qu'une partie de ce montant sera exigée, par l'intermédiaire de la Ville de Shawinigan.

«Nous allons tenir compte de l'usure que ce rang avait par rapport à ce qu'il est devenu», précise-t-il. «Nous allons essayer de faire un calcul savant et nous enverrons la facture à la Ville, qui s'arrangera avec l'entrepreneur. Moi, je m'adresse au maître d'œuvre.»

## MRC DE MASKINONGÉ

# Frappe antidrogue: cinq arrestations

MARIE-EVE LAFONTAINE

me.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

**LOUISEVILLE** — La Sûreté du Québec a mené une frappe antidrogue, jeudi après-midi, en procédant à trois perquisitions et à cinq arrestations, à Louiseville et à Yamachiche.

Selon nos informations, au moins deux des cinq suspects détenaient un permis de culture de cannabis à des fins médicales de Santé Canada.

Cette opération survient alors que des corps policiers ont fait des sorties récemment déplorant la facilité avec laquelle des criminels obtiennent des permis de culture de cannabis thérapeutique de Santé Canada. En novembre, la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, avait d'ailleurs déploré le «laxisme» de Santé Canada dans l'octroi de ces permis, à la suite d'une enquête du *Journal de Montréal*.

C'est l'escouade d'enquête et de coordination du crime organisé de la Sûreté du Québec Maurice (EECCO) en collaboration avec le Service des enquêtes sur la contrebande qui a procédé à cette opération en matière de stupéfiants.

Les policiers ont arrêté deux femmes, de 36 et 43 ans, et trois hommes, de 18, 25 et 44 ans. Ils devraient comparaître, vendredi, au palais de justice de Trois-Rivières sous des accusations notamment de possession et de



Cette résidence du chemin Charles-Lesieur à Yamachiche est bien connue des policiers. Ils en sont à au moins trois perquisitions à cet endroit depuis 2015.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

trafic de stupéfiants en vertu de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. Des accusations pourraient également être portées en vertu de la Loi sur le cannabis.

Lors de ces perquisitions, les policiers ont mis la main sur 28 grammes de cocaïne, 750 comprimés de méthamphétamine, 125 grammes de haschich, 8 sachets contenant une demi-livre de cannabis, 5 sacs de psilocybine et plus de 10 000 \$ d'argent canadien. De plus, trois véhicules ont été saisis comme

biens infractionnels.

Parmi les trois endroits perquisitionnés, le 1400 chemin Charles-Lesieur, à Yamachiche, est bien connu des policiers qui l'ont visité à au moins deux autres reprises au cours des dernières années. Ils s'y étaient rendus en février 2015 où ils avaient mis la main sur divers stupéfiants ainsi que sur une arme à impulsion électrique (Taser).

En septembre 2016, ce sont 280 plants de cannabis qui étaient saisis sur le terrain de cette résidence. Un policier avait été



Les deux autres endroits visités par la Sûreté du Québec étaient situés à Louiseville.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

mordu par un chien pitbull lors de cette perquisition menée dans le cadre de l'opération Cisaille. Le propriétaire fait partie des cinq personnes arrêtées jeudi. Il détiendrait un permis de culture de cannabis à des fins médicales malgré ses nombreux antécédents judiciaires.

Les deux autres résidences perquisitionnées sont situées à Louiseville.

Par ailleurs, la femme de 43 ans arrêtée, jeudi, a déjà fait face à la justice, en juin 2018, lors de l'opération Panax qui avait mené au

démantèlement d'un important réseau de vente de stupéfiants lié au crime organisé dans la région de Trois-Rivières.

L'autre femme épinglée dans cette rafle a déjà aussi été arrêtée dans une autre opération antidrogue, en juin 2017. Il s'agit de l'opération Ouest dont l'objectif était le démantèlement du nouveau club-école des Hells Angels de Trois-Rivières, les Deimos Crew.

Cette frappe majeure avait mené à une trentaine de perquisitions et d'arrestations.

## ACCIDENT SUR LA 55

## L'identité de la victime dévoilée

MARIE-EVE LAFONTAINE

me.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — La Sûreté du Québec a dévoilé, jeudi matin,

l'identité du camionneur qui a perdu la vie, mercredi, en fin d'après-midi, dans une collision frontale entre deux poids lourds, sur l'autoroute 55, à la hauteur de Saint-Célestin.

Il s'agit de Marco Rivard, 51 ans, de Shawinigan. Les camions sont entrés en collision pour une raison qui demeure inconnue.

La Sûreté du Québec mène une enquête. Les deux véhicules feront

l'objet d'une inspection mécanique. M. Rivard est décédé des suites de ses blessures au centre hospitalier. L'autre conducteur impliqué aurait subi des blessures mineures.



Marco Rivard — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

### LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

## PANACÉE, nom féminin

**Définition** — Remède universel, pouvant guérir toutes les maladies. [PAR EXTENSION] Formule, solution, mesure que l'on croit capable de tout résoudre.

**Étymologie** — Du latin *panacea*, 'plante imaginaire censée tout guérir'; des éléments grecs *pan-*, 'tout', et *akos*, 'remède'.

**Cooccurrences** — véritable panacée, panacée infaillible, panacée miraculeuse; panacée à tous les maux, panacée aux problèmes; trouver la panacée, présenter comme la panacée, vendre comme la panacée...



Soignez votre langue

# Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

## OPÉRATION CONTRE LE PROXÉNÉTISME À TROIS-RIVIÈRES

## L'homme d'affaires Donald Richer comparaît



**NANCY MASSICOTTE**  
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — Un homme d'affaires de Trois-Rivières, qui avait bénéficié dans le passé d'une absolution conditionnelle pour des gestes de voyeurisme, vient de nouveau d'être arrêté, cette fois-ci pour proxénétisme.**

Le suspect est Donald Richer, 43 ans. Il a été arrêté cette

semaine dans le cadre d'une opération menée par l'Équipe de grands enquêtes sur les crimes majeurs de Trois-Rivières, en collaboration avec la Direction de la police de Trois-Rivières et l'Équipe intégrée de lutte contre le proxénétisme (EILP).

Il a comparu brièvement au palais de justice de Trois-Rivières où il a été formellement accusé de leurre et d'obtention de services sexuels moyennant rétribution d'une personne âgée de moins de 18 ans. Les délits auraient été commis le 19 décembre. Selon ce que l'accusation révèle, il aurait voulu obtenir les services sexuels

d'une adolescente via Internet alors que dans les faits, il s'agissait d'une policière.

Représenté par Me Alexandre Biron, il a pu recouvrer sa liberté mais sous conditions pour la durée des procédures judiciaires. Il lui sera notamment interdit de se trouver en présence de jeunes de moins de 18 ans et d'utiliser Internet pour communiquer avec des mineurs. Son dossier a été reporté au 20 janvier.

Le suspect n'est pas le seul à avoir été arrêté dans le cadre de cette opération contre le proxénétisme. En effet, les policiers ont arrêté cinq autres hommes âgés entre 21 et 43 ans. Ils

comparaîtront ultérieurement pour faire face à des accusations similaires.

Selon ce que *Le Nouvelliste* a pu apprendre, les policiers ont mené plusieurs interventions les 18 et 19 décembre dans un établissement hôtelier de Trois-Rivières visant spécifiquement des clients tentant d'acheter les services sexuels de personnes de moins de 18 ans. Soulignons que ce type d'opération a également pour but de recueillir des informations afin de soustraire les victimes sous le joug de proxénètes et cibler ces derniers en vue de les traduire en justice.

En ce qui concerne Donald

Richer, il avait utilisé son cellulaire il y a quelques années pour observer deux adolescentes alors qu'elles prenaient leur douche ou se trouvaient dans une salle de bain. Il était monté sur une chaise à l'extérieur de la salle de bain et avait réussi à glisser son appareil dans une ouverture du plafond et regarder les victimes à leur insu.

C'est l'une des victimes qui avait aperçu l'appareil au plafond, ce qui avait plus tard donné lieu à une plainte criminelle. Or, sa réussite professionnelle et son absence d'antécédents criminels entre autres lui avaient valu une absolution conditionnelle.

## DISPARITION DE DENISE SAUVAGEAU MASSICOTTE

## La vigilance de la population est demandée

**GABRIEL DELISLE  
ET MARIE-ÈVE LAFONTAINE**  
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES —** Les recherches pour retrouver Denise Sauvageau Massicotte se sont poursuivies jeudi. La vigilance de la population pourrait toutefois bien permettre de retrouver cette femme de 80 ans de Trois-Rivières qui manque à l'appel depuis mardi.

«Tout va partir du véhicule. La population peut nous aider à le retracer. Il peut être dans un rang ou le long de l'autoroute. Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à vérifier si c'est la voiture de Mme Sauvageau Massicotte», affirme le sergent Luc Mongrain, porte-parole de la direction de la police de Trois-Rivières.

La dame a quitté sa résidence mardi au volant d'une voiture Kia Rondo 2010 de couleur argentée, immatriculée W21 BCQ. La découverte de cette voiture aiderait grandement la police de Trois-Rivières dans ses recherches. En raison de l'état de santé de l'octogénaire - celle-ci a des problèmes cognitifs s'apparentant à la maladie d'Alzheimer -, elle aurait pu se rendre à plusieurs endroits.

«Avec la neige de mercredi et jeudi, la voiture pourrait bien être enneigée», précise le sergent Luc Mongrain. «On espère que les gens seront vigilants.»

## DÉPLOIEMENT DU POSTE DE COMMANDEMENT

La Direction de la police de Trois-Rivières a poursuivi ses efforts pour retrouver Denise Sauvageau Massicotte jeudi. Elle a déployé son poste de commandement



Le poste de commandement de la police de Trois-Rivières était sur la rue Louis-Pasteur jeudi afin de recueillir des informations pouvant permettre de retrouver Denise Sauvageau Massicotte. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD



Denise Sauvageau Massicotte, 80 ans de Trois-Rivières, n'a pas été revue depuis mardi.

sur la rue Louis-Pasteur, afin de recueillir de l'information pouvant apporter de nouveaux éléments d'enquête.



L'octogénaire était au moment de sa disparition au volant d'une voiture Kia Rondo 2010 de couleur argentée, immatriculée W21 BCQ.

Les policiers et enquêteurs de la police ont été présents dans le secteur du 3490 de la rue Louis-Pasteur. Il s'agit de l'endroit où

Mme Sauvageau Massicotte a été vue pour la dernière fois. Les policiers ont aussi fait du porte-à-porte afin de rencontrer les citoyens du

secteur et leur demander s'ils ont remarqué des détails concernant le véhicule conduit par l'octogénaire ou encore, recueillir toute autre information pertinente.

«Nous avons rencontré plusieurs personnes et reçu plusieurs informations du public», a précisé en fin de journée le porte-parole de la police de Trois-Rivières.

«Nous avons aussi refait des secteurs qui avaient déjà été fouillés, mais avec des équipements technologiques pour nous aider.»

Des recherches sont également menées par des bénévoles. Ceux-ci se sont notamment rendus à des endroits fréquentés par la dame. Les recherches menées mercredi soir n'ont toutefois pas permis de retracer la dame ou encore son véhicule. Ces bénévoles qui se mobilisent s'échangent de l'information sur la page Facebook Retrouvons Denise Sauvageau Massicotte.

Rappelons que Mme Sauvageau Massicotte mesure 1,47 m et pèse 41 kg. Elle a les cheveux et les yeux bruns. Elle porte des lunettes de vision. Elle serait vêtue d'un manteau de couleur marine, des pantalons foncés et des bottes noires.

La famille mentionne avoir des raisons de craindre pour la sécurité de cette dame, car elle souffrirait d'un début d'Alzheimer qui n'aurait pas été diagnostiqué.

Toute personne pouvant fournir de l'information en lien avec la disparition de Mme Sauvageau Massicotte est priée de contacter le (819) 691-2929, poste 6. «Nous n'arrêtons pas les recherches tant que nous n'avons pas trouvé la dame. Nous adaptons toutefois les recherches chaque jour», affirme le sergent Luc Mongrain.

# «Je lui fais confiance comme leader»

Julie Boulet appuie Alexandre Cusson à la direction du PLQ

MARTIN LAFRENIÈRE

[martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca](mailto:martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca)

**TROIS-RIVIÈRES — «Ça prend un programme avec quelqu'un qui a une vision et qui est capable d'écouter les citoyens. On a trois ans devant nous pour reconstruire le parti et le meilleur candidat pour faire ce travail, c'est Alexandre.»**

Pour Julie Boulet, il est clair que le Parti libéral du Québec doit être mené par Alexandre Cusson. L'ancienne ministre libérale a annoncé, jeudi, qu'elle appuie le maire de Drummondville dans son désir de devenir le chef de cette formation politique, lui qui est de la course avec Dominique Anglade.

Mme Boulet a déjeuné avec M. Cusson jeudi matin. Selon elle, son candidat a la capacité de mettre en place des façons de faire permettant aux régions de se développer.

«On a jasé de sa candidature, de sa vision du travail à faire au cours des prochaines semaines et des prochains mois, comment mobiliser les gens. Je le connais bien. Il est intelligent, rassembleur, consensuel. Il est capable



Julie Boulet — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

de mettre en place des solutions innovantes qui reflètent les besoins de la métropole et aussi des régions. C'est un gars capable de plaider pour les régions. Je lui fais confiance comme leader.»

Avant de quitter la vie politique, Julie Boulet a siégé au conseil des ministres du gouvernement Couillard en compagnie de Dominique Anglade. Elle aurait pu lui accorder son appui, mais elle préfère Alexandre Cusson dans le siège du conducteur d'un parti qui a du pain sur la planche pour regagner la sympathie des électeurs.

«C'est une question d'affinités. Je les connais bien. C'est une question d'approche de faire les

choses. En terme de représentation régionale, M. Cusson a un meilleur portrait des besoins des régions. Il y a un travail à faire, car actuellement, le Parti libéral du Québec est le parti des Montréalais. Il faut récupérer les gens des régions et recréer le lien de confiance. Et c'est faisable. Le Parti libéral du Québec a toujours existé, c'est pas demain qu'il va s'éteindre. Le message (de la dernière élection) a été clair: il y a une brisure en termes de communication et de confiance. Il faut reconstruire le parti, c'est clair. C'est du travail de longue haleine, ce sera un marathon, mais il faut s'atteler à la tâche.»



Alexandre Cusson — PHOTO: LA PRESSE

Julie Boulet ne joint pas l'organisation de la campagne d'Alexandre Cusson. Mais si ce dernier a besoin d'elle, Mme Boulet assure qu'elle l'accompagnera avec plaisir lors d'événements publics et qu'elle mettra à son profit son réseau de contacts.

Mme Boulet est la seule ancienne députée de la région à appuyer publiquement Alexandre Cusson. Pierre Giguère, ex-député de Saint-Maurice, a annoncé depuis longtemps qu'il était dans le camp de Dominique Anglade. L'ex-député de Maskinongé, Marc H. Plante, a dévoilé en novembre qu'il appuyait non seulement

Mme Anglade, mais qu'il joignait son équipe de campagne comme directeur de l'est du Québec.

Jean-Denis Girard, ancien député de Trois-Rivières, et Pierre-Michel Auger, ex-député de Champlain, ne prennent pas position publiquement.

Parlant d'anciens porte-couleurs du PLQ, certains viennent d'annoncer qu'ils appuient la candidature de Dominique Anglade à la direction du parti. Il s'agit entre autres de Jean-Paul Diamond, député de Maskinongé de 2008 à 2014, et de Marie-Claude Durand, candidate dans la circonscription de Nicolet-Bécancour à l'élection de 2018.

## NOMINATION DU CONSEIL DES MINISTRES

# Un rôle important pour Francis Gobeil

PAULE VERMOT-DESROCHES

[pvermot@lenouvelliste.qc.ca](mailto:pvermot@lenouvelliste.qc.ca)

**TROIS-RIVIÈRES —** L'ancien directeur de la Sécurité publique de Trois-Rivières, Francis Gobeil, vient d'être nommé par le conseil des ministres à titre de président du Comité paritaire et conjoint des constables spéciaux à la sécurité dans les édifices gouvernementaux.

L'ancien chef de police, à la retraite depuis l'été 2016, a dit accepter cette nomination avec beaucoup de fierté et se dit enthousiaste de relever ce nouveau défi.

Le comité en question est notamment composé de membres provenant des deux parties, patronale et syndicale, et joue un rôle central dans les relations de travail entre le

gouvernement et les quelque 400 constables spéciaux du Québec, dont la très grande majorité sont affectés à la sécurité dans les palais de justice de la province.

«C'est un peu l'équivalent d'un comité de relation de travail qui vise à prendre les décisions les plus adéquates pour toutes les parties. Mon rôle sera de présider et d'animer ce comité, qui est évidemment plus actif en période de négociations pour le renouvellement des conventions collectives», explique-t-il.

Les constables spéciaux, dont le contrat de travail vient à échéance en mars prochain, doivent prochainement déposer leur cahier de demandes à l'employeur, ce qui fait que M. Gobeil plongera tout de même rapidement dans ses nouvelles responsabilités dès le début



Francis Gobeil a pris sa retraite comme directeur de la Sécurité publique de Trois-Rivières en juin 2016. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

de 2020.

«Ce n'est pas un mandat qui me demande de m'y consacrer à temps plein, je ne sors pas complètement de ma retraite. Mais je suis heureux de relever ce défi. Dans mon cas, de par mon passé de directeur de police, on pourrait avoir tendance à m'associer à la partie patronale, mais mon rôle est celui d'être le plus neutre possible et je compte bien prendre cette tâche très au sérieux», a-t-il ajouté.

Francis Gobeil avait été nommé directeur de la Sécurité publique de Trois-Rivières en 1999, après plus de 20 ans de service dans différents corps policiers, dont celui de Hauterive, de la Baie-James et bien sûr de Trois-Rivières. Il a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> juin 2016.

YVES-FRANÇOIS BLANCHET EN ENTREVUE AU NOUVELLISTE

# «On se sent respecté au parlement»

Le chef du Bloc compare le projet de TGF au sasquatch



**MARC ROCHETTE**  
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — Voulant rester les deux pieds sur terre malgré son succès électoral, le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, qui préfère conduire sa voiture, admet qu'avec une équipe de 32 députés à Ottawa, «on se sent respecté au parlement».**

«La prochaine étape, c'est que les gens s'approprient le Bloc. Ce parti appartient aux Québécois», a confié au *Nouvelliste* celui qui dit vivre le «trip d'une vie».

Déjà, celui-ci parle de gains en ce que le pétrole n'était pas mentionné dans le discours du trône qui, en plus, est ouvert à augmenter le pouvoir d'achat des aînés.

«Et le gouvernement a déjà versé les premiers chèques aux entrepreneurs agricoles sous gestion de l'offre et il a l'intention d'imposer la TPS aux géants du web, ce qui ne se serait jamais produit sans l'intervention du Bloc», affirme-t-il fièrement. Mais pas question de voter en faveur

du nouvel accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique, «obtenu sur le dos des Québécois».

Au plan des dossiers régionaux, il compare le projet de train à grande fréquence au sasquatch car «on en parle beaucoup, mais on ne le voit jamais». «Je pense que le 71 millions, c'est strictement une mesure dilatoire qui sert à gagner du temps pour un gouvernement qui n'a aucune intention réelle de construire le train», croit M. Blanchet.

Selon lui, la raison pour laquelle ça ne se fait pas, à la base, c'est que la rentabilité est incertaine. «Quand on parle de transport collectif à Montréal ou à Québec, on ne parle pas de rentabilité, mais quand on parle de transport collectif entre les villes du Québec, là soudainement, il faudrait que ce soit rentable», dénonce le député de Beloeil-Chambly.

Or, il croit fermement que le TGF serait utile à Trois-Rivières. «C'est majeur. Ça doit se faire. Le gouvernement canadien doit mettre son poing sur la table et faire ce qu'il dit plutôt que de strictement multiplier les engagements électoraux qui ne se réalisent jamais. Et si quelqu'un travaille à la réalisation du TGF pour de vrai dans un délai raisonnable, il aura l'appui du Bloc. Les 71 millions, mettez-les donc sur le train», lance le chef bloquiste.

En ce qui concerne l'aide aux victimes de la pyrrhotite, il veut s'inspirer de la proposition de son parti pour les victimes d'inondations afin qu'elles puissent avoir accès sans pénalité à leur REER pour réparer les résidences. «Il y a là une piste de réflexion. Quand les élections approchent, tout le monde exprime



Le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, en entrevue au *Nouvelliste*. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

une grande tristesse par rapport aux victimes de la pyrrhotite, mais le lendemain, on les oublie. Ça devient extrêmement irritant pour eux aussi. Et on ne peut pas faire abstraction de leur amertume face à Lavalin, qui est aussi dans l'actualité», souligne-t-il.

D'ailleurs, par rapport au

dénouement du dossier de SNC-Lavalin, Yves-François Blanchet parle d'un jugement «qui prouve que la position qu'on défendait était possible».

«Ce qu'on avait dit, c'est que les criminels soient punis, que les travailleurs qui n'ont rien à se reprocher

ne soient pas pénalisés, que le siège social et l'expertise québécoise soit protégés et le jugement semble faire ça. La glace était très mince parce que défendre les travailleurs avait un peu l'air de défendre les dirigeants. Or, on n'a jamais défendu les dirigeants. Il reste que ce que SNC Lavalin a admis avoir fait en Libye, c'est innommable. Quelle ampleur de corruption sans bon sens! Mais ça, ça n'a pas été fait par l'ingénieur qui travaille au bureau de Rouyn-Noranda de SNC-Lavalin», a-t-il commenté.

Finalement, quand on lui demande ce qu'il pense d'une possible candidature de Jean Charest à la tête du Parti conservateur du Canada, il ne peut s'empêcher de dire qu'il a de «la misère à imaginer l'Ouest canadien considérer comme chef celui qui est à l'origine de la bourse du carbone au Québec et de la tarification du carbone que eux détestent».

«Et le Parti conservateur s'étant prétendu noble et vertueux, je les vois mal s'amouracher d'un chef qui, à tort ou à raison, traîne une aura de scandale, mais ça leur appartient», a-t-il conclu.

## PROTECTION DES FONDS DE PENSION EN CAS DE FAILLITE

### Blanchet veut revenir à la charge

**TROIS-RIVIÈRES (MR) —** Alors que le drame des retraités du Groupe Capitales Médias défraie la manchette, le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, entend revenir à la charge pour déposer un projet de loi visant une meilleure protection des fonds de pension.

Car, rappelle-t-il, la députée bloquiste de Manicouagan, Marilène Gill, avait déjà déposé un tel projet de loi à la dernière législature qui faisait des fonds de retraite des créanciers privilégiés «qui se payaient avant n'importe qui d'autre» dans le cas d'une faillite.

«Les choses ne peuvent pas être faites avant d'être faites. On a déjà déposé un projet de loi, mais on n'a pas pu le faire étudier, car il a été bloqué par les autres partis. On a déjà pris l'engagement durant la campagne de redéposer ce projet

de loi. Si les libéraux et les autres partis nous avaient laissé avancer avec ce projet de loi, la question ne se poserait pas pour les fonds de retraite des travailleurs de Capitales Médias. C'est sûr qu'on va revenir», fait-il remarquer.

«L'autre élément, on ne peut pas ne pas avoir le mot Power Corporation qui nous tourne dans la tête un peu parce que pour eux autres, ce ne serait pas une si grosse affaire de prendre la responsabilité morale d'un enjeu qui, à bien des égards, remonte à eux», renchérit celui qui fut déjà chroniqueur au sein du Groupe Capitales Médias.

Finalement, ce dernier se dit admiratif du modèle coopératif qui fut développé. «Quelle belle façon de protéger la diversité et l'indépendance des journalistes», a-t-il conclu.

Obtenez le  
2<sup>ème</sup> article à  
**50%**  
sur **TOUT** en  
boutique!

**SAINT JAMES®**  
... à New York



**DIAMOND**  
HOMMES

5360, BOUL. DES FORGES  
TROIS-RIVIÈRES  
**819 376-3545**



Lundi  
23 décembre  
ouvert  
jusqu'à  
02:00h!

# Shawinigan

GUY VEILLETTE  
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca



## > 5000 \$ POUR LES SCOUTS

Le Groupe scout centre-ville de Shawinigan a récemment reçu une belle surprise de Josée Villemure, de l'entreprise Fait par une maman. La jeune femme d'affaires avait décidé de contribuer financièrement au mouvement, dans la foulée du déménagement vécu cette année. Elle a ainsi remis un chèque de 5000 \$, montant obtenu à la suite de la vente de 500 billets à 10 \$ pour le tirage d'une garde-robe de Fait par une maman.

—PHOTO: COURTOISIE

### FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

La prolongation des travaux pour la mise en marche de l'usine de traitement d'eau potable du lac à la Pêche entraîne des frais supplémentaires. Lors de sa dernière assemblée publique régulière, le conseil municipal de Shawinigan a autorisé un paiement inattendu de 100 000 \$ à la firme Stantec Experts-conseils pour des heures de surveillance additionnelles au chantier.

Le maire de Shawinigan, Michel Angers, ne se formalise pas trop de cette nouvelle facture, rappelant qu'un chantier d'une soixantaine de millions de dollars pouvait réserver quelques imprévus. «Il reste de petits détails», commente-t-il. «C'est toujours la même affaire: quand l'entrepreneur prend plus de temps pour faire ses travaux, celui qui fait la surveillance veut bien continuer, mais il faut le payer. Nous n'avons pas le choix. Nous allons le payer et après, on s'entendra.» Rappelons que cet important projet impliquait la construction d'une station de traitement de l'eau du lac des Piles, déjà en exploitation. Dans le cas du lac à la Pêche, il s'agit d'une usine beaucoup plus complexe. «C'est immense!», relate M. Angers, qui prévoit une mise en exploitation «sous peu».

### Eaux de ruissellement

Le conseil municipal de Shawinigan vient d'accorder le contrat de services professionnels pour la gestion durable des eaux de pluie à la source à la firme Axio Environnement de Sherbrooke, au coût de 86 741 \$. Le maire, Michel Angers,

précise que ce mandat se déroulera principalement au lac des Piles.

### TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE

La firme GBI-Experts conseils de Montréal vient d'obtenir un mandat du conseil municipal de Shawinigan pour la réalisation d'un plan de transport et de mobilité durable. Il s'agit d'un contrat de 164 260 \$.

### RÉFECTION DE PELOUSES

Le conseil municipal de Shawinigan vient d'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de réfection de pelouses pour les années 2020, 2021 et 2022 au Groupe Pelletier entretien, division Jeannine Pelletier de Shawinigan, au montant de 182 763 \$.

### SERVICE D'ENTRETIEN

À la suite d'un appel d'offres, les élus de Shawinigan ont confirmé l'attribution du contrat pour la location de personnel d'entretien des installations de production et de distribution de l'eau potable et de collecte et de traitement des eaux usées à S3i Alimentaire de Trois-Rivières, au montant de 123 936 \$.

### COMMISSION DE TOPONYMIE

Le conseil municipal de Shawinigan vient d'annoncer la nomination de Jean-Pierre Jolivet à titre de membre résidant de la commission de toponymie, à la suite du décès de Pierre Marcouiller il y a près d'un an.

# Onze cas de maladie de Lyme dans la région en 2019

BRIGITTE TRAHAN  
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La saison estivale 2019 s'est finalement soldée par 11 cas humains déclarés de la maladie de Lyme en Mauricie et au Centre-du-Québec. Huit de ces cas ont été contractés au Québec et trois sont d'origine inconnue, indique le bilan du ministère de la Santé et des Services sociaux pour la dernière année.

Au total, 415 cas de la maladie ont été répertoriés dans l'ensemble du Québec, en 2019, dont 298 ont été contractés au Québec, 93 hors Québec et 24 demeurent d'origine inconnue.

C'est à nouveau l'Estrie qui remporte la palme avec 165 cas, suivie par la Montérégie, avec 95 cas et Montréal où 70 cas ont été déclarés.

Seules les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le



Les moustiques sont des vecteurs de la maladie de Lyme. —PHOTO: U.S. CENTER FOR DISEASE CONTROL VIA BLOOMBERG NEWS

Nord-du-Québec, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James semblent épargnées puisqu'aucun cas n'a été signalé.

Depuis 2014, le nombre de cas ne

cesse d'augmenter, passant de 66 à 223, en 2018 puis à 415 en 2019.

Rappelons que les bactéries spirochètes responsables de l'infection proviennent principalement du complexe *Borrelia burgdorferi sensu stricto*, en Amérique du Nord. D'autres espèces de *borrelia* existent également sur d'autres continents. Ces bactéries sont transmises par les tiques infectées (tiques du chevreuil et tiques à patte noires) qui se trouvent dans les régions boisées, les arbustes, les hautes herbes et les amas de feuilles mortes. Les petits, moyens et grands mammifères ainsi que plusieurs espèces d'oiseaux peuvent servir d'hôtes à la tique.

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) du Québec a mis en ligne un outil permettant de reconnaître les différents stades de la maladie sur le site inesss.qc.ca d'un même qu'un outil d'aide à la décision.

## FILIÈRE MYCOLOGIQUE DE LA MAURICIE

# La formation donnée au Collège Laflèche

BRIGITTE TRAHAN  
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Dès janvier, la Filière mycologique de la Mauricie développera avec le Collège Laflèche une offre de formations diversifiées portant sur les champignons comestibles nordiques qui poussent dans les forêts de la Mauricie et du Québec.

C'est qu'un nombre croissant d'adeptes et d'entrepreneurs souhaitent acquérir des compétences et développer leurs expertises tant en matière de cueillette que de gastronomie, de mycotourisme, de transformation et de distribution des champignons nordiques.

Jusqu'à présent, la gestion et le développement du programme de formation et de spécialisation étaient assumés par la Filière mycologique de la Mauricie. Le Collège Laflèche deviendra donc le lieu commun où les gestionnaires et professeurs de cette grappe de praticiens et professionnels enseigneront tout ce qu'il y a à savoir pour se lancer en affaires dans ce domaine.

«Il y aura un bloc de formations qui s'adressera à une clientèle en emploi aux fins de spécialisation et une autre qui permettra au grand public de se familiariser avec le



Luc Pellerin, directeur général du Collège Laflèche et Patrick Lupien, coordonnateur de la Filière mycologique de la Mauricie.

milieu des comestibles forestiers», précise le coordonnateur de la Filière, Patrick Lupien.

Un comité de planification sera créé à cette fin par les deux organisations.

Le Collège Laflèche entre dans ce partenariat avec quelques cordes de plus à son arc, par rapport à d'autres institutions d'enseignement. Il pourra en effet bonifier sa formation en gestion hôtelière

ou en tourisme qu'il dispense déjà en intégrant des notions propres à la cuisine nordique.

Ce faisant, il pourra initier ses diplômés au potentiel de la cuisine nordique et permettre l'utilisation de son restaurant pédagogique pour divers projets de recherche et d'expérimentation culinaires, explique de son côté le directeur général du Collège, Luc Pellerin.

UNE PREMIÈRE PAR LE ROÉPAM

# Une capsule vidéo sur l'intimidation

L'organisme croit que les gouvernements et les réseaux sociaux doivent faire la même chose

**BRIGITTE TRAHAN**  
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES — S'attaquer au phénomène de l'intimidation est le travail de tous, citoyens, gouvernements et même les réseaux sociaux, estime le Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie (ROÉPAM) qui vient de mettre en ligne une courte capsule vidéo sur sa page Facebook pour sensibiliser le public au phénomène.**

On y voit un homme gentil d'apparence qui se préoccupe de sa famille. Puis, il prend son téléphone intelligent et se met à écrire une série de commentaires agressifs, gratuits et haineux à une personne.

Marc Benoît, coordonnateur du ROÉPAM, estime que ce genre de sensibilisation «devrait être publiée directement par des réseaux comme Facebook, comme YouTube.»

M. Benoît indique qu'à la connaissance de son organisme, il s'agit du «premier outil de communication populaire autonome sur l'intimidation sur les réseaux sociaux qui cherche à sensibiliser la population sur cette question-là.»

L'organisme avait prévu la diffusion de cette vidéo avant même la sortie des députées Christine Labrie et Nathalie Roy qui, il y a quelques jours, ont dû recourir à la police pour des messages qu'elles ont reçus.

«Il suffisait d'aller voir sur les réseaux sociaux les débats, comment les gens réagissaient et on pouvait voir une montée du phénomène, je dirais même une aggravation», raconte M. Benoît.

Ce dernier souligne que les gens commencent enfin à porter plainte. «C'est un début», dit-il.

«Par cette capsule, on souhaite dire aux gens que tout le monde peut être victime d'intimidation, particulièrement sur les réseaux sociaux. C'est important de s'éduquer sur la façon de réagir sur les réseaux sociaux.»

Ce dernier rappelle qu'au Québec, «la Charte des droits et libertés ainsi que le Code criminel protègent les victimes», dit-il en soulignant que «chaque cas doit être étudié indépendamment, mais les victimes doivent le savoir. Vous avez le droit de porter plainte et vous devriez le faire», dit-il.

Marc Benoît explique que certaines personnes, comme le personnage de la vidéo, se comportent à la fois comme le Dr Jekyll et M. Hyde. «Je pense que dans un cadre familial, c'est beaucoup plus contrôlé, ou avec nos proches ou nos amis et souvent, on a appris à vivre avec ça.

**«La Charte des droits et libertés ainsi que le Code criminel protègent les victimes»**

Sur les réseaux sociaux, on assiste à une sorte de confrontation quotidienne avec plusieurs types de



De gauche à droite: Valérie Deschamps, victime d'intimidation, Marc Benoît, coordonnateur du ROÉPAM et Diane Vermette, présidente.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

personnes et on n'est pas habitué à ça encore. On n'a pas eu cette éducation populaire. Je compare ça à toute forme de savoir-vivre», estime-t-il. «Quelle limite je m'impose? Et quelle limite j'impose aux autres? Qu'est-ce qui est respectable? Jusqu'à quel niveau on

peut aller? Dans la capsule vidéo, le monsieur va beaucoup trop loin», illustre-t-il. «Et c'est ça qui est inacceptable.»

«Je pense qu'il y a un problème d'impulsivité», analyse le coordonnateur du ROÉPAM.

«Devant un clavier, on est très

impulsif. C'est déshumanisant. On ne voit pas la personne à qui l'on parle», fait-il valoir.

Pour venir à bout de l'intimidation et de la cyberintimidation, «ça va être un travail commun de plusieurs personnes, autant au niveau des citoyens et des citoyennes, autant aussi, idéalement, des gouvernements et des réseaux sociaux eux-mêmes», dit-il.

«Ce type de capsule là, tel que je vous la présente aujourd'hui, devrait être publiée directement par des réseaux sociaux», estime-t-il.

L'intimidation est souvent très mal vécue par les victimes et laisse des cicatrices.

Valérie Deschamps, travailleuse communautaire et chroniqueuse, raconte avoir été victime de messages de haine.

«On va te trouver. Je sais où tu travailles», lui a écrit quelqu'un.

«J'en parle et je shake un peu», confie-t-elle la voix tremblante.

«On a même déformé mes propos», déplore-t-elle. «Ça vient nous chercher à l'intérieur.»

**ISOLATION**  
*Roméo Boucher*  
RBQ: 8215-1770-16

*Joyeuses fêtes à notre fidèle clientèle  
Merci pour votre confiance et  
Bonne année 2020!*

Centre prévention suicide  
les Deux Rives

- Plafonds suspendus . Tuiles acoustiques
- Isolation mousse polyuréthane
- Isolation fibre cellulosique et fibre de verre
- Insonorisation

Fier partenaire de vos réalisations.

**ESTIMATION GRATUITE**

2182, rue Laurier, Shawinigan  
Sans frais : 1 877 539-5292  
Courriel : [isolationboucher@cgocable.ca](mailto:isolationboucher@cgocable.ca)  
Site : [www.isolationboucher.com](http://www.isolationboucher.com)

*Toute l'équipe de la clinique de René Leclair audioprothésiste vous souhaite un bon temps des Fêtes et une bonne année 2020!*

**René Leclair**  
Audioprothésiste

Plus de 10 ans d'expérience

Ordre des audioprothésistes du Québec

**APPAREILS AUDITIFS | DÉPISTAGE AUDITIF | AJUSTEMENTS ET RÉPARATIONS**

**EMBOUTS AURICULAIRES DE BAINNADE ET ANTI-BRUIT**

**TROIS-RIVIÈRES**  
5495, boul. Jean-XXIII (suite 102)

**LA TUQUE**  
273, rue Saint-Joseph

**NICOLET**  
160, rue du Faubourg

819.376.6000  
[info@reneleclair.ca](mailto:info@reneleclair.ca)

# Sueurs froides à l'école

Des élèves de Cowansville confinés dans les classes pendant deux heures

JÉRÔME SAVARY

La Voix de l'Est

**COWANSVILLE — «Cours! Cours te cacher dans une classe, n'importe laquelle», s'est fait crier Alexis Boutet par un surveillant à son arrivée à l'école secondaire Massey-Vanier de Cowansville. De 9 h 15 à 11 h 15, l'établissement scolaire a été placé en «confinement barricadé» alors que des informations laissaient craindre pour la sécurité des gens de l'école. La Sûreté du Québec (SQ) a interpellé trois élèves qui seraient à l'origine de cette intervention. Alexis ni aucun autre élève ou membre du personnel n'a été blessé lors de cette période de crise.**

«Au final, tout le monde va bien», a tenu à rassurer Alexandra Langlois, coordonnatrice aux communications à la commission scolaire du Val-des-Cerfs.

M<sup>me</sup> Langlois souligne la rapidité d'action dont la direction de Massey-Vanier a fait preuve. «Au moindre doute, elle a réagi», a-t-elle indiqué. *La Voix de l'Est* n'a pas été autorisé à parler au directeur de l'établissement.

Par ailleurs, aucun des trois jeunes interpellés n'était armé, selon les autorités. Deux d'entre eux ont été appréhendés à l'intérieur des murs de l'établissement, le troisième à l'extérieur. Ils ont tous les trois été

rencontrés par des agents de la SQ, au poste de Dunham.

Du côté des élèves, 90 % d'entre eux avaient quitté l'établissement en début d'après-midi, leurs parents étant venus les récupérer. Les cours et les services de soutien psychologique étaient toutefois offerts jeudi après-midi. Il n'a pas été possible jeudi de connaître avec certitude quelles étaient les motivations des jeunes à l'origine de cette opération d'envergure.

## BRANLE-BAS DE COMBAT

C'était le branle-bas de combat à Massey-Vanier. Plusieurs policiers équipés de gilets pare-balles étaient présents dans l'édifice afin de sécuriser l'école.

Vers 10 h 30, la Sûreté du Québec a confirmé à *La Voix de l'Est* qu'il n'y avait cependant pas de menace directe pour la sécurité des personnes présentes à l'intérieur du bâtiment. Le corps policier a été dépêché sur les lieux dès l'activation, par la direction de l'école, du «code bleu» — code correspondant au confinement barricadé.

La Sûreté du Québec refuse toutefois d'expliquer ce qui a justifié la mise en place du code bleu, alors que les jeunes impliqués dans cette situation de crise n'étaient pas armés. «Une enquête est en cours», a résumé Aurélie Guindon, une porte-parole de la SQ.

«L'origine du déploiement policier a eu lieu à la suite d'une information reçue en début de journée [de Massey-Vanier], à cause d'une situation pouvant alors représenter un risque pour les personnes à l'intérieur», s'est-elle limitée à dire.

Rappelons que le code bleu consiste à sécuriser les établissements scolaires lorsqu'une situation pourrait mettre en danger la vie des élèves et des membres du personnel à l'école. Les portes des classes



Alexis, Philippe et Juliette se sont retrouvés confinés dans la même classe pendant plus d'une heure, avec environ cinquante autres élèves. «C'est pas un exercice, go!», se sont-ils fait dire. — PHOTO LA VOIX DE L'EST, ALAIN DION

sont alors fermées, les enfants et le personnel doivent s'éloigner des fenêtres, se mettre à terre et garder le silence.

Les 2020 élèves de Massey-Vanier — 1400 du côté francophone et 620 du côté anglophone — ont vécu ce confinement pendant près de deux heures. Alors que des rubans de plastique rouges interdisaient à quiconque d'approcher de l'entrée de l'école, des dizaines de parents inquiets s'y agglutinaient, et ce, malgré le froid et le vent glacial qui balayait l'endroit. Leurs traits étaient serrés, l'inquiétude se lisant aisément sur leurs visages.

«Même si on nous a prévenus de ne pas nous rendre à l'école, je me suis dit "too bad, j'y vais"», a expliqué au journal *Julie Bonin*, mère de Isaac, élève de 2<sup>e</sup> secondaire.

Alors que les élèves commençaient à sortir de l'établissement, Bianca Mailloux, mère d'Alexis, a abondé dans le même sens. «C'est paniquant quand tu es parent et que tu apprends ça. Dans ce temps-là, quand on te dit d'attendre, mais que ton enfant est en danger, tu n'écoutes pas», dit-elle.

Une fois le confinement levé, les élèves semblaient visiblement soulagés de se retrouver en sécurité à l'extérieur.

«Quand je suis entré dans l'école vers 9 h 05, le surveillant Mario courait partout pour avertir les élèves dans les couloirs, explique Alexis Boutet, un élève de 3<sup>e</sup> secondaire, qui affichait un calme étonnant malgré les événements. Il m'a demandé de courir me cacher dans n'importe quelle classe; un prof m'a vu et m'a ensuite fait entrer dans sa classe.»

Ils étaient là une cinquantaine d'élèves, regroupés dans un petit espace fermé à l'intérieur même de la classe. Sans le savoir, Alexis a retrouvé un de ses amis, Philippe, et sa cousine Juliette.

«C'était un vrai de vrai code bleu, ce n'était pas un entraînement, rappelle Philippe Rocheleau, élève de 3<sup>e</sup> secondaire, comme s'il n'y croyait pas encore. Les profs ont empilé les bureaux et les chaises contre la porte — une vraie montagne!»

«C'est pas un exercice, go!», se sont-ils fait dire, témoigne Juliette, élève de 4<sup>e</sup> secondaire.

Un peu plus loin devant la porte d'entrée 24 de l'établissement, quatre filles — Alicia, Maya, Kellyna et Laurie — discutent entre elles. «Dans la classe, je pleurais ma vie, dit Alicia, car j'avais peur qu'il soit arrivé de quoi à mes

sœurs Maya et Kellyna.»

«Je voulais juste que ça finisse», témoigne Maya, élève de 3<sup>e</sup> secondaire. «En arrivant dans la classe, je tremblais de partout», partage Laurie.

Kellyna a quant à elle été prise d'une crise d'anxiété : «J'avais de la misère à respirer, j'étais en sueur, je ne me sentais vraiment pas bien.»

«Par chance, le dénouement de tout cela a été heureux», a répété Mme Langlois, de la CSVDC.

Rappelons que ce n'est pas la première fois qu'un confinement barricadé a lieu à Massey-Vanier. En février 2010, un adolescent possédant une arme jouet avait été aperçu aux abords de l'école secondaire. L'unité d'urgence et l'escouade canine de la SQ étaient intervenues et les élèves avaient été gardés à l'intérieur. Le tout s'était terminé sans heurt.

En mars 2013, une situation semblable avait également eu cours à l'école secondaire J.-H.-Leclerc. Un appel anonyme de menaces visant l'établissement avait donné lieu à une opération policière d'envergure et au confinement des élèves dans les classes. Là encore, aucun véritable danger n'avait heureusement été constaté.

## Le photographe de presse Antoine Desilets s'est éteint à 92 ans

La Presse canadienne

**MONTREAL —** Le photographe de presse Antoine Desilets s'est éteint, jeudi, à l'âge de 92 ans.

Primé maintes fois sur diverses tribunes, il a donné son nom aux prix qui honorent chaque année les photographes ayant produit les meilleures photos de presse au Québec.

Sa famille a annoncé la triste nouvelle sur son compte Facebook, disant qu'il s'était éteint jeudi, à 19 h 30, entouré de sa femme

Jeannine, «l'amour de sa vie», de ses enfants, petits-enfants, brus et gendres, «de façon sereine et digne».

Aujourd'hui photographe à Radio-Canada, Ivanoh Demers a d'abord connu Antoine Desilets alors qu'il publiait une chronique dans *La Presse*. Y voyant un symbole de transmission du métier, il avait consacré sa toute première chronique à un portrait de son prédécesseur en octobre 2014.

«C'était un grand passionné de la photographie. C'est ce qui m'a fasciné. On ne parlait pas de technique, on parlait de passion», a confié celui

qui s'est lié d'amitié avec M. Desilets au cours des dernières années.

Il se souvient de nombreuses conversations sur le métier et d'une phrase que répétait souvent le pionnier en observant le travail de certains membres de la relève.

«Il disait souvent, «il y a bien des photographes qui regardent, mais ils ne voient pas»», partage Ivanoh Demers.

Pour Paul Chiasson, photographe à *La Presse canadienne*, l'art d'Antoine Desilets était de dénicher l'angle oublié par les autres collègues derrière leur lentille. «Il était

très innovateur dans la manière de trouver l'angle que personne n'avait», se souvient-il.

Antoine Desilets a notamment œuvré à *La Presse* de 1961 à 1974.

Il a été désigné photographe de presse de l'année en 1966, 1968 et 1969 par la National Press Photographers' Association North America, sections Canada et État de New York. En 1967, il obtient une mention spéciale à la World Press Photo, une première au Canada.

Ayant marqué de nombreux artisans, Antoine Desilets a publié plusieurs ouvrages au fil de sa carrière.

En 1982, la ville de Paris lui remet le premier prix du Musée de la Photographie pour son livre «Découvrez le monde merveilleux de la photographie». Il a été professeur invité de l'École du Cesti de l'Université de Dakar pour des cours de photojournalisme.

Ayant fait l'objet de plusieurs expositions, il était présenté par plusieurs comme le «père du photojournalisme au Québec».

Antoine Desilets était né à Montréal en 1927, et avait d'abord œuvré comme photographe industriel.

## MRC DE MASKINONGÉ

## «Un pan de vie qui se tourne»

Janyse L. Pichette prend sa retraite vendredi

MARTIN LAFRENIÈRE

[martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca](mailto:martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca)

**LOUISEVILLE — «J'ai l'impression d'avoir fait ce que j'ai pu pour le développement du territoire et le bien de la communauté. Mais c'est tout un pan de vie qui se tourne.»**

Comme elle le reconnaît d'emblée, Janyse L. Pichette s'apprête à vivre un grand changement dans sa vie. La directrice générale de la MRC de Maskinongé quitte son poste vendredi pour prendre sa retraite après un passage de 25 ans à cette fonction.

Secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Ursule de 1983 à 1994, elle a côtoyé de près le maire de l'époque, Jacques Charette. Cet homme a fortement influencé la suite de la carrière de Mme Pichette.

«M. Charette était un régionaliste. J'ai commencé à assister aux réunions de la MRC. J'ai vu les dossiers du CLSC, du parc des Chutes, du Baluchon. M. Charette est décédé en 1992. J'ai appliqué sur le poste de directrice générale de la MRC en sa mémoire. J'ai appris beaucoup de lui.»

Non seulement Mme Pichette a posé sa candidature, mais c'est elle qui a été retenue pour succéder à Catherine McMurray. Elle fait son entrée à la MRC de Maskinongé



Janyse L. Pichette prend sa retraite vendredi de la direction générale de la MRC de Maskinongé. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

le 4 janvier 1995. Les dossiers majeurs se sont succédé au fil des ans, à commencer par le projet du siège social de la MRC.

«On était au centre communautaire de Louiseville. Le siège social est arrivé en 1995. La bâtisse a été agrandie en 1998, en 2002 et en 2005. Il y a eu la phase 1 du parc industriel régional. En 2002, ça a été les fusions municipales. Cinq municipalités de l'ancienne MRC du Centre-de-la-Mauricie sont arrivées. Au conseil de la MRC, ça a fonctionné tout de suite. Il y a eu

une belle collaboration. Il n'y a pas eu de difficultés à intégrer ces cinq municipalités. Il y a aussi le dossier de l'intranet avec les municipalités et les deux commissions scolaires du territoire, ce qui a donné Maskicom, et les ententes de service avec la Sûreté du Québec», énumère Mme Pichette, en parlant de cette organisation qui loge dans la bâtisse de la MRC à Louiseville.

L'arrivée du projet gouvernemental «Villes et villages d'art et de patrimoine» a aussi été un dossier intéressant pour la MRC, rappelle

Mme Pichette. Le milieu voulait se doter d'un circuit touristique.

«C'est à la suite de ça qu'on a engagé Pascale Plante comme agente culturelle. Son embauche, en 1999, c'est un de mes bons coups», sourit Mme Pichette, en parlant de celle qui prend sa relève à la directrice générale de la MRC de Maskinongé.

La réalisation de différents projets a amené la MRC de Maskinongé à vivre une expansion remarquable. L'équipe comptait sept employés en 1995. Celle-ci

est maintenant composée d'une trentaine d'employés, notamment en raison de la mise en place du service d'ingénierie et de la cour municipale régionale. La disparition en 2015 des centres locaux de développement a aussi entraîné l'intégration des employés du défunt CLD à l'équipe de la MRC.

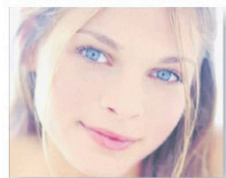
«La MRC permet de regrouper des services sans une lourdeur et en respect de l'autonomie locale», raconte celle qui conclut sa carrière avec le préfet Robert Lalonde après avoir travaillé avec Bertrand Boulay, Jocelyne Elliot Leblanc et Jean-Paul Diamond.

**«La MRC permet de regrouper des services sans une lourdeur et en respect de l'autonomie locale»**

En 25 ans de carrière à la direction de la MRC de Maskinongé, Janyse L. Pichette a été au centre de nombreux projets de développement. En jetant un regard sur tout ce qu'elle a vécu, elle se réjouit de voir que les intervenants du milieu font preuve de concertation.

Mme Pichette a établi de nombreuses relations professionnelles au fil de sa carrière. Cet aspect va lui manquer, à commencer par l'équipe de la MRC.

«Tu peux être un leader, mais sans équipe, tu ne vas pas loin», conclut celle qui n'a pas de projet de retraite et qui semble très bien vivre avec cela.



LA SUBSTANCE QUI PROTÉGÉAIT LA PEAU DE BÉBÉ TOUTE NEUVE PEUT MAINTENANT ÊTRE UTILISÉE EN COSMÉTOLOGIE ET APAISER LA PEAU ABÎMÉE PAR LES RAVAGES DES ANNÉES

**Une peau de bébé**

Les années qui passent laissent parfois une image cruelle se refléter dans le miroir du temps. Même condamné à subir le passage dans ans, vous pouvez maintenant donner à votre peau un regain de vitalité que vous ne pensiez même plus retrouver.

Les chercheurs du Skin Sciences Institute du Children Hospital Center de Cincinnati ont fait une découverte étonnante : la douceur de la peau des bébés pourrait être attribuée au vernix, la substance blanchâtre qui recouvre le fœtus dans le ventre de sa mère. Ils ont réalisé que ce produit précieux est un hydratant naturel aux propriétés antioxydantes et anti-infectieuses. Il permet à la peau des nouveau-nés de ne pas se dessécher et d'être moins desquamée.

La substance qui protégeait la peau toute neuve peut maintenant être utilisée en cosmétologie et apaiser la peau abîmée par les ravages des années. Préfix, une crème des produits Bio-Actif à base de squalane, redonne à la peau toute sa souplesse perdue. D'une parfaite tolérance et d'une très grande facilité de pénétration dans l'épiderme, Préfix sans parfum à base de squalane, provoque un travail de fond qui a pour but d'activer les molécules actives et naturelles des actifs propres aux produits Bio-Actif.



[f Bio-Actif.quebec](https://www.bioactif.com)

**2 POUR 1** - En vigueur du 20 au 26 décembre 2019

**LIGNE OUVERTE**

Santé en direct avec Johanne Verdon samedi de 8 h à 10 h sur Radio V.M

**Vitavie**

5455, boul. des Forges, Trois-Rivières 819 378-7777

**GRAND'MÈRE NATURE**

1397, avenue de Grand-Mère, Shawinigan 819 538-2895

**Commandes postales 1 877 511.3368**

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

*Nos meilleurs vœux!*

Que ce temps des Fêtes vous rapproche de vos êtres chers et qu'il vous permette de vous ressourcer pour amorcer l'année 2020 avec enthousiasme!

<b>JEAN BOULET</b> DÉPUTÉ DE TROIS-RIVIÈRES	<b>SONIA LABEL</b> DÉPUTÉE DE CHAMPLAIN	<b>MARIE-LOUISE TARDIF</b> DÉPUTÉE DE LAVIOLETTE-SAINTE-AURICE	<b>SIMON ALLAIRE</b> DÉPUTÉ DE MASKINONGÉ	<b>DONALD MARTEL</b> DÉPUTÉ DE NICOLET-BÉCANCOUR
--	--	---	--	---

# éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

## Une question pertinente

**MARTIN FRANCOEUR**

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



C'est vrai qu'il y a une certaine injustice dans le fait d'avoir implanté le tarif unique de 8,25 \$ par jour pour les enfants qui fréquentent les services de garde subventionnés. Les parents qui sont contraints d'envoyer leurs enfants dans des garderies non subventionnées se retrouvent dans une situation où ils doivent payer beaucoup plus cher que les parents, même plus fortunés, qui ont la chance d'avoir eu une place en CPE subventionné pour leur enfant.

La grande question qui se pose: est-ce vraiment de la discrimination?

C'est ce que prétendent des parents, parmi lesquels on retrouve la Trifluvienne Paméla Marcotte-Michaud, qui a même déposé une plainte à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ). Cette mère de trois enfants a été incapable de trouver une place en CPE pour son petit Arnaud, si bien que ce dernier fréquente aujourd'hui une garderie privée non subventionnée.

Outrée de constater que le retour au tarif unique, annoncé par le gouvernement de François Legault, ne touchait pas ce type de garderie, elle a décidé de pousser plus loin ses démarches. Elle fait partie du Regroupement des parents utilisateurs de garderies non subventionnées, qui vient de lancer la campagne «Tous à 8,25 \$». Une question d'équité, fait-elle valoir.

Malgré les crédits d'impôt, le coût d'une place en garderie non subventionnée – dont les tarifs approchent parfois les 50 \$ par jour – demeure beaucoup plus élevé qu'une place en CPE à tarif unique. Les crédits d'impôt sont calculés en fonction du revenu. Avec comme conséquence qu'un ménage ayant un revenu annuel de 200 000 \$ peut avoir droit au tarif unique, alors qu'une autre famille ayant un revenu de 80 000 \$ peut devoir payer beaucoup plus cher.

Il y a donc clairement une injustice et une iniquité. Mais de la discrimination? Pas sûr.

Pour qu'il y ait discrimination, une personne doit être lésée selon un des motifs de discrimination

reconnus par les chartes. Première incongruité: le Regroupement des parents utilisateurs de garderies non subventionnées invoque, dans le préambule de la pétition déposée sur le site de l'Assemblée nationale, une disposition de la Charte fédérale: «Considérant que l'écart créé entre les tarifs journaliers en services de garde subventionnés et non subventionnés porte préjudice au droit à l'équité de la personne et que la situation de famille est reconnue comme un motif de discrimination auprès de la Commission canadienne des droits de la personne [...]».

La Commission québécoise des droits de la personne et des droits de la jeunesse, à laquelle s'adresse maintenant Mme Marcotte-Michaud, traite plutôt des motifs de discrimination reconnus dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. La «situation de famille» comme motif au fédéral n'a pas d'équivalent. À moins de combiner, par exemple, la discrimination fondée sur l'«état civil» (le fait d'être parent) et sur la «condition sociale» (le fait d'avoir des revenus moindres). Mais c'est loin d'être un automatisme.

Au fédéral, le motif de la situation de famille doit faire l'objet, selon la jurisprudence, d'une interprétation large, dans une approche qui inclut les circonstances reliées à la famille, comme les obligations reliées aux soins de l'enfant. Cela inclut les obligations parentales qui engagent la responsabilité légale du parent à l'égard de son enfant, telles les obligations reliées à la garde, à l'éducation et aux soins de l'enfant. Jusqu'à maintenant, cela ne s'est pas étendu aux services de garde à proprement parler.

Il sera intéressant de voir jusqu'où peut se rendre cette argumentation auprès de la CDPDJ. Il sera surtout intéressant de voir si le gouvernement pourrait intervenir aussi promptement qu'il l'a fait dans le cas des congés parentaux pour les parents adoptants, notamment. Si la CAQ veut réellement mettre la famille au cœur des priorités, elle doit aussi entendre ces parents qui réclament plus d'équité dans le coût des services de garde.



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE  
Collaboration spéciale

«Je suis presque prêt.»

– Jean Charest

## CARREFOUR DES LECTEURS

### Soyons fiers!

En réaction à la lettre de Monique Lefebvre intitulée «Pourquoi pas une plainte à l'OQLF?».

Depuis 1848, la SSJB de la Mauricie a accompagné la population trifluvienne dans son vouloir-vivre en français. La SSJB intervient fréquemment auprès des entreprises, des commerçants, des municipalités, afin que ceux-ci comprennent l'importance d'ajuster leur affichage, leurs consignes, leur environnement linguistique pour répondre aux besoins et exigences d'une population fière de ses origines, de ses traditions et respectueuse de sa langue.

En 1982, la SSJB organisait la première édition du concours «Le français à l'affiche» visant à sensibiliser les commerçants et les entrepreneurs à l'importance de la présence du français dans le milieu du commerce et des affaires, et cela, tout en conscientisant les consommateurs et les travailleurs par des campagnes

d'éducation dans le même sens. Cette année, le concours visitera les centres-villes de Trois-Rivières et de Shawinigan pour aider les commerçants à afficher et servir leur clientèle en français.

Il est vrai, comme le mentionne madame Lefebvre, que de déposer une plainte à l'OQLF est une solution pour régler un problème d'affichage dans une autre langue que le français au Québec. C'est ce que nous avons fait lorsque le mot «Open» est apparu en grosse lettre dans les vitrines du 425, rue des Forges. Nous avons porté une plainte en bonne et due forme à l'OQLF. Nous invitons d'ailleurs la population à en faire tout autant pour protéger le visage français de nos milieux de vie. Si vous rencontrez des difficultés lors du dépôt de votre plainte, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous accompagnerons dans vos démarches.

Il existe un moyen efficace qui, jumelé à une plainte, peut apporter des résultats étonnants. Il s'agit tout simplement d'informer le propriétaire ou le gestionnaire du

commerce en question de notre insatisfaction. La méthode s'est d'ailleurs avérée efficace. À titre d'exemple récent, une équipe de bénévoles du comité de la langue de la SSJB en a fait la preuve avec la campagne du «vendredi fou». En 2013, la très grande majorité des commerçants du Québec annonçaient le début des soldes des Fêtes en utilisant l'expression anglaise «Black Friday». En jumelant des rencontres avec les responsables de commerces pour leur expliquer les avantages de commercer en français au Québec aux nombreuses plaintes déposées à l'OQLF sur ce sujet, cette petite équipe a réussi à faire adopter l'expression française «vendredi fou» par une grande majorité de commerçants, journalistes ainsi que par la population de la région et du Québec.

Soyons fiers de ce qui nous caractérise et nous définit comme communauté francophone en Amérique.

Jean Breton  
Agent d'animation – SSJB Mauricie



## CARREFOUR DES LECTEURS

## Je persiste et signe: un tiens vaut mieux que deux tu l'auras

Il était dans mes plans d'assister à la dernière réunion du conseil municipal de Louiseville le lundi 9 décembre, mais il m'est arrivé un contretemps. Je voulais une fois de plus interpeller les élus sur le futur du centre communautaire local. Mais je n'aurai pas pu le faire.

Lors de la rencontre du 12 novembre dernier, monsieur le maire, au nom des collègues en faveur de la démolition du centre, avait tenté de m'expliquer les motifs justifiant leur décision. J'ai bien écouté son plaidoyer.

De retour chez moi, je me suis réfugié dans mon bureau pour bien y réfléchir. Réflexion faite, je n'ai pas pu faire autrement que de maintenir la position que je défends depuis plusieurs mois: le centre communautaire doit continuer à remplir sa mission en attendant que la conjoncture soit plus propice pour envisager la construction d'un centre récréatif et communautaire à la mesure des aspirations de la population.

Pour les mêmes raisons que celles invoquées par monsieur le maire, j'estime qu'il vaut mieux dépenser les mêmes montants d'argent pour réparer le bâtiment que pour le raser. On semble oublier qu'entre les années 2009-2010 et 2015, la Ville a consacré plus d'un demi-million pour restaurer l'ancienne école des arts et métiers.

Lorsque le centre a été fermé,



L'auteur de cette lettre souhaite que le centre communautaire de Louiseville soit restauré plutôt que démoli pour être remplacé par une nouvelle construction. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

en septembre 2018, à la suite de l'affaissement de sa partie arrière, la Ville a confié à une firme d'ingénierie le mandat de procéder à une analyse des lieux et de lui proposer divers scénarios pour la suite des choses. Au cours de l'hiver 2019, le centre communautaire fut touché par un incendie de nature criminelle. *A posteriori*, il est permis d'inférer que cette catastrophe s'avéra bénéfique pour la Ville. Les experts en assurance habitation estimèrent les dégâts et il fut convenu de dédommager la Ville pour une somme d'au moins 400 000 \$.

À la fin de l'été 2019, la firme d'ingénierie remit son rapport. Parmi les cinq scénarios proposés, le conseil municipal a retenu celui qui coûterait le moins cher, soit la démolition du bâtiment. 670 000 \$, selon les prévisions. Si on calcule vite, la Ville n'aurait donc qu'à prévoir un montant de 270 000 \$ dans le budget de 2020!

Dans sa présentation du 12 novembre dernier, monsieur le maire a rappelé qu'il en coûterait 2,5 millions \$ pour restaurer le centre. C'est ici que je ne comprends plus. Selon la conseillère Françoise Hogue-Plante, qui a

pris ses distances avec le reste du conseil à l'égard de ce dossier, le rapport du consultant indique que la partie avant du bâtiment est en bon état et sécuritaire. Alors, pourquoi injecter une somme aussi importante si, dans l'ensemble, le centre peut encore «faire la job» en attendant des jours meilleurs tant économiquement que structurellement?

Il est également pertinent de rappeler ici que 754 résidentes et résidents sur les 760 sollicités ont signé des pétitions pour la sauvegarde du centre communautaire. C'est plus de 99 %, ça! Et, croyez-moi, il

ne se passe pas une journée sans que des gens m'arrêtent sur la rue pour me dire qu'ils ne partagent pas la vision du conseil municipal. Je ne suis donc pas le seul à croire que les élus font fausse route en s'obstinant à vouloir démolir ce précieux équipement.

Alors que les élus ont choisi de se doter d'un outil pour mieux appréhender ce que pourrait être l'avenir social, culturel et économique de Louiseville, il m'apparaît bizarre d'écarter du revers de la main une de ses forces avant même que le comité nommé par la Ville ait terminé ses travaux.

Le centre communautaire avance en âge certes, mais il est encore en mesure – à la suite des travaux requis par l'affaissement de terrain et l'incendie – de combler des besoins sociaux et récréatifs de la population en attendant, comme je le mentionnais plus haut, le complexe multifonctionnel de rêve.

Comme spécialiste dans les domaines du loisir et de la culture, je sais que la planification d'espaces et d'équipements demeure un exercice qui requiert temps et patience. Comme tout coûte cher de nos jours, il faut s'assurer de prendre la meilleure décision possible avant d'investir, surtout quand il s'agit d'investir pour le mieux-être de la population.

**Michel Neveu**  
Louiseville

## Séances du conseil et période de questions

En réaction à la lettre d'opinion de Jean Blanchette intitulée «Hôtel de ville de Trois-Rivières: un peu de décorum pour la période de questions», publiée dans notre édition du 10 décembre dernier.

Dans une lettre d'opinion parue dans l'édition du 10 décembre du *Nouvelliste*, M. Jean Blanchette conclut en disant que les séances du conseil devraient «permettre aux citoyens de s'exprimer, bien sûr, mais d'abord et avant tout ça doit demeurer une période des questions où les citoyens devraient être en mesure de questionner simplement et obtenir des réponses à leurs préoccupations et non pas venir faire de la représentation ou du lobbying sur des sujets divers».

À ce sujet, la Loi sur les cités et villes, art. 322, et le Code

municipal du Québec, art. 149, nous apprennent que toutes les séances du conseil, ordinaires ou extraordinaires, sont publiques (les citoyens peuvent donc y assister pour prendre connaissance des décisions et des orientations prises par le conseil) et qu'elles doivent toutes comprendre au moins une période de questions pendant laquelle toute personne présente désirant intervenir ou poser des questions peut le faire.

Le conseil peut adopter un règlement pour prescrire la durée de cette période, le moment où elle a lieu et la procédure à suivre et le public doit respecter le président ou la présidente du conseil et demander la parole avant d'intervenir. Il peut alors questionner les membres du conseil et s'informer sur les décisions ou

les politiques de sa municipalité tout en respectant les règles de procédure, qui visent à préserver un certain décorum et à favoriser des échanges respectueux et constructifs entre les élus et les citoyens.

Il est par ailleurs indiqué en toutes lettres sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec que «pour influencer sur les enjeux qui préoccupent leur communauté, les citoyens peuvent, en plus d'exercer leur droit de vote, participer aux séances du conseil ou aux consultations publiques». Les séances du conseil de la municipalité invitent donc à la participation de la population. Les citoyens peuvent y assister et interroger leurs représentants sur leurs décisions ou leurs politiques durant la période de questions. Ce type

d'intervention est accessible et utile pour veiller sur les dossiers qui influencent la qualité de vie de la communauté.

Il semble donc que M. Blanchette soit dans l'erreur lorsqu'il associe le fait pour les citoyens d'intervenir «pour influencer sur les enjeux qui préoccupent leur communauté» à des activités de lobbying.

D'autant plus qu'il est stipulé dans la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying que celle-ci ne s'applique pas aux représentations faites dans le cadre d'une commission parlementaire de l'Assemblée nationale ou dans le cadre d'une séance publique d'une municipalité ou d'un organisme municipal.

Faut-il le rappeler, le mot «lobbying» vient du mot anglais «lobby», qui signifie «couloir». Il fait

référence aux couloirs du parlement anglais, dans lesquels des groupes de pression viennent discuter avec les parlementaires et tenter d'influencer leurs votes. Rien à voir avec la démarche du citoyen se présentant visière levée devant ses représentants élus afin de leur faire part de ses préoccupations et de les interroger sur les mesures qu'ils comptent prendre pour y répondre.

Tenons-le-nous pour dit, le déroulement des séances du conseil et de la période de questions connexe est régi par les lois du Québec et aucune de ces lois n'interdit d'y aller à l'occasion d'un couplet chanté pour mieux exprimer l'émotion que suscitent en nous ces préoccupations.

**Denis Hébert**  
Trois-Rivières

## Vapotage: Ottawa entend imiter le Québec

OTTAWA — Santé Canada propose, comme l'a fait le Québec, d'interdire la publicité des produits de vapotage là où les jeunes peuvent la voir, afin de freiner l'augmentation de la consommation de cigarettes électroniques chez les mineurs. Des mesures qui se seraient révélées peu efficaces jusqu'ici au Québec. La ministre Patty Hajdu a présenté jeudi de nouvelles règles fédérales qui interdiraient la promotion du vapotage dans les magasins spécialisés, les commerces et les plateformes en ligne fréquentés par les jeunes. M<sup>me</sup> Hajdu a également annoncé que les emballages des produits de vapotage devraient comporter des avertissements de santé publique et être «à l'épreuve des enfants». Ottawa prévoit également de limiter la teneur en nicotine des liquides de vapotage afin de réduire le risque d'empoisonnement en cas de consommation accidentelle par un enfant. Les mesures sur la promotion des produits de vapotage proposées jeudi par le gouvernement fédéral existent essentiellement au Québec depuis 2016, rappelait jeudi la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac. Or, «dans le contexte actuel, elles n'ont pas été suffisantes pour empêcher l'augmentation continue du vapotage chez les adolescents québécois». **LA PRESSE CANADIENNE**

## SNC: neuf ans de prison suggérés pour Bebawi

MONTREAL — L'ex-cadre de SNC-Lavalin Sami Bebawi a terni la réputation du Canada et contribué à perpétuer le régime dictatorial corrompu de Mouammar Kadhafi en Libye, a déclaré jeudi la procureure fédérale Anne-Marie Manoukian en demandant qu'il soit condamné à neuf ans de prison. Pendant qu'il dirigeait les activités de l'entreprise en Libye, à partir de la fin des années 1990, Bebawi a mis en place un «stratagème de fraude complexe» pour assurer à SNC-Lavalin des contrats lucratifs et empocher des millions de dollars, a affirmé M<sup>me</sup> Manoukian dans les observations sur la peine devant le juge de la Cour supérieure du Québec Guy Cournoyer. M<sup>me</sup> Manoukian a recommandé que Bebawi soit condamné à neuf ans pour fraude, 4,5 ans pour corruption d'un agent public étranger et 45 mois pour le recyclage de produits de la criminalité, les peines étant purgées simultanément. La défense a répliqué qu'une peine de six ans de prison serait appropriée: six ans pour fraude, 3,5 ans pour corruption et trois ans pour le recyclage de produits de la criminalité, purgés simultanément. Dimanche, un jury a rendu un verdict de culpabilité contre le septuagénaire sur l'ensemble des cinq chefs d'accusation auxquels il faisait face. Le juge Cournoyer rendra sa décision le 10 janvier. **LA PRESSE CANADIENNE**

## VPH : une étude de Québec parmi les travaux les plus «discutés de la planète»

JEAN-FRANÇOIS CLICHE  
jfcliche@lesoleil.com

Une étude sur les vaccins contre le VPH réalisée à Québec s'est taillée une place parmi les 100 travaux scientifiques les plus «discutés» de la planète en 2019, a révélé cette semaine la firme Altmetric. L'ouvrage s'est classé 92<sup>e</sup> parmi toutes les publications savantes des 12 derniers mois.

Dirigée par Mélanie Drolet et Marc Brisson, tous deux chercheurs au Centre de recherche du CHU de Québec, et publiée dans la revue médicale *The Lancet*, l'étude avait trouvé que la vaccination massive contre le virus du papillome humain (VPH) permettait de réduire drastiquement les infections — de pas moins de 83 % chez les jeunes filles de 13 à 19 ans pour les souches VPH-16 et VPH-18, qui sont les plus dangereuses, car elles sont connues pour être à l'origine de la quasi-totalité des cancers du col de l'utérus.

En outre, l'étude avait établi que les lésions précancéreuses étaient également en net recul, et que le fait de protéger les filles avait aussi un effet protecteur (indirect) sur les garçons, puisque les taux d'infection ont diminué chez eux aussi.

Almetric est une firme britannique qui mesure l'attention retenue par la recherche dans le monde, que ce soit en terme de couverture médiatique, de partages sur les réseaux sociaux et de mentions dans d'autres sources (blogs, rapports gouvernementaux, etc.). Elle a recensé près de 4000 tweets reliés à l'étude de M<sup>me</sup> Drolet et M. Brisson, et une couverture médiatique dans plus d'une centaine de médias dans le monde, ainsi que de nombreuses autres formes de citation.



Une immigrante polonaise débarquée à New York en 2002 à l'âge de 16 ans et qui rêvait de devenir mannequin ou actrice accuse Harvey Weinstein (au centre) de l'avoir agressée sexuellement à cette époque. — PHOTO ARCHIVES AP, MARK LENNIHAN

# Nouvelle attaque en justice contre Weinstein

### Le producteur déchu aurait agressé une mineure en 2002

Agence France-Presse

**NEW YORK — Une femme qui affirme avoir été sexuellement agressée par Harvey Weinstein quand elle avait 16 ans, en 2002, l'a assigné en justice jeudi, rejetant un accord censé solder les actions au civil contre l'ancien producteur de cinéma.**

L'assignation a été déposée au tribunal de l'État de New York par Kaja Sokola. À l'époque des faits, en 2002, elle venait d'arriver à New York depuis la Pologne et rêvait d'être mannequin ou actrice, a indiqué un communiqué transmis par son avocat, Douglas Wigdor.

M<sup>me</sup> Sokola s'était associée en 2018 à une plainte en nom

collectif contre le producteur, sans révéler son identité.

### NOUVEAUX DÉLAIS DE PRESCRIPTION

Mais après l'annonce le 11 décembre que les avocats du producteur avaient trouvé un accord de principe avec les avocats de victimes présumées pour solder cette action, elle a décidé de déposer une nouvelle assignation en son nom.

Bien que l'agression présumée soit vieille de 17 ans,

une loi entrée en vigueur en août dans l'État de New York a considérablement allongé les délais de prescription pour les délits d'agressions sexuelles sur mineurs, et M<sup>me</sup> Sokola dit vouloir profiter.

Selon l'assignation, la jeune Kaja Sokola aurait été présentée en septembre 2002 à Harvey Weinstein, qui l'aurait invitée quelques jours plus tard à déjeuner, en lui faisant croire qu'il voulait aider sa carrière.

Au lieu de l'emmener au restaurant, il l'aurait amenée chez lui, où il l'aurait «terrifiée et abusée sexuellement».

### DES COMPTES À RENDRE

M<sup>me</sup> Sokola, âgée de 33 ans, qui travaille aujourd'hui comme psychologue et thérapeute en Pologne, réclame des dommages d'un montant non précisé.

L'assignation vise Harvey Weinstein, mais aussi son frère Bob, qui dirigeait avec lui à l'époque le studio Miramax, et la Walt Disney Company, alors propriétaire du studio.

«Nous espérons que cette action en justice encouragera des victimes et le procureur de l'État de New York de poursuivre avec nous les efforts pour obliger Harvey Weinstein et ceux qui l'ont aidé à rendre des comptes», a indiqué M. Wigdor dans un communiqué.

Ce malgré le fait que «d'autres ont décidé d'accepter un accord à l'amiable, malgré des conditions insultantes et partiales», selon lui.

La transaction annoncée le 11 décembre, qui reste à valider par un juge, prévoit le versement de quelque 25 millions de dollars à des dizaines de femmes accusant Harvey Weinstein d'abus sexuels.

Elle a été dénoncée par le mouvement de défense des droits des femmes Time's Up et par certains avocats de victimes.

Cette nouvelle action est sans impact sur le procès au pénal du producteur pour agressions sexuelles, qui doit s'ouvrir le 6 janvier.



Le juge Daniel Dumais de la Cour supérieure a pris la cause des journaux de GCM en délibéré. — ERICK LABBÉ, LE SOLEIL

## GROUPE CAPITALES MÉDIAS

## Pas de décision avant lundi

ISABELLE MATHIEU  
imathieu@lesoleil.com

**QUÉBEC** — Les employés des six journaux de Groupe Capitales Médias devront attendre au moins jusqu'au lundi 23 décembre pour savoir si la cour accepte le plan de sauvetage ou si elle le rejette pour préserver tous les droits de poursuite des retraités. À moins que le juge Daniel Dumais de la Cour supérieure n'invente une solution mitoyenne...

«Je suis conscient que ce serait une tristesse incroyable la disparition des journaux alors qu'il y a une possibilité de continuer, a dit le juge Dumais, avant de prendre le dossier en délibéré pour quelques jours. Ça ouvrirait la porte à quoi, à une absence de concurrence?»

Le juge Dumais est face à une situation délicate, toujours en raison de la présence au plan de sauvetage de quittances visant à protéger les administrateurs, les syndicats, leurs centrales et les comités de retraite de poursuites

pour avoir procédé à la terminaison des régimes de retraite. Les retraités pourraient poursuivre, mais seulement s'ils peuvent alléguer une faute lourde ou une fausse représentation.

D'un côté, les avocats du contrôleur financier et de la coopérative plaident que 40 % du financement de 21 millions \$ des

**«Je suis conscient que ce serait une tristesse incroyable la disparition des journaux alors qu'il y a une possibilité de continuer»**

— le juge Daniel Dumais

coopératives pourrait être compromis, car certains prêteurs, encore non identifiés, font des quittances une condition à leur participation.

De l'autre, les retraités font valoir que même sans quittance, les coopératives de journaux pourront demeurer en affaires.

Pour l'avocat du contrôleur PricewaterhouseCoopers, le

juge n'a pas le pouvoir de modifier un plan qui lui est soumis pour homologation : la Cour doit approuver ou rejeter le plan. L'avocate des retraités est de l'avis opposé, mais n'avait pas d'exemple à soumettre. «Le droit est quelque chose qui évolue constamment», a fait remarquer le juge Dumais, ouvrant la porte à un moyen terme.

M<sup>e</sup> Alain N. Tardif, l'avocat du contrôleur, est conscient que le plan de sauvetage des six journaux de GCM est loin d'être parfait. « Mais il représente un compromis raisonnable et viable », plaide-t-il.

La Cour a le pouvoir de mettre à l'abri des poursuites des tiers qui ont joué un rôle clef dans la réorganisation, comme les syndicats, dit M<sup>e</sup> Tardif.

S'ils ont agi de bonne foi, les syndicats et les membres des comités de retraite n'ont rien à craindre d'une poursuite, soumet le juge Dumais.

Une poursuite, même frivole, peut tenir les parties devant les tribunaux pendant des années, rétorque M<sup>e</sup> Tardif.

«Les avocats des syndicats, est-ce qu'ils ont le goût de prendre le risque? Ça fait 10 ans qu'ils sont dans White Birch! », ajoute-t-il, faisant référence au litige

récemment entendu en Cour d'appel entre les retraités et leur syndicat affilié à Unifor.

L'avocate des retraités, M<sup>e</sup> Estelle Tremblay, soutient qu'un plan d'arrangement ne peut pas priver un tiers de son droit de poursuivre d'autres tiers.

Et surtout pas dans la situation douloureuse des retraités de GCM qui, comme les employés actifs, perdront 30 % de leur rente.

« Ce n'est pas *fair*, ce n'est pas juste et ce n'est pas vrai qu'un tribunal peut faire quelque chose comme ça!, s'emporte l'avocate. On a passé le rouleau compresseur sur des gens et on ne leur a pas donné de contrepartie en échange de leur quittance.»

Si le plan échoue et que les journaux ferment, les retraités n'auront rien de plus, lui fait remarquer le juge Dumais.

L'avocate des retraités estime qu'aucune preuve n'a été présentée au tribunal qu'un retrait des quittances ferait échouer le projet. «On a seulement des allégations», dit-elle.

Et si ça se produit? insiste le juge. «Le problème ne réside pas sur les retraités, mais sur des gens qui se cachent», répond M<sup>e</sup> Tremblay, en faisant référence aux institutions prêteuses.

affaires

↑ TORONTO  
17 064,00  
+ 32,06

↑ NEW YORK  
28 376,96  
+ 137,68

↑ S&P 500  
3205,37  
+ 14,23

↑ PÉTROLE  
\$US 61,18  
\$US + 0,33

↓ DOLLAR  
€US 76,21  
€US - 0,02

↑ EURO  
\$CAN 1,4594  
€CAN + 0,08

f facebook.com/  
lenouvelliste

## Les « influenceurs » sous surveillance

Le Bureau de la concurrence du Canada souhaite que les consommateurs soient informés des relations entre les « influenceurs » et les entreprises, produits et services dont ils font la promotion. L'organisme fédéral a indiqué jeudi avoir envoyé des lettres à près de 100 marques et agences impliquées dans ce qu'on appelle le « marketing d'influence ». Certains des plus grands « influenceurs » sur les réseaux sociaux sont des célébrités mondiales telles que Kim Kardashian West, mais même des personnes moins connues avec un compte Facebook, Twitter ou Instagram peuvent recevoir des produits gratuits à promouvoir ou, dans certains cas, des frais. Le Bureau a estimé que les « influenceurs » doivent divulguer clairement ce qu'ils ont reçu et fonder tout commentaire ou témoignage sur leur expérience personnelle. Le commissaire Matthew Boswell a fait savoir que les consommateurs doivent être en mesure de savoir si les opinions exprimées par les « influenceurs » sont indépendantes ou une publicité.

## Un système pour bloquer les appels importuns

Depuis jeudi, un nouveau système est en vigueur afin de bloquer certains types d'appels importuns, même si ses partisans estiment qu'il n'offre qu'une solution partielle à un problème complexe. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a indiqué qu'il recevait chaque année de 80 000 à 90 000 plaintes à propos d'appels téléphoniques indésirables. Il a donné aux opérateurs jusqu'au 19 décembre pour mettre en place un « blocage d'appels universel » ou un système équivalent au niveau du réseau pour arrêter les numéros frauduleux comme « 000-000-0000 ». Mais le CRTC estime que 40 % des plaintes concernant les appels indésirables impliquent l'usurpation d'identité de l'appelant. Grâce à des astuces plus sophistiquées pour prétendre effectuer des appels légitimes, certains stratagèmes pourront échapper au blocage universel. L'organisme réglementaire souhaite également que les entreprises canadiennes adoptent des façons de faire américaines pour permettre d'évaluer la fiabilité des appels. **PC**



Les amateurs de hockey se souviendront que Québecor avait retiré le signal de TVA Sports aux abonnés de Bell au moment même où débutaient les séries éliminatoires de la LNH, le 10 avril dernier. — OLIVIER JEAN, ARCHIVES LA PRESSE

### LITIGE AU SUJET DE TVA SPORTS

# Québecor gagne son bras de fer contre Bell

PIERRE SAINT-ARNAUD

La Presse canadienne

**MONTRÉAL — Après s'être fait rabrouer à chaque round par les instances chargées d'arbitrer leur affrontement, Québecor a finalement remporté son combat contre Bell Canada entourant la diffusion de TVA Sports.**

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications

canadiennes (CRTC) a en effet donné raison au groupe de Pierre Karl Péladeau et oblige Bell Canada à offrir d'ici le 5 février prochain la chaîne sportive du Groupe TVA aux mêmes conditions que sa propre chaîne sportive RDS.

Arbitre ultime, le CRTC a en effet jugé que Bell a accordé une préférence indue à son propre service de sports RDS sur ses plateformes et un désavantage indu à TVA Sports en n'offrant pas ce dernier aux mêmes conditions que RDS. Bell refusait

d'inclure TVA Sports dans son forfait le plus populaire, obligeant ses abonnés à obtenir la station sportive du Groupe TVA soit en s'abonnant à un forfait plus coûteux, soit en payant pour l'obtenir à la carte.

Groupe TVA et surtout son grand patron, Pierre Karl Péladeau, se plaignaient depuis des lunes au CRTC et sur la place publique de cette situation, surtout que Bell ne se livrait pas à la même discrimination du côté anglophone, accordant à Sportsnet, propriété de

Rogers Communications, la même distribution qu'à sa propre station sportive TSN, le pendant anglophone de RDS.

### PRIVÉS DE HOCKEY

L'affrontement avait donné lieu à de multiples escarmouches sur la place publique, le tout culminant lorsque Québecor avait tenté de porter un grand coup en retirant le signal de TVA Sports aux abonnés de Bell au moment même où débutaient les séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey, le 10 avril dernier. Le conglomérat québécois avait tenté d'en faire porter l'odieux au géant canadien en martelant à grands coups de publicité que « Bell avait décidé de pénaliser » ses auditeurs, alors que la décision était uniquement celle de Québecor.

Bell avait aussitôt lancé une contre-attaque juridique, réclamant de la Cour supérieure qu'elle

intervienne pour forcer Québecor à respecter ses ententes et ses engagements auprès du CRTC. Québecor avait tenté une riposte avec une requête en demandant au tribunal de déclarer abusive la demande d'injonction. Le juge Claude Champagne, de la Cour supérieure, avait balayé cette dernière requête du revers de la main et donné le premier round à Bell, émettant une injonction ordonnant à Groupe TVA de rétablir le signal deux jours après son interruption.

### GRONDÉ PAR LE CRTC

Le CRTC avait pourtant émis, dès le 8 avril, soit deux jours avant que le signal ne soit coupé aux abonnés de Bell, un avis indiquant que la règle du *statu quo* devait s'appliquer, c'est-à-dire que, dans le cas d'un différend, les parties doivent continuer à exercer leurs ententes telles que conclues jusqu'à ce que le différend soit résolu. Or, devant le maintien de la menace de couper le signal, le Conseil était revenu à la charge le 10 avril même, avec une ordonnance enjoignant Groupe TVA de respecter le *statu quo* sous peine de voir la licence de TVA Sports suspendue.

Voyant que Groupe TVA passait à l'offensive et coupait le signal de TVA Sports aux abonnés de Bell en dépit de son ordonnance, le CRTC avait convoqué Groupe TVA à une audience publique la semaine suivante pour rendre une décision dans laquelle la licence de TVA Sports était suspendue, mais que cette suspension entrerait en vigueur « seulement si le signal de TVA Sports est retenu des entreprises de distribution de Bell avant que le différend soit réglé ».

C'est ce différend qui est maintenant réglé par la décision rendue jeudi par le CRTC. Bell Canada a maintenant jusqu'au 5 février prochain pour offrir à ses abonnés TVA Sports dans le même forfait et aux mêmes conditions que sa propre chaîne de sports, RDS.

Rejoint par La Presse canadienne, une porte-parole de Bell n'a pas précisé si l'on irait en appel ou, dans le cas contraire, si l'inclusion de TVA Sports dans le forfait le plus populaire se traduirait par une augmentation du tarif associé, se contentant de dire qu'on examinait la décision.

## PROTÉGER L'ALUMINIUM

# Les régions se mobilisent

DENIS VILLENEUVE

dvilleeneuve@lequotidien.com

Les syndicats représentant les travailleurs des alumineries du Québec, avec comme alliés des représentants de la société civile, des élus et des gens d'affaires, se mobilisent afin d'obtenir du gouvernement fédéral les mêmes protections pour l'aluminium que pour l'acier dans le cadre du nouvel Accord de libre-échange Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM).

Jeudi, les dirigeants du Syndicat des Métallistes et du SNEAA-Unifor ont convié élus et représentants socio-économiques au Complexe Jacques-Gagnon d'Alma afin de partager leurs préoccupations à la suite du dévoilement la semaine dernière du texte de l'ACÉUM.

Celui-ci prévoit que 70 % des pièces automobiles contenant de l'aluminium devront provenir de la zone nord-américaine pour qu'un véhicule soit exempt de tarifs douaniers. Toutefois, il suffit que l'aluminium d'un autre continent soit fondu et transformé dans les trois pays de l'accord pour qu'il soit conforme au traité, ce qui est considéré comme un trou béant pour l'avenir de la production d'aluminium au Canada. Le Mexique pourrait ainsi ouvrir ses frontières à l'aluminium vendu par les Chinois, Russes et Indiens.

«Pour nous, c'est une crainte majeure à long terme. On va se réveiller sans investissement majeur. On veut être protégés. On souhaite recevoir des investissements et croire qu'on



Présents aux côtés des leaders syndicaux, la mairesse de Saguenay, Josée Néron, et le maire d'Alma, Marc Asselin, ont réclamé la protection de l'industrie de l'aluminium dans le cadre de l'ACÉUM.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

à un avenir. On exige des gouvernements qu'ils nous supportent», a lancé Alexandre Fréchette, président du Local 9490 affilié aux Métallistes.

Éric Drolet, du Local 9700 de l'Aluminerie de Bécancour (ABI), a rappelé que les alumineries du Québec sont situées dans les régions et

que ce seront ces régions qui seront touchées par la négligence du gouvernement fédéral.

Les maires Marc Asselin, d'Alma, et Josée Néron, de Saguenay, sont montés en duo sur la scène pour lancer un appel à la solidarité.

«On a mangé une volée en foresterie, on a vécu une problématique dans le domaine

agricole et on s'en prend à l'aluminium. C'est la base de notre économie régionale. On ne sait plus où on s'en va à l'avenir», a déclaré M. Asselin.

Du côté de la députation régionale, les bloquistes Mario Simard et Alexis Brunelle-Duceppe ont convié les représentants de la région à se présenter au Parlement lors de la reprise des travaux de la Chambre des communes à la fin janvier, afin de faire valoir le point de vue des régions.

Le député provincial de Jonquière, Sylvain Gaudreault, a déclaré qu'il est inacceptable que l'aluminium vert provenant du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne soit pas traité sur le même pied que l'acier. Il s'en est pris au gouvernement Legault. «Le gouvernement se laisse berné par un premier ministre fédéral incapable de se défendre devant les présidents Obrador et Trump. Je suis ici pour dire à M. Legault qu'il doit se tenir debout devant son homologue du fédéral. Il faut une stratégie serrée et chirurgicale pour dire aux grands investisseurs que l'aluminium le plus vert est produit ici.»

Alain Gagnon, président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (SNEAA) Unifor, a réitéré les propos tenus la veille voulant que les producteurs d'aluminium satisfaits de l'ACÉUM et de la nouvelle convention collective signée pour quatre ans doivent saisir le présent contexte pour procéder à des investissements conformes aux engagements pris envers la région.

Jeudi, la Chambre des représentants des États-Unis a approuvé par une forte majorité le nouvel accord commercial.

## TROIS-RIVIÈRES

## Nouvelle entreprise en automatisation

GABRIEL DELISLE

gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une nouvelle entreprise qui se spécialise dans l'automatisation vient tout juste de lancer ses opérations à Trois-Rivières. Fondée par trois jeunes entrepreneurs, l'entreprise GSC Automation a inauguré mercredi sa nouvelle usine de la rue du Père-Daniel.

Les électromécaniciens Marc Guillot et Mathieu Simoneau se sont associés à Natasha Côté, qui se spécialise de son côté en administration. La nouvelle entreprise de ces trois entrepreneurs offre la conception sur mesure de machines automatisées, d'usinage de pièces métalliques, découpes au plasma, soudage et réparation d'équipement en ateliers.

«On fait principalement de la conception de machines industrielles automatisées. On fait

aussi de la conception de pièces sur mesure en acier, acier inoxydable, aluminium ou encore du reconditionnement de machines et de la maintenance préventive», mentionne Natasha Côté, directrice administrative de GSC Automation.

La jeune entreprise a déjà décroché des contrats auprès d'entreprises industrielles de la région. «On les remercie pour leur confiance», précise-t-elle.

Des investissements d'environ 400 000 \$ ont été nécessaires pour démarrer l'entreprise. Toutefois, celle-ci peut compter sur un prêt de 87 000 \$ du gouvernement du Québec par l'entremise du Fonds de diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie pour l'acquisition d'équipements et l'aménagement de l'usine.

«L'arrivée de cette nouvelle entreprise spécialisée dans l'automatisation et la conception de nouveaux équipements industriels réponde



Le directeur recherches et développement de GSC Automation, Mathieu Simoneau, est accompagné sur la photo de Chantal Durocher, directrice au développement des affaires à Desjardins entreprises, de Marc Guillot et Natasha Côté, directeur de projets et directrice administrative de la nouvelle entreprise, ainsi que de Cynthia Slicer, commissaire industrielle à IDE Trois-Rivières.

— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

aux besoins des PME manufacturières de la Mauricie et du Centre-du-Québec», affirme le député de

Trois-Rivières et ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet.

«De ce fait, GSC Automation pourrait contribuer à pallier le manque de main-d'œuvre dans la région et à accroître la productivité des entreprises d'ici. Je lui souhaite beaucoup de succès en Mauricie.»

Innovation et Développement économique (IDE) Trois-Rivières accorde une aide financière de 40 000 \$ à cette nouvelle entreprise. Cette somme provient du Fonds local de solidarité et du Fonds local d'investissement. «Alors que l'industrie manufacturière vit les contrecoups de la rareté de la main-d'œuvre, les services de GSC Automation contribuent directement à augmenter la productivité de ses clients. Pour nous, tout le monde est gagnant», estime Cynthia Slicer, la commissaire industrielle responsable du dossier de GSC Automation.

En terminant, Desjardins accorde une subvention de 1500 \$ à cette entreprise ainsi qu'une marge de crédit de 10 500 \$.

# Star Wars: un retour qui réjouit



**FRANÇOIS HOUDE**  
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — C'était une journée à marquer d'un X au sabre laser jeudi alors que sortait sur les écrans des salles commerciales le neuvième et dernier épisode de la saga Skywalker de la franchise *Star Wars: L'ascension de Skywalker*. Les cinémas Fleur de Lys, du Cap de Trois-Rivières ainsi que Biermans de Shawinigan ont accueilli l'événement qui réjouit aussi bien les nombreux fans de la série que les gérants des salles.

Rencontrée en fin après-midi jeudi Andréanne Thériault, assistante-gérante au cinéma Fleur-de-Lys du centre commercial le Carrefour dans le secteur Trois-Rivières-Ouest, entrevoyait la soirée avec beaucoup d'enthousiasme. «C'est sûr que c'est le genre de film qu'on attend avec impatience parce que ça nous amène non seulement beaucoup de gens mais une clientèle enthousiaste qui se fait une fête de venir au cinéma. Ce sont beaucoup de jeunes souvent très excités et c'est une clientèle qui achète beaucoup de nourriture, ce qui est un revenu supplémentaire apprécié.»

Le film sera présenté dans deux salles différentes dans chacun des trois cinémas mauriciens avec une version 3D et une autre en 2D. À Shawinigan, on a même fait un spécial en ajoutant aux deux représentations prévues jeudi et vendredi soirs: une projection débutant à minuit et 10 minutes pour les fans purs et durs. «Souvent, le 2D attire plus de gens que le 3D mais dans ce cas-ci, comme c'est précisément le genre de film qu'il vaut vraiment la peine de voir en 3D, je m'attends à ce que les fans soient nombreux à venir voir cette version pour vivre une expérience plus intense. Comme nous présenterons aussi la version originale anglaise ce dimanche après-midi, 22 décembre, 15 h 30, de même que jeudi soir prochain (le 26 décembre) à 19 h, je m'attends à ce que cette version ait beaucoup de succès. Comme c'est une série culte, beaucoup de



L'assistante-gérante Andréanne Thériault du Cinéma Fleur de Lys attendait avec impatience la première de *Star Wars: L'ascension de Skywalker* jeudi soir. Le film prenait l'affiche également au Cinéma du Cap et au Cinéma Biermans de Shawinigan. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

fans veulent vivre l'expérience la plus vraie possible.»

On a réservé la plus grande salle du Fleur de Lys ainsi qu'une autre salle moyenne et l'assistante-gérante croit qu'elle connaît

**«C'est sûr que c'est le genre de film qu'on attend avec impatience parce que ça nous amène non seulement beaucoup de gens mais une clientèle enthousiaste qui se fait une fête de venir au cinéma.»**

tra des salles comble dans les prochains jours. Ça devrait être d'autant plus vrai pour la toute première fin de semaine de projections parce que les fans voudront voir le film rapidement pour éviter de se faire gâcher

certaines surprises par des indiscretions d'amis ou sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, elle estime que la teneur des critiques ne devrait pas jouer pour beaucoup dans les chiffres de fréquentation. «Dans ce genre de film là, la critique n'est pas un élément déterminant dans le succès. Le film est un événement en soi et les fans veulent le voir de toute façon.» Cela dit, les critiques sont partagées: on en lit autant de très bonnes que de mitigées.

«Comme c'est le dernier élément de la saga Skywalker, le film revêt un caractère particulier pour les amateurs. C'est comme quand on a présenté le dernier de la série des *Harry Potter*: ça avait eu un succès fou.»

Si on ne pouvait voir aucun fan déguisé en attente de la première représentation ni au Fleur de Lys ni au Cap jeudi vers 16 h 30, il ne faisait aucun doute dans l'esprit d'Andréanne Thériault qu'elle allait accueillir une importante cohorte de spectateurs déguisés en personnages de la série lors des projections. «Il y en a

toujours eu pour les films précédents de la saga. Nous, on le souhaite parce que plus il y a de gens déguisés, plus on aime ça: ça nous met de bonne humeur!»

Il est déjà acquis que deux salles seront consacrées à *Star Wars: L'ascension de Skywalker* à Trois-Rivières-Ouest pendant toute la période des Fêtes mais on ne peut prédire combien de temps le film demeurera à l'affiche. «On sait que ça va bien fonctionner pendant le temps des Fêtes parce que les gens sont en congé et aussi parce qu'à Noël, les gens s'offrent beaucoup de cartes-cadeaux de nos cinémas Fleur de Lys et du Cap.»

«Pendant le temps des Fêtes, tient-elle à préciser, comme les horaires peuvent fluctuer de jour en jour, on recommande aux gens d'aller sur le site *cinentreprise.com* pour vérifier les heures exactes de projection.»

On peut faire de même pour le cinéma Biermans (*place-biermans.com*) pour lequel des cartes-cadeaux sont également disponibles.

## STAR WARS — L'ASCENSION DE SKYWALKER

## Du pareil au même



ÉRIC MOREAULT  
emoreault@lesoleil.com

## CRITIQUE

**J'avais un mince espoir que *L'ascension de Skywalker* vienne conclure la saga intergalactique *Star Wars* avec un long métrage épique, plus de 40 ans après avoir vu le premier film au défunt cinéma Charest. Si mince, en fait, que je n'ai même pas été déçu de me faire servir cette bouillabaisse fade qui recycle, encore une fois, les éléments empruntés aux épisodes précédents.**

Le manque d'enthousiasme des spectateurs en ce soir d'ouverture, pourtant des supporters dévoués, était palpable au générique. Oui, le dernier chapitre de la trilogie de trilogies boucle la boucle — d'assez belle façon d'ailleurs. Mais ce fut long et ardu avant d'y arriver.

Ce qui devient agaçant à la longue sous l'emprise Disney, qui envisage ses franchises comme de vulgaires machines à imprimer de l'argent, c'est cette volonté de tout lisser pour plaire au plus grand nombre. Ce faisant, on dépouille l'œuvre de son essence, tout en affichant un respect préfabriqué de sa mythologie.

Même si certains, moi compris, constatent qu'on donne aux inconditionnels ce qu'ils veulent — et ils en redemandent. Rian Johnson (*À couteaux tirés*) avait à peine osé sortir du carcan dans

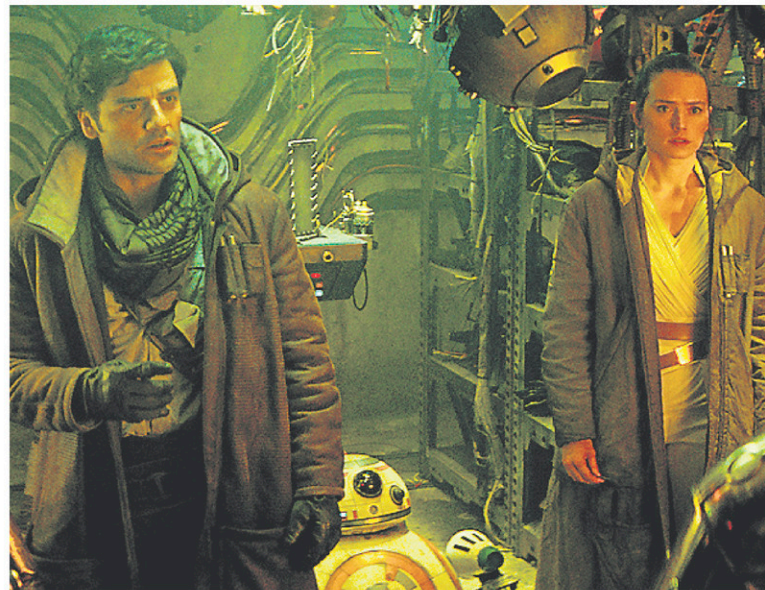
*Les derniers Jedi* (2017). Les purs et durs n'avaient pas aimé...

Le chapitre IX débute un an après celui-ci. L'empereur Palpatine, revenu d'entre les morts (voir *Le retour du Jedi*, 1983), fourbit ses armes. Le mécréant seigneur Sith a créé une énorme flotte de destroyers pour reconquérir la galaxie.

Ben Solo, alias Kylo Ren (Adam Driver), y voit une menace à son pouvoir. Il tente de convaincre Rey (Daisy Ridley) de forger une alliance pour éliminer cet ennemi tout-puissant...

Mais la Jedi en devenir a d'autres idées en tête, dont connaître la vérité sur ses origines. Avec ses fidèles amis de la rébellion, Poe (Oscar Isaac) et Finn (John Boyega), Rey va tenter de rétablir la suprématie du Bien sur le Mal.

La trame respecte en tout point les obligatoires : courses-poursuites, sur terre et dans les airs ; batailles de sabre laser ; présence du *Faucon millénium* ; références



Oscar Isaac qui incarne Poe Dameron, et Daisy Ridley dans son rôle de Rey — COURTOISIE DE BUENA VISTA

à Vader ; apparition surprise de personnages des épisodes précédents ; etc.

J.J. Abrams joue à fond sur la familiarité pour conforter le spectateur dans son sentiment de reconnaissance. *Le réveil de la force*, qu'il a réalisé en 2015 en ouverture de la dernière trilogie, était, à peu de choses près, un copié-collé d'*Un nouvel espoir* (1977), de George Lucas.

Cette fois encore, le réalisateur agit en soldat docile, qui connaît le cahier de charge imposant de multiples explosions et des effets spéciaux à profusion. Mais trop, c'est comme pas assez !

Abrams redémontre qu'il sait être bon technicien, mais pas un grand cinéaste. D'ailleurs, des passages de son *space opera* sont tellement plaqués qu'ils en deviennent grandiloquents.

promènent dans l'espace avec pas d'casque...

Plus que jamais la présence de Rey, en femme déterminée, droite et inspirante, s'avère le pilier du récit. Le magnétisme de Daisy Ridley et son sourire éclatant en font un personnage fascinant et à multiples facettes. Adam Driver tire aussi son épingle du jeu.

Peu importe ce que les critiques vont dire ou écrire, les amateurs nombreux de *Star Wars* vont se ruer aux guichets.

Les autres vont continuer à passer leur chemin. Comme la très grande majorité des franchises, l'univers est tellement autoréférentiel qu'il devient presque indéchiffrable aux non-initiés.

Je vais révéler un secret à ceux-ci : la Force, au fond, se veut la manifestation de notre détermination à vaincre les peurs qui nous paralysent pour accomplir de petites et grandes choses.

Que la Force soit avec vous.

## Au générique

Cote : ★★★½

Titre : Star Wars — L'ascension de Skywalker

Genre : Science-fiction

Réalisateur : J.J. Abrams

Acteurs : Daisy Ridley, Adam Driver, Oscar Isaac, John Boyega

Classement : Général

Durée : 2 h 35

On aime : que ce soit le chapitre final du cycle Skywalker.

On n'aime pas : la recette.

## LES ARTS EN BREF

## Appel de candidatures

**TROIS-RIVIÈRES (FH)** — Culture Trois-Rivières lance l'appel de candidatures des 27<sup>e</sup> Grands Prix culturels de la Ville de Trois-Rivières. Les artistes, organismes et intervenants ont jusqu'à vendredi 24 janvier 2020 à 17 h pour soumettre leur candidature pour l'un ou l'autre des prix disciplinaires suivants: Prix de la relève Godro, Prix des arts médiatiques, Prix de la littérature Gerald-Godin, Prix du patrimoine Benjamin-Sulte, Prix des arts visuels Stelio-Sole, Prix des arts de la scène Louis-Philippe-Poisson et Prix de l'initiative Éducation-Culture. Tous les détails sur le processus d'appel des candidatures se trouvent sur le site : <http://www.v3r.net/culture/developpement-culturel/grands-prix-culturels-de-trois-rivieres>. La soirée de remise se déroulera le 4 mai 2020. On décernera alors trois prix non disciplinaires: le Prix Arts-Affaires, le Prix Trois-Rivières sans frontière et le Grand Prix de la culture. Des bourses de 2000 \$ seront

accordées aux lauréats dans chacune des catégories à l'exception du Prix Arts-Affaires.

## De Transcendance à Odaci

**TROIS-RIVIÈRES (FH)** — Le 14 décembre dernier, Transcendance présentait un spectacle intitulé *25 ans d'étoiles* au Centre des arts de Shawinigan. Ce spectacle venait célébrer 25 ans de l'école Transcendance. Lors de la troisième représentation, l'équipe a dévoilé le nouveau nom et le nouveau logo de l'école de danse et de cirque devant les spectateurs et 40 invités ayant œuvré chez Transcendance comme membres du conseil d'administration, danseurs ou autrement. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'école fonctionnera sous le nom de Odaci avec la même équipe et la même mission de rendre les bienfaits de la danse et du cirque accessibles à tous.

leNouvelliste Amalga Les Films Séville

**VOUS OFFRENT LA CHANCE DE GAGNER UN LAISSE-PASSER DOUBLE DU FILM**

**MERCI POUR TOUT**

En décembre, contribuez à la Guignolée des médias en apportant vos denrées non périssables dans un cinéma participant!

Pour participer, visitez le concours [LesFilmsSeville.com](http://LesFilmsSeville.com)  
Indice : SOEURS

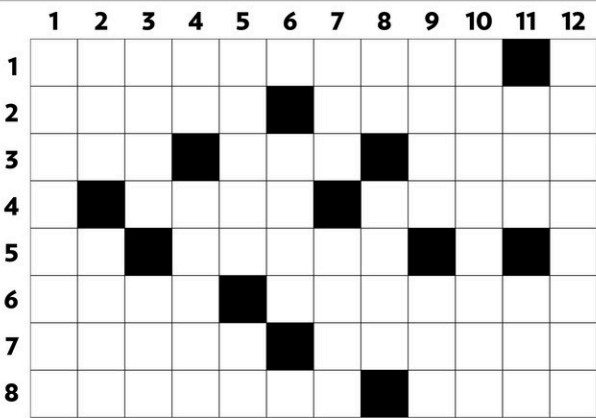
**AU CINÉMA DÈS LE 25 DÉCEMBRE**

MerciPourTout-LeFilm.com

Le concours se termine le 22 décembre 2019 à 23h59. Les 15 gagnants seront contactés par courriel et recevront leur laissez-passer double valable en tout temps par la poste. Valeur totale des prix : 300 \$. Règlement du concours disponible sur [concours.LesFilmsSeville.com](http://concours.LesFilmsSeville.com)

f t i YouTube LesFilmsSeville

MOTS CROISÉS JUNIOR



**HORIZONTALLEMENT**

- 1 Limites qui séparent deux pays.
- 2 Appareil qui produit des rayons intenses et qui a des usages variés. - Personne qui conduit un avion.
- 3 Il est parfois très pluvieux. - Qui est d'une seule couleur. - Masse d'eau qui s'écoule, se déplace.
- 4 Poisson de mer plat, aux nageoires triangulaires très développées. - Chagrin, tristesse.
- 5 Troisième personne. - Moyen de transport souterrain.

- 6 Douleur d'enfants. - Paisible et calme.
- 7 Emplacements, endroits. - Vêtement faisant partie du complet masculin.
- 8 Art de manier l'épée. - Peut permettre d'évaluer la force de quelqu'un.

**VERTICALEMENT**

- 1 Qui est susceptible de s'adapter aux circonstances.
- 2 Rongeur au museau pointu et à longue queue. - Règles qui définissent les droits et les devoirs de chacun dans une société.
- 3 Avoir du courage. - Celui du colibri est long et mince.

- 4 Qui a vu le jour. - Sentiment d'attachement très intense.
- 5 Femelle du porc. - Onze, en chiffres romains.
- 6 Dont on distingue bien les contours.
- 7 Bout de la tige du maïs portant les grains. - Suite d'images qui se forment dans l'esprit quand on dort.
- 8 Ricané. - Minuscule orifice à la surface de la peau.
- 9 Génie qui symbolise l'air, le feu ou la terre, dans les pays du Nord. - Est opposé à l'ouest.
- 10 Robustesse.
- 11 Expression de la voix. - Qui sont à nous.
- 12 D'une manière stupide.

**SOLUTION** du dernier numéro

1	G	R	A	S	S	O	U	I	L	L	E	T
2	L	E	G	U	E	R	M	E	U	T	E	
3	A	V	R	I	L	R	I	N	E	T		
4	N	U	E	E	M	A	T	I	E	R	E	
5	D	S	S	E	M	E	S	S	N			
6	E	N	S	U	I	T	E	L	O	U	P	
7	S	I	E	N	I	N	H	A	L	E	R	
8	D	R	E	S	S	E	M	E	R	E		

MOT MYSTÈRE

**INFORMATIQUE - Un mot de 9 lettres**

ACCES  
ANGERS  
ASSEMBLER  
AVIONIQUE

BIT  
BOITE  
BUG  
BUS

CADRE  
CARTE  
CLE  
CLIC  
CLIQUER  
CLONE  
COBOL

DEBOGUER  
DEDIE  
DONNEE

ECRASER  
EDITEUR  
EMULER  
ENSEIGNEMENT  
ENTREE

FTP

GROUPE

IBM  
ICONE

JEU

MENU  
MIPS  
MOT

NAVIGUER

E	J	E	R	T	S	I	G	E	R	A	M	E	N	U
P	E	L	C	R	E	L	B	M	E	S	S	A	E	S
U	U	T	E	G	A	D	O	C	S	N	A	R	T	U
O	E	N	I	T	U	O	R	L	A	T	D	N	E	R
R	E	U	G	O	B	E	D	O	R	A	E	T	E	I
G	E	M	C	P	B	R	R	N	C	M	E	U	I	V
B	B	T	E	N	T	R	E	E	E	N	G	A	D	C
I	E	R	R	U	S	F	E	N	A	I	T	C	E	I
T	L	U	N	A	Q	I	G	L	V	M	F	S	D	L
R	B	E	N	O	C	I	P	A	U	I	O	I	O	C
A	A	T	S	R	E	G	N	A	E	M	S	R	N	O
C	T	I	O	S	B	S	M	O	T	P	E	U	N	B
E	R	D	N	U	R	E	U	Q	I	L	C	O	E	O
U	O	E	G	B	T	F	E	M	N	V	C	S	E	L
R	P	R	L	R	U	E	T	C	U	D	A	R	T	T

Solution du dernier numéro : OPUSCULE 20-12-2019

OCTET  
ORDRE

RAM  
REGISTRE  
RISC

SOFT  
SOURIS

TRADUCTEUR VIRUS  
TRANSCODAGE VISUEL

PLANETE  
PORTABLE

ROM  
ROUTINE

TAPIS  
TOUT  
TRACEUR

UNITE  
URL

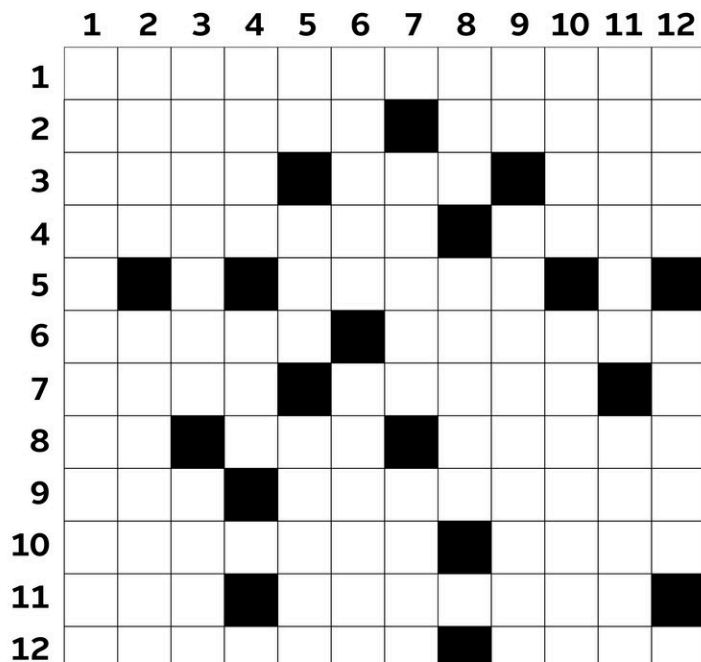
MOTS CROISÉS

**HORIZONTALLEMENT**

- 1. Chargés de mission.
- 2. Partie du globe oculaire - Lichen de couleur grisâtre.
- 3. Montée des eaux - Mollusque bivalve - Sert à l'identification des criminels.
- 4. Voyage riche d'incidents - Marche derrière.
- 5. Charognard.
- 6. Inclinaison d'un terrain - Tissus.
- 7. Oud ou sarod - Flûte ou bal-lon.
- 8. Indique le moment - À peu près 6 mois après Noël - Ho que non !.
- 9. Paroi - Parcourir à grandes enjambées.
- 10. Présente un angle droit - L'aigle y atterrit.
- 11. En costume d'Eve - On y fixe une ampoule.
- 12. Grande frayeur - A la forme d'une lettre.

**VERTICALEMENT**

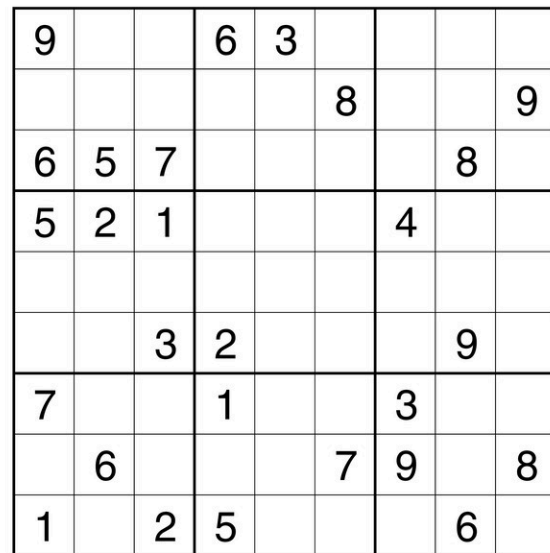
- 1. Union.
- 2. Croque - Gardien de harem.
- 3. Assourdissant - Lever les pattes.
- 4. Ils ont la tête dure - Collation.
- 5. Pronom personnel - Est en eau - Se fait attendre.
- 6. Distancer - Système de fermeture.
- 7. Chêne vert - Phobie.
- 8. Impayée - Joue un mauvais tour à.
- 9. Existes - Se dit d'une glande.
- 10. Il se déplace lentement - Aimables.
- 11. Écrit - Arbres africains.
- 12. Perçoit une impression physique - Tour complet d'une hélice.



**SOLUTION** DU DERNIER NUMÉRO

1	C	A	C	H	O	T	T	E	R	I	E	S		
2	A	G	H	A		O	U	V	E	R	T	E		
3	P	O	I	N	D	R	E		M	A	R	I		
4	I	R	A		O	E	U	F		N	E	Z		
5	T	A	N	K	S		R	A	K	I		E		
6	O		T	E	E	S		R	E	E	R			
7	N	O	I	R		O	P		P	N	E	U		
8	N	B		A	P	L	A	T	I		T	R		
9	E	T	A	T	I	S	E	R		D	I	A		
10		E	X	I	T		L	I	S	E	R	E		
11		I	N	I	T	I	A	L		E	M	E	T	
12		F	U	S	E	E		A	D	M	I	R	E	

SUDOKU



Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

**SOLUTION** DU DERNIER SUDOKU

6	2	3	1	5	9	8	7	4
8	5	7	6	4	2	1	3	9
9	1	4	8	7	3	6	5	2
3	6	2	5	1	8	4	9	7
1	7	9	2	6	4	3	8	5
5	4	8	9	3	7	2	1	6
2	3	5	4	9	1	7	6	8
7	8	6	3	2	5	9	4	1
4	9	1	7	8	6	5	2	3

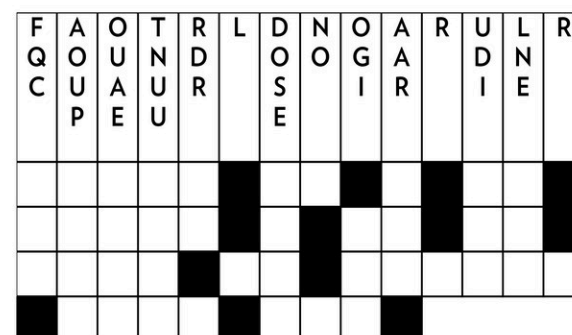
Niveau de difficulté : facile

4932

4931

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com).

**CITATION SECRÈTE** par Isabelle Vadeboncoeur



**Thème : Citation d'Henri Jeanson**

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

**Solution** du dernier numéro :

Citation de Paul Guillaume: Si on répétait toujours le même acte on n'apprendrait jamais rien.

**HOROSCOPE** Vendredi 20 décembre 2019

**Bélier (21 mars au 19 avril)**  
Grâce à l'influence de la Lune en Balance, face au Bélier, les efforts que vous fournissez maintenant devraient vous procurer des résultats rapidement. Voici le moment idéal pour vous consacrer à des projets qui vous tiennent à cœur ou vous investir joyeusement pour la semaine prochaine. Les petites trouvailles seront bénéfiques pour vos cadeaux...

**Taureau (20 avril au 20 mai)**  
La chance devrait vous sourire tandis que Jupiter se trouve dans un Signe de Terre ami du vôtre. Voici une bonne période pour entreprendre une démarche audacieuse ou prendre un petit risque bien calculé. Si vous hésitez entre deux alternatives, vous devriez demeurer fidèle à votre première idée. Et ne négligez surtout pas de répondre à vos messages...

**Gémeaux (21 mai au 21 juin)**  
Un curieux hasard pourrait venir agrémentez votre fin d'année, notamment dans le cadre de votre vie sociale. Les amis et connaissances de vos proches pourraient jouer un rôle important dans votre vie. Car en présentant certaines personnes les unes aux autres vous pourriez élargir votre cercle de fréquentations et créer un groupe dynamique. Préparez la prochaine semaine...

**Cancer (22 juin au 22 juillet)**  
La présence de Jupiter dans votre Signe opposé, le Capricorne, devrait aiguïser vos aptitudes et rafraîchit votre mémoire, ce qui bénéficiera grandement à vos préparatifs de la semaine prochaine. Si par ailleurs vous devez subir un test, vous n'avez aucune raison de craindre l'échec. Et en soirée, vous devriez même donner un second souffle à une relation tendue...

**Lion (23 juillet au 22 août)**  
Essayeriez-vous de donner ce que vous n'avez pas à des gens qui n'ont pas envie de le recevoir? La visite du cycle de la Lune en Balance vous invite à examiner vos rapports personnels avec un maximum de lucidité. Si certaines relations paraissent difficiles ou semblent aller à sens unique, il faudrait probablement tenter d'harmoniser le tout au mieux en cette fin d'année...

**Vierge (23 août au 22 sept.)**  
Les astres en Capricorne, amis de votre Signe, devraient grandement vous favoriser actuellement. En effet, le moment semble parfait pour vos projets, et bien planifier votre fin d'année. Parallèlement, vous ne devriez pas avoir peur d'obtenir la réponse à une question qui vous tracasse. La situation est moins grave que vous ne l'anticipez et la solution se trouve à votre portée.

**Balance (23 sept. au 23 oct.)**  
L'éloquence de votre discours devrait vous ouvrir des portes. La Lune est en Balance! Voici un moment propice pour rallier des appuis à une cause que vous jugez importante. Si vous prenez l'initiative, les changements que vous proposez devraient entraîner des répercussions positives. Ne laissez pas quelqu'un de négatif vous décourager ou vous dissuader de poursuivre un objectif.

**Scorpion (23 oct. au 21 nov.)**  
L'arrivée demain de la Lune en Scorpion devrait vous offrir une fin de semaine stimulante, voire palpitante. Si vous avez envie de poser un geste audacieux ou inusité, le moment s'y prête parfaitement. Hier ne vous concerne plus, alors concentrez-vous sur l'instant présent et agissez avec un maximum de spontanéité pour bien organiser demain...

**Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)**  
Les amis de vos amis pourraient également devenir vos amis. Il est probable qu'une ou plusieurs personnes que vous n'attendiez pas viennent se greffer à vos activités. Avec Mercure en Sagittaire, essayez de garder l'esprit ouvert, et ne jugez pas les gens trop rapidement. C'est une bonne fin d'année pour pratiquer une nouvelle activité. La chance pourrait même se manifester...

**Capricorne (22 déc. au 19 janv.)**  
Une époque riche en émotions qui pourrait chatouiller une ou deux cordes sensibles. Jupiter est en Capricorne, et le Soleil viendra le rejoindre sous peu... Permettez-vous d'exprimer vos sentiments et de verbaliser vos états d'âme. Les entretiens en tête à tête et les réunions intimes ne devraient pas vous déplaire. Et une nouvelle responsabilité vous ouvrira des portes...

**Verseau (20 janv. au 18 fév.)**  
Il est probable que la visite de Vénus maintenant en Verseau vous fasse ressentir des émotions supplémentaires. Commencez toutefois par admettre qu'il est impossible d'obtenir l'approbation unanime et faites ce qui vous semble juste sans vous laisser influencer par d'autres. Ne vous sentez surtout pas coupable d'accorder la priorité à vos besoins et à vos envies...

**Poissons (19 fév. au 20 mars)**  
Les aveux et confidences pourraient prendre davantage d'importance en cette époque particulière. Une chose dont vous vous doutiez pourrait être confirmée, mais vous ne devriez pas propager la nouvelle. Sur le plan professionnel, une initiative originale vous vaudra la reconnaissance qui vous est due. Mais si vous ne saisissez pas l'occasion, quelqu'un d'autre pourrait le faire...

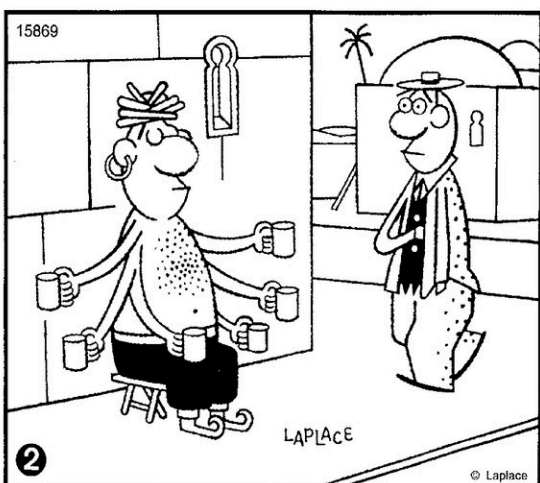
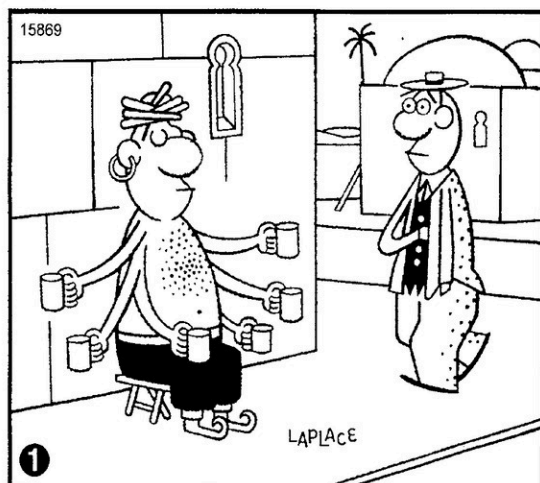
Pour information : [marylene@marylene.com](mailto:marylene@marylene.com)

**MOTS FLÉCHÉS**

CAMOUFLER JEUNE FILLE CANDIDE	BANDE DE SOIE PAPRIKA	GRAND	ENLÈVE LE HAUT CLAIR	AGRESSIF TRÈS DRÔLE	NE VOIT PAS LA VIE EN ROSE
					LE MOI
SUR UN VOILIER LETTRE GRECQUE		NIGAUDES FAIBLESSE			
		DISCIPLINE D'ÉQUITATION MONNAIE SUÉDOISE			
UN TRUC À CLIQUER PÉNIBLE			CRÊPES DU MEXIQUE FINAIDE		
			POISSON SE FAUFILE		DÉSIRABLE
RIDE	OISEAU AUSTRALIEN REBELLE			PETITE BAIE GREFFER	
		ATTAQUER EN JUSTICE FOUDROYÉ			
GRISENT ÉCOSSAIS					CUBE PAS BLAFARD
		MAINTENU PRÉFIXE QUI MULTIPLIE			AGILES
GÉNISSE	GRAND ARBRE LES PLUS VIEUX		POISSON D'EAU DOUCE	ANCIEN OUI SOUPLE	
			CUIT À FEU DOUX CHEF MUSULMAN		
ORNER DE MÉTAPHORES SANS VARIÉTÉ				DODU	
		SE TIENT SUR SES GARDES			
GROUPE D'INSECTES AVACHIE				BOUCHÉ	
		ANTIDOTES			

No1751

**ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?**



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

- 1 Le dos du mendiant est incomplet.
- 2 Main incomplète sur la timbale du milieu.
- 3 Une bandelette en plus sur le turban.
- 4 Le col du pléon est plus large.
- 5 La jambe droite de son pantalon est plus large.
- 6 Un bouton en plus sur son gilet.
- 7 Trottoir incomplet à gauche de la maison de droite.
- 8 Le tronc du palmier.

S	E	D	E	W	E	R	E	E	S	U
E	T	U	L	W	I	V	S	S	E	S
T	N	A	F	E	M	A	S	I	N	U
S	V	A	R	G	R	E	G	A	W	I
E	S	I	A	R	B	E	R	E	U	A
L	I	O	E	E	W	E	O	R	E	S
U	N	E	T	E	R	E	S	E	E	R
D	E	N	T	E	N	T	E	N	E	N
R	E	N	T	E	N	I	L	I	P	L
E	S	N	A	U	E	W	E	U	U	X
P	A	V	A	F	E	R	E	M	E	R
S	O	S	A	C	T	A	C	O	N	E
E	G	E	L	A	T	A	V	S	I	P
S	E	R	I	N	E	S	P	I	S	P
E	H	E	C	N	A	L	B	L	E	O
D	M	E	V	O	O	O	O	O	O	O

# Nécrologie



## JACQUES B. LAMY

1947 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 7 décembre 2019, est décédé à l'âge de 72 ans, M. Jacques B. Lamy, conjoint de Mme Marie-Josée Lachapelle, fils de feu Bernard Lamy et de Mme Françoise Gélinas, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au  
Centre Funéraire Rousseau  
3300, boul. des Forges  
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h.  
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 21 décembre à 17 h  
au Mémorial du Centre funéraire.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe Marie-Josée Lachapelle; ses fils : Nicolas (Julie Chartier) et Jean-René; ses petits-enfants : Tracy (Pierre-Charles), Kellyane (Charles Henri); sa mère Françoise Gélinas (feu Bernard Lamy); ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Guy Lamy (Denise Houle), Robert Lamy (Pauline Lessard), Nicole Lamy (François Duhaime), Louise Lamy (Raymond Bourassa), Diane Lamy (Yves Grenier), Claire Lamy (Jocelyn Bergeron), Manon Lachapelle (Réjean Dallaire), Marie-Andrée Lachapelle; sa belle-mère Florence Roy; la mère de Nicolas, Lise Toupin; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance aux infirmières et préposées de l'Unité 5J du Centre hospitalier régional pour leur très grand dévouement et les excellents soins prodigués.

**Rousseau**  
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225  
www.centrerousseau.com



## SOEUR JEANNINE GRIMARD

Le 17 décembre 2019 est décédée à Sherbrooke soeur Jeannine Grimard, âgée de 92 ans, native de Shawinigan, en religion soeur Marie-de-la-Guadeloupe.

Soeur Jeannine Grimard repose au Salon des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, Au Boisé d'Élodie, 1900 rue Galt Ouest, Sherbrooke, QC J1K 1H8. Heures de visite :

le lundi 23 décembre 2019, de 8 h 30 jusqu'à la  
célébration à 14 heures. Funérailles, date et heure :

le lundi 23 décembre à 14 heures en la  
chapelle des Petites Soeurs de la Sainte-Famille,  
1900 rue Galt Ouest, Sherbrooke, QC.

Inhumation au cimetière de la Communauté.

Outre sa famille religieuse, soeur Jeannine Grimard laisse dans le deuil ses sœurs : Jacqueline Grimard (Gérard Hardy), Thérèse Grimard (feu Marcel Jourdain), Angèle Grimard (feu Raymond Villemure); ses beaux-frères et belles-sœurs : Raymond Bélanger (feu Rita Grimard, Pauline Tousignant (feu Roger Grimard), Luce Brière (feu Benoit Grimard) ainsi que plusieurs neveux, nièces et autres parents et amis.

La direction des funérailles a été confiée au  
COMPLEXE FUNÉRAIRE STEVE L. ELKAS INC.

4230 Bertrand-Fabi, Sherbrooke, Qc Tél. : 819 565-1155, téléc. : 819 820-8872 www.steveelkas.com



## MME LUCIE VINCENT-ALLARD

Le 12 décembre 2019, à l'unité de soins palliatifs de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie, est décédée Mme Lucie Vincent, épouse de feu Jacques Allard, fille de feu Louis-Georges Vincent et de feu Antonia Blais, demeurant à Shawinigan.

Dans le respect de ses volontés, une liturgie de la Parole et l'inhumation auront lieu au cimetière St-Paul de Grand-Mère à une date ultérieure.

Lui survivent pour honorer sa mémoire, ses sœurs et beaux-frères : Claire Vincent (Michel St-Cyr), Béatrice Vincent (Jean Audet); ses belles-sœurs : Pierrette Allard (feu Roger Castonguay), Lise

Corneillier (feu Marcel Allard) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Lucie était également la soeur de feu Jeannine Vincent-Dupont et de feu Françoise Vincent-St-Cyr et de feu Doris Vincent.

À sa demande, en sa mémoire, vous pouvez faire parvenir des dons à la Société de recherche sur le cancer, 625, av. du Président-Kennedy, bureau 402, Montréal (Qc) H3A 3S5, ce qui serait apprécié.

**St-Ours**  
Maison Funéraire

info@maisonstours.ca  
www.oscarstours.ca

Téléphone : 819 536.3717  
Télécopieur : 819 536.4259

1 877 336-4443  
www.fqc.qc.ca

Du soutien au quotidien

Don In memoriam  
En souvenir d'un être cher



Fondation  
québécoise  
du cancer

leNouveliste  
SUIVEZ-NOUS SUR  
facebook

# petites annonces

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363



**IMMOBILIER  
LOCATION**

### 8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300\$ à 455\$. 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

4½, CHATEAU LAVIOLETTE  
Ascenseur stat. int., climatisé,  
chute à déchets, intercom, 819-609-0425

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500\$ à 625\$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

### BORD FLEUVE, NEUFS

3½, 4½, 5½, à compter de 725\$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

### 8761 Chambres à louer

Chambre et pension, personne autonome ou travailleur, 819 201-3670



**SERVICES ET  
EXPERTS**

### 8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

#### 374-4794 ANOUK : SPÉCIAL

Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

(819) 373-3305 / (819) 995-2626  
Un bon massage.  
Johanne

### 8787 Argent à prêter

#### PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.  
www.creditcourtage.ca  
1-866-482-0454

### 8795 Réparation, rénovation et construction

#### PORTE de GARAGE et de REMISE

Différentes grandeurs.  
819 228-2569 ou 819 228-4440



**SERVICES  
PERSONNELS**

### 8817 Amitié et rencontres

Homme recherche femme, but sérieux, 55 à 65 ans, Lanaudière, 450 836-7415

### 8895 Avis, soumissions, appels d'offres



**EMPLOIS**

### 8834 Offres d'emploi

GARDIENNE demandée pour pers. en déficience intellectuelle (4 filles) 1 fin de sem sur 2, si poss. RCR à jour 819 378-6709



**VÉHICULES**

### 8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 www.automobilebrisson.com



**MARCHANDISES**

### 8873 Divers à vendre

MACHINE à coudre, marque Pfaff typmatic, tronic, meuble, siège, courtepointe centenaire, couvertures 100% laine, 819-293-4776

POULET de grains, 6 à 10 lb, grade A, emballé sous vide, poulet coupé en 2, livré à domicile, 450-375-4696, 450-777-2096

#### VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

Mobilier chambre, outils, laveuse, congélateur, articles bébé, bassinette, etc. 819 264-5340

### 8883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, à vendre, rond ou en longueur, livrer 819-247-3806, ou 819-731-0381 Francis,



L'équipe de belles masseuses chinoises vous offre des massages adaptés selon vos goûts et besoins!

**819 531-0245**

160, rue St-Georges, Trois-Rivières  
QC G9A 2K2 7/7

### 8895 Avis, soumissions, appels d'offres

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÉGLEMENT NUMÉRO 1605

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le conseil municipal de Ville de Bécancour a adopté, à sa séance du 18 décembre 2019, le règlement numéro 1605 intitulé : « Règlement décrétant l'imposition d'une variété de taux de la taxe foncière générale, de la taxe d'affaires et d'autres dispositions concernant les taxes et compensations pour l'exercice financier 2020 ».

Ce règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Ce règlement est déposé dans les archives de la Ville à l'hôtel de ville, au 1295, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, G9H 1A1, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance au cours des heures régulières de bureau.

Ville de Bécancour, le 20 décembre 2019.

M<sup>e</sup> Isabelle Auger St-Yves  
Greffière de la Ville



**Bécancour**

1765, boul. Saint-Louis  
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7  
Tél.: 819 376-7063

**CARPE DIEM**  
Centre de ressources Alzheimer

## Un Rwandais condamné pour «crime de génocide»

**BRUXELLES** — Un ancien haut fonctionnaire rwandais a été reconnu coupable d'avoir pris part au génocide des Tutsis en 1994 dans son pays et condamné pour «crime de génocide», jeudi soir par la cour d'assises de Bruxelles, ce qui est une première en Belgique.

Fabien Neretsé, Hutu de 71 ans, qui clame son innocence, a également été condamné pour neuf «crimes de guerre» commis à Kigali en avril 1994, et deux autres au cours des semaines suivantes dans des zones rurales loin de la capitale. Il encourait la perpétuité.

Il est resté impassible à l'énoncé du verdict. Sa peine fera l'objet d'une seconde décision, vraisemblablement vendredi, à l'issue d'un dernier échange entre le représentant du parquet fédéral et la défense de l'accusé.

La qualification de «crime de génocide» n'avait pas été retenue lors des quatre premiers procès de génocidaires rwandais organisés à Bruxelles, en 2001, 2005, 2007 et 2009.

«La principale défense de Fabien Neretsé, c'est de contester la crédibilité des nombreux

témoins qui l'accablent», a lancé le procureur Arnaud d'Oultremont. Or «évidemment non» les témoins ne mentent pas, selon le magistrat. «C'est M. Neretsé qui vit dans le mensonge depuis 25 ans», a-t-il fustigé lors de son réquisitoire le 13 décembre.

Dans ce procès, entamé début novembre, les «crimes de guerre» reprochés à M. Neretsé étaient les meurtres de treize civils identifiés : onze à Kigali et deux dans des zones rurales loin de la capitale.

En définitive, après 48 heures de délibérations, la cour et les jurés ont acquitté

l'accusé pour deux des onze meurtres de Kigali.

Quant à l'accusation de «crime de génocide», elle recouvrait le fait de s'en être pris à un nombre indéterminé de personnes au nom de la volonté de «détruire» le groupe ethnique tutsi. Sur ce point, le jury a suivi entièrement la thèse de l'accusation. Le procureur fédéral avait assuré que ce crime était établi par la participation de M. Neretsé à des réunions publiques appelant à attaquer les Tutsi, et par le fait d'avoir fourni des armes à des miliciens extrémistes hutu. **AFP**

## DESTITUTION

# Trump pressé d'être acquitté

**WASHINGTON (AFP)** — Au lendemain d'une mise en accusation historique, Donald Trump a pressé jeudi le Sénat américain dominé par son camp républicain de prendre en main son procès en destitution pour lui assurer un acquittement rapide.

«HARCÈLEMENT PRÉSIDENTIEL», a tweeté, en lettres capitales, le milliardaire républicain, devenu le troisième président des États-Unis formellement mis en accusation par la Chambre des représentants.

Cette dernière a voté mercredi en faveur de son *impeachment* pour «abus de pouvoir» et «entrave au travail du Congrès» dans l'affaire ukrainienne.

Mais les débats et le résultat ont reflété la division extrême de la classe politique et, par-delà, du pays face à ce président qui, depuis trois ans, casse tous les codes et alimente toutes les controverses : la quasi-totalité des démocrates, majoritaires à la chambre basse du parlement, ont approuvé son renvoi en procès, quand tous les républicains s'y sont opposés.

«100 % de voix républicaines. C'est de ça que les gens parlent.



Donald Trump  
— PHOTO AP, MANUEL BALCE CENETA

Les républicains sont unis comme jamais!» s'est enthousiasmé Donald Trump, qui a su rallier à lui un parti plutôt hostile lors de son entrée fracassante en politique.

Il a ensuite annoncé qu'un des trois seuls élus démocrates qui avaient voté contre la mise en accusation, Jeff Van Drew, avait rejoint les rangs républicains. À ses côtés dans le Bureau ovale, le transfuge a promis son «soutien sans faille» au président.

Cette unité, l'ex-magnat de l'immobilier veut en faire une force

au moment d'affronter un procès potentiellement humiliant et, surtout, de mener campagne pour sa réélection lors de la présidentielle de novembre 2020.

Car les républicains contrôlent le Sénat qui est chargé, selon la Constitution, de le juger.

Dans ce processus bien plus politique que judiciaire qu'est l'*impeachment*, un nouveau bras de fer s'engage donc pour fixer les règles du futur procès.

### «RÉTABLIR LA JUSTICE»

Le chef de file du camp présidentiel au Sénat, Mitch McConnell, n'a pas fait mystère de son intention de se coordonner avec la Maison-Blanche pour ensuite acquitter rapidement le président.

La Chambre a conduit «l'enquête en destitution la plus précipitée, la moins complète et la plus injuste de l'histoire moderne des États-Unis», a-t-il protesté jeudi. «Le Sénat doit maintenant rétablir la justice.»

Comme pour renforcer le sentiment d'une confrontation bloc contre bloc, le chef de file des sénateurs démocrates, Chuck Schumer, a détourné les mots de Mitch McConnell pour lui reprocher de

préparer «le procès en destitution le plus précipité, le moins complet et le plus injuste de l'histoire moderne des États-Unis».

En jeu : la durée et, surtout, le nombre et l'identité des témoins qui seront appelés à s'exprimer sous serment lors d'audiences qui pourraient avoir lieu en janvier.

Dès mercredi soir, la présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a laissé entendre qu'elle pourrait ne pas transmettre immédiatement au Sénat les deux articles de loi mettant en accusation Donald Trump.

Son geste est interprété comme une volonté de faire pression sur les républicains pour qu'ils acceptent, notamment, de convoquer certains témoins-clés — comme le secrétaire général de la présidence Mick Mulvaney et l'ex-conseiller à la sécurité nationale John Bolton.

### «HOMMES DU PRÉSIDENT»

«Pelosi se rend compte que son *impeachment* bidon est pathétique, à tel point qu'elle a peur de le présenter au Sénat», a ironisé le président Trump.

«Mais la balle est dans le camp du Sénat!» a-t-il lancé. Selon lui, «si

les démocrates-qui-ne-font-rien décident, dans leur grande sagesse, de laisser la chaise vide, ils perdront par forfait!»

Chuck Schumer a lui estimé que les dirigeants républicains avaient «peur des témoins et des documents». «Le dossier du président serait-il tellement faible qu'aucun des hommes du président ne puisse le défendre sous serment?» a-t-il interrogé. Cette bataille de procédure a presque relégué au second rang, ces derniers jours, le fond de l'affaire.

À savoir ce chantage qui est reproché à Donald Trump, accusé d'avoir fait pression sur l'Ukraine en gelant une aide militaire cruciale pour obtenir qu'elle annonce des enquêtes anticorruption contre l'ancien vice-président Joe Biden — qui se trouve être le favori pour l'affronter dans la course à la Maison-Blanche.

Des accusations qu'il rejette en bloc, mais qui lui valent désormais un procès, le même opprobre que seuls Andrew Johnson en 1868 et Bill Clinton en 1999 avaient subi jusqu'ici. Le républicain Richard Nixon, empêtré dans le scandale du Watergate, avait démissionné en 1974.

## 8895 Avis, soumissions, appels d'offres

### AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à OLIVIER DUBOIS de vous présenter en Cour supérieure, chambre de la famille, du district de Joliette, situé au 200, rue St-Marc à Joliette (Québec) J6E 8C2, le 30 janvier 2020 à 9 h, en salle 2.00.

Vous devez être présent à cette date, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Une copie de la demande introductive d'instance a été laissée à votre attention au greffe de la Cour supérieure du district de Joliette.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 16 décembre 2019 par le Greffier adjoint de la Cour supérieure dans le dossier numéro 705-04-020746-182.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Joliette, le 17 décembre 2019

M<sup>re</sup> Roxane Mireault, avocate. THOUIN MIREAULT Avocats inc. 432, rue Notre-Dame, bureau 300, Joliette (Québec) J6E 3H4 Téléphone : 450 867-6600 • Télécopieur : 450 867-6611

## leNouveliste

### CAMELOTS MOTORISÉS RECHERCHÉS

Secteurs Ste-Thècle, Lac-aux-Sables et Notre-Dame-de-Montauban  
15 h/semaine - 6 jours/semaine  
Salaire offert : 1100 \$ par mois

Secteur St-Séverin secteur urbain et rural  
St-Tite dans un secteur rural  
6 jours / semaine  
Salaire offert 1 000 \$ par mois

Contactez M. André Carignan

acarignan@lenouveliste.qc.ca • 418 365-0336

## leNouveliste

### CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ

Bécancour, secteurs Godefroy et Ste-Angèle

6 jours/semaine, livraison doit être terminée pour 6 h 30.

Environ 350\$/semaine

Contactez M. Samuel Richard

581 984-5001

samuel.richard@lenouveliste.qc.ca

## BABILLARD

### FADOQ SÉRÉNITÉ GRAND-MÈRE

Soirée dansante avec Ginette et André Provencher le 21 décembre à 20 h. Et party du Jour de l'An le 31 décembre à 18 h. Au 1301, 5e Avenue, Shawinigan. Info: 819 538-7335

### LA CLÉ DE L'AMITIÉ

Pour personnes seules de 50 ans et plus. Déjeuner le 22 décembre à 9 h 15 au Mondo Resto-Bar 120, des Forges. Déjeuner, élections le 5 janvier à 9 h 15 au Mondo. Carte de membres, spécial 10 \$; pour année 2020, 15 \$. Facebook/ groupes/la clé de l'amitié.

COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES

# 2<sup>e</sup> édition de Laflèche inc.

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La deuxième édition de la compétition Laflèche inc. se tenait récemment au Collège Laflèche entre les étudiants des programmes tourisme, gestion hôtelière et sciences humaines.

Pour le programme tourisme, Julie Barbeau l'a remporté avec son projet Quelques arpens de liberté. En sciences humaines, les gagnants sont Océane Marchand, Nathan Marcotte et Robin Fortier

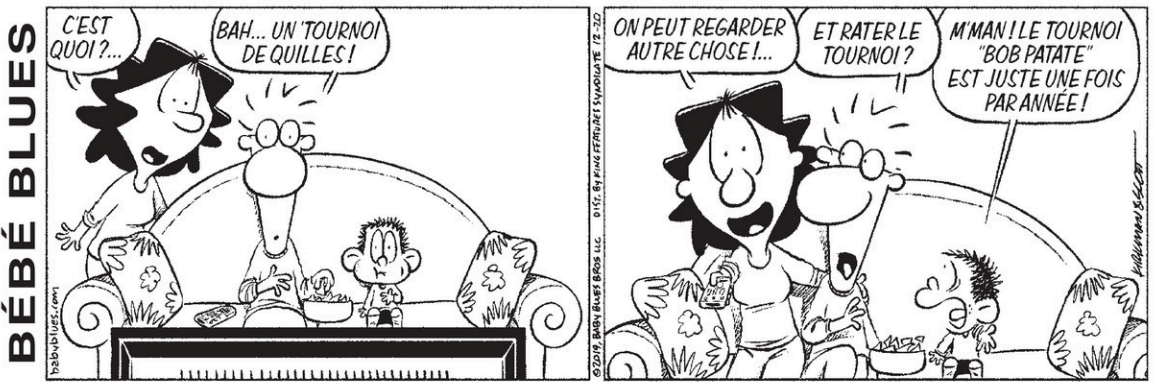
avec leur projet Décobox.

Du côté de gestion hôtelière et restauration, deux équipes arrivent ex aequo. Il s'agit d'Amar Aoudia et Rosaline Boisvert avec la Fromagerie du Moulin et de Virginie Aubin St-Amant et Camille Plourde avec Simplement naturel.

Finalement, le coup de cœur du jury revient à Décobox.

L'objectif de cette compétition est de promouvoir l'acquisition des compétences entrepreneuriales des étudiants et à présenter des projets à saveur entrepreneuriale à des juges issus du milieu des affaires de Trois-Rivières.

BANDES DESSINÉES



**LOTO QUÉBEC** **RÉSULTATS DU : MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019**

**Célébration 2020** Audi A3\* 223A895 (non décomposable) \*Le gagnant d'une Audi A3 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 40 000 \$.

**LOTTO 649** 18 22 25 36 38 44 08 compl. **Québec 49** 05 08 09 41 43 47 31 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable) 49358197-02 **Extra** 1357833

**TOUT-RIEN** 01 04 06 07 09 11 12 14 18 20 22 24 **Quotidienne** 2 68 3 522 4 7740

**LOTTO POKER** 8 9 D A A **banco turbo x2** 09 12 13 17 18 22 25 27 28 40 42 45 49 52 55 59 60 61 68 69

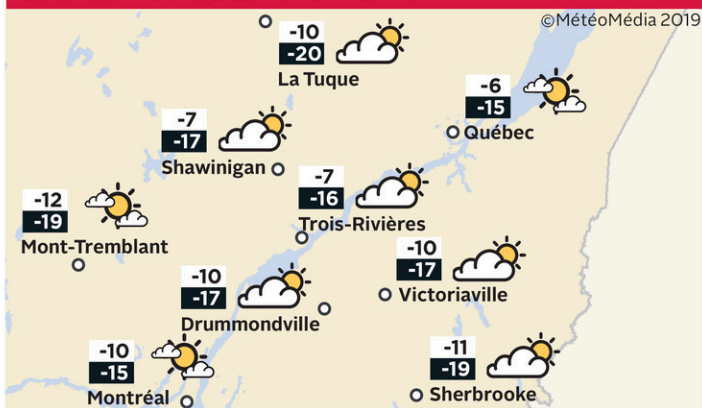
**Sprinto** 13 22 24 29 48

**Lotto-D** 3 2 4 1 6 4 3 1 **Triplex** 03 05 25 34 37

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe 09 MAI 25 POISSONS

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

COUP D'ŒIL MÉTÉO

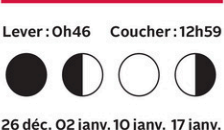


<b>Demain</b> Max. -8 Min. -11 Ciel variable Précipitations : 20 % Vents légers	<b>Dimanche</b> Max. -2 Min. -3 Averses de neige Précipitations : 60 % Vents du sud-ouest 16 km/h
<b>Lundi</b> Max. 1 Min. -4 Ciel variable Précipitations : 20 % Vents du sud-ouest 17 km/h	<b>Mardi</b> Max. 0 Min. -7 Passages nuageux Précipitations : 20 % Vents du nord 17 km/h

LE SOLEIL



LA LUNE



ALMANACH

Maximum normal	-7,5°
Minimum normal	-16,5°
Record max	10,0°/1957
Record min	-31,7°/1951

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
1h45	0,6 m	3h30	0,6 m
5h18	1,3 m	6h21	0,8 m
14h12	0,6 m	16h03	0,6 m
17h51	1,4 m	18h48	0,8 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Beau	-1	-7
Barrage Gouin	Variable	-12	-17
Calgary	Ensoleillé	7	-3
Charlottetown	Faib neige	0	-2
Edmonton	Variable	-1	-8
Fredericton	Beau	0	-8
Gaspé	Variable	-1	-3
Gatineau	Ensoleillé	-12	-19
Halifax	Éclaircies	1	-4
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	1	-2
La Malbaie	Variable	-5	-10
La Tuque	Variable	-10	-20
Ottawa	Ensoleillé	-13	-17
Québec	Ensoleillé	-6	-15
Regina	Beau	1	-3
Rimouski	Ave neige	-3	-9
Rivière-du-Loup	Ave neige	-6	-10
Saguenay	Éclaircies	-8	-14
Sept-Îles	Beau	1	-6
Toronto	Ave neige	-4	-6
Val-d'Or	Beau	-19	-21
Valleyfield	Beau	-11	-15
Victoria	Pluie	9	6
Victoriaville	Variable	-10	-17
Yellowknife	Variable	-28	-31

LE MONDE

Amsterdam	Pluie	11	6
Athènes	Averses	17	13
Boston	Soleil	-2	-8
Bruxelles	Pluie	13	7
Buenos Aires	Pluie	25	17
Hong Kong	Variable	19	18
Lisbonne	Pluie	17	16
Londres	Pluie	11	9
Los Angeles	Beau	22	12
Madrid	Pluie	11	9
Mexico City	Variable	21	9
Moscou	Variable	0	-2
New York	Soleil	1	-6
Paris	Averses	13	8
Rio	Orages	28	24
Rome	Variable	15	14
Tokyo	Ensoleillé	14	6
Washington	Soleil	4	-2

AU SOLEIL

Acapulco	Variable	29	25
Bermudes	Nuageux	18	14
Barbades	Orages	27	25
Cancun	Averses	26	23
Fort Lauderdale	Averses	23	22
Freeport	Averses	24	20
Key West	Averses	26	24
La Havane	Averses	26	23
Martinique	Orages	30	25
Myrtle Beach	Beau	10	4
Montego Bay	Orages	30	25
Orlando	Variable	22	19
Phoenix	Soleil	18	6
Puerto Plata	Orages	28	23
Puerto Vallarta	Variable	26	20
San José	Pluie	23	21
Tampa	Variable	23	18
West Palm B.	Pluie	23	22

**VOTRE MÉTÉO PERSONNALISÉE**  
Recevez vos alertes météo en tout temps où que vous soyez.

# LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

## ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE													
MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Boston	36	21	7	3	5	21	120	93	50	12-1-2-5	9-6-1-0	3-4-2-1	P-2
Buffalo	36	16	13	6	1	15	111	114	39	10-3-2-1	6-10-4-0	4-3-3-0	P-3
Tampa Bay	33	17	12	4	0	16	117	107	38	9-7-2-0	8-5-2-0	5-4-1-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE													
MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Washington	35	24	6	3	2	21	125	100	53	9-3-2-2	15-3-1-0	8-2-0-0	P-1
N.Y. Islanders	33	23	8	2	0	20	98	82	48	13-3-1-0	10-5-1-0	7-3-0-0	G-1
Caroline	34	21	11	2	0	19	113	89	44	10-5-0-0	11-6-2-0	6-3-1-0	G-2

QUATRIÈME AS													
MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Pittsburgh	34	20	10	4	0	18	114	90	44	14-4-2-0	6-6-2-0	7-3-0-0	G-3
Philadelphie	35	19	11	0	5	16	111	101	43	12-2-0-4	7-9-0-1	6-4-0-0	G-2
Montréal	34	16	12	5	1	14	108	108	38	8-8-3-0	8-4-2-1	5-4-1-0	G-1
Toronto	35	17	14	2	2	16	115	112	38	8-4-2-2	9-10-0-0	6-4-0-0	G-2
Florida	33	16	12	2	3	13	115	109	37	10-7-2-0	6-5-0-3	4-6-0-0	G-1
N.Y. Rangers	33	16	13	2	2	16	105	106	36	8-7-1-1	8-6-1-1	4-4-1-1	P-2
Columbus	35	15	14	5	1	15	90	103	36	10-8-1-0	5-6-4-1	4-4-2-0	G-3
Ottawa	36	15	18	2	1	15	99	117	33	10-5-0-0	5-13-2-1	4-4-2-0	G-1
New Jersey	33	11	17	1	4	10	80	116	27	5-7-1-4	6-10-0-0	3-6-0-1	G-2
Detroit	36	9	24	2	1	9	79	141	21	5-13-1-0	4-11-1-1	2-8-0-0	P-2

## ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE													
MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
St. Louis	36	22	8	3	3	22	109	96	50	12-4-1-2	10-4-2-1	7-3-0-0	G-4
Colorado	34	22	9	3	0	22	123	92	47	10-3-2-0	12-6-1-0	8-1-1-0	G-1
Dallas	36	20	12	2	2	19	95	85	44	12-5-1-1	8-7-1-1	5-3-1-1	G-1

SECTION PACIFIQUE													
MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Arizona	36	20	12	2	2	15	100	86	44	8-8-0-1	12-4-2-1	5-4-0-1	G-1
Vegas	37	19	13	5	0	16	112	105	43	10-6-3-0	9-7-2-0	7-2-1-0	G-3
Edmonton	37	19	14	3	1	17	109	112	42	8-6-3-0	11-8-0-1	3-6-1-0	P-1

QUATRIÈME AS													
MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.	
Winnipeg	35	20	13	1	1	18	105	101	42	10-6-1-1	10-6-1-0	5-4-1-0	P-2
Calgary	36	18	14	4	0	15	96	108	40	10-5-2-0	8-9-2-0	7-2-1-0	P-2
Nashville	34	16	12	4	2	15	119	111	38	9-6-3-1	7-6-1-1	5-3-2-0	P-1
Minnesota	35	16	14	4	1	15	107	115	37	9-1-2-1	7-13-2-0	6-3-0-1	P-2
Vancouver	35	16	15	3	1	13	111	108	36	8-5-2-1	8-10-1-0	4-6-0-0	P-3
San Jose	36	16	18	1	1	14	98	125	34	10-9-0-0	6-9-1-1	3-6-0-1	P-1
Chicago	36	14	16	2	4	13	99	115	34	8-8-1-2	6-8-1-2	4-5-0-1	G-1
Los Angeles	37	15	18	3	1	15	96	117	34	10-6-1-0	5-12-2-1	4-4-1-1	P-1
Anaheim	35	14	17	3	1	12	89	104	32	9-7-2-0	5-10-1-1	3-6-0-1	P-2

## LNH

### Mercredi 18 décembre

- Anaheim 1 New Jersey 3
  - Colorado 4 Chicago 1
  - Edmonton 1 St. Louis 2
- ### Jeu 19 décembre
- Dallas 4 Tampa Bay 3 (P)
  - Los Angeles 2 Columbus 3 (P)
  - N.Y. Islanders 3 Boston 2 (F)
  - Buffalo 1 Philadelphie 6
  - Nashville 4 Ottawa 5 (P)
  - Chicago 4 Winnipeg 1
  - Caroline au Colorado, 21h.
  - Montréal à Calgary, 21h.
  - Minnesota en Arizona, 21h30.
  - Vegas à Vancouver, 22h.
- ### Vendredi 20 décembre
- Dallas en Floride, 19h.
  - Toronto à N.Y. Rangers, 19h.
  - Washington au New Jersey, 19h.
  - Pittsburgh à Edmonton, 21h.
- ### Samedi 21 décembre
- Los Angeles à Buffalo, 13h.
  - Anaheim à N.Y. Islanders, 13h.
  - Winnipeg au Minnesota, 21h.
  - Nashville à Boston, 19h.
  - Montréal à Edmonton, 19h.
  - Philadelphie à Ottawa, 19h.
  - Florida en Caroline, 19h.
  - Tampa Bay à Washington, 19h.
  - Detroit à Toronto, 19h.
  - New Jersey à Columbus, 19h.
  - Chicago au Colorado, 21h.
  - Pittsburgh à Vancouver, 22h.
  - St. Louis à San Jose, 22h30.
- ### Dimanche 22 décembre
- Anaheim à N.Y. Rangers, 12h30.
  - Arizona à Detroit, 19h.
  - Calgary à Dallas, 19h.
  - Vegas à San Jose, 22h.

## MARKEURS

NOTE: en date du 19 décembre.

B	A	Pts
McDavid, Edm	20	39
Draisaitl, Edm	21	37
Mackinnon, Col	21	31
Marchand, Bos	18	33
Eichel, Buf	24	26
Pastrnak, Bos	28	21
Carlson, Was	12	33
Panarin, NYR	20	33
Huberdeau, Flo	11	30
Kane, Chi	18	20
Barkov, Flo	11	26
Matthews, Tor	21	15
Guentzel, Pit	17	19
Scheifele, Win	16	20
Pacioretty, Vegas	15	20
Petterson, Van	14	21
Svechnikov, Car	14	21
Kucherov, TB	11	24
Perron, STL	15	19
Hamilton, Car	12	22
Teravainen, Car	7	27
Ovechkin, Was	21	12
Aho, Car	20	13
Olofsson, Buf	14	18
Kopitar, LA	14	18
Boeser, Van	12	20
Stone, Vegas	12	20
Kuznetsov, Was	12	20
Couture, SJ	11	21
Laine, Win	11	21
O'Reilly, STL	6	26
Connor, Win	14	17

## RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 18 décembre.

MJ	B	A	Pts
Tatar	34	13	17
Weber	34	11	17
Gallagher	34	14	13
Danault	34	7	19
Domi	34	6	16
Armia	32	11	9
Petry	34	3	13
Drouin	19	7	8
Suzuki	34	6	9
Lehkonen	34	6	7
Cousins	28	5	6
Chiariot	34	4	7
Thompson	34	2	7
Mete	26	3	5
Kotkaniemi	22	3	2
Weal	26	3	1
Byron	19	1	3
Reilly	12	0	4
Kulak	23	0	2
Fleury	28	1	0
Hudon	9	0	1
Price	27	0	0
Poehling	7	0	0
Leskinen	5	0	0
Barber	4	0	0
Peca	4	0	0

## GARDIENS

V	D	DP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1410	3	75	1	2,85	,908
Primeau	1	1	0	5	0,252	,931
Kinkaid	1	1	3	24	0,424	,875

# HOCKEY

## LNAH

MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Laval	18	12	4	1	1	93	75
Thet. Mines	16	12	4	0	0	70	50
Sorel-Tracy	16	10	5	0	1	53	52
Riv.-du-Loup	16	8	7	1	0	59	62
Jonquière	15	3	8	3	1	56	73
St-Georges	17	4	11	0	2	55	74

### Samedi 7 décembre

- Sorel-Tracy 1 Thet. Mines 4

### Dimanche 8 décembre

- St-Georges 7 Laval 6 (F)

### Vendredi 13 décembre

- St-Georges 3 Thet. Mines 5
- Riv.-du-Loup 3 Laval 6
- Jonquière 4 Sorel-Tracy 7

### Samedi 14 décembre

- Thet. Mines 2 Riv.-du-Loup 7
- Sorel-Tracy 5 Jonquière 4 (F)
- Laval 3 St-Georges 4 (P)

### Jeu 19 décembre

- St-Georges 1 Sorel-Tracy 2

### Vendredi 20 décembre

- Thet. Mines Riv.-du-Loup, 20h.
- Laval à St-Georges, 20h.
- Sorel-Tracy à Jonquière, 20h.

### Samedi 21 décembre

- Jonquière à Thetford, 19h

### Vendredi 27 décembre

- St-Georges à Thetford, 20h
- Jonquière à Laval, 20h
- Sorel-Tracy à Riv.-du-Loup, 20h

## RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 18 décembre.

MJ	B	A	Pts
Duclair	35	19	7
Pageau	35	16	8
Brown	35	6	15
Chabot	35	3	18
Tkachuk	35	11	8
Tierney	35	4	15
Ennis	35	8	9
Namestnikov	32	7	10
Borowiecki	35	3	8
Paul	30	3	6
Brown	20	1	7
Zaitsev	32	0	8
White	28	2	5
Hainsey	35	1	6
Anisimov	17	5	1
Demelo	32	0	6
Chlapik	18	2	3
Ryan	16	1	3
Branstrom	25	0	3
Sabourin	11	1	1
Beaudin	17	0	1
Davidsson	6	0	1
Boedker	6	0	1
Goloubof	9	0	0
Lajoie	4	0	0
Veronneau	4	0	0

## GARDIENS

V	D	DP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	99	2	58	0	3,18	,908
Anderson	5	8	0	42	0,301	,901
Hogberg	0	1	1	7	0,256	,913

# HOCKEY

## JUNIOR AAA

MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	28	23	4	0	1	161	63
Princeville	29	20	4	1	4	160	110
Côte du Sud	29	17	11	0	0	117	111
Granby	29	12	14	3	0	118	139
Chambly	30	12	16	2	0	115	149
St-Gabriel	29	5	22	1	1	95	174

### Division Trevi

MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	32	24	6	2	0	157	82
St-Jérôme	29	19	9	1	0	135	82
Terrebonne	28	17	10	0	1	130	96

## AFFAIRE LAURENCE VINCENT LAPOINTE

## Katie Vincent : la victime collatérale

SIMON DROUIN

La Presse

**MONTREAL** — Le lundi 19 août, à 9h, Katie Vincent est tombée des nues quand sa coéquipière Laurence Vincent Lapointe lui a annoncé qu'elle avait échoué à un contrôle antidopage et qu'elle ne pourrait prendre part aux Championnats du monde qui s'ouvraient quatre jours plus tard à Szeged, en Hongrie.

«C'était simplement déchirant, pour Laurence en particulier, et pour moi aussi. On avait tellement travaillé sur notre C-2. On abordait cette semaine prêtes à se qualifier [pour les Jeux olympiques] et à continuer à faire ce qu'on fait de mieux. Et d'avoir cette conversation où tu réalises que ça n'arrivera pas, et que tout ce sur quoi tu as travaillé jusqu'à, littéralement, ce jour-là, était, vous savez... c'était juste fini.»

Quatre mois plus tard, le sujet est encore sensible. Avant de rencontrer *La Presse* dans le cadre d'une journée médiatique organisée par le Comité olympique canadien, la semaine dernière à Toronto, Katie Vincent avait envoyé une relationniste en éclaircisseuse.

Elle craignait que l'entretien, d'une durée de 15 minutes *top chrono*, ne porte que sur Vincent Lapointe, qui conteste sa suspension provisoire pour un test positif au ligandrol, un anabolisant interdit. Après une audience devant la Fédération internationale de canoë (FIC), le 9 décembre à Lausanne, sa cause est toujours pendante.

En théorie, aux Mondiaux de Szeged, Katie Vincent ne devait prendre part qu'à l'épreuve de C-2500 m, où elle aurait tenté de décrocher un troisième titre d'affilée avec sa partenaire québécoise.

«On n'avait toujours pas idée de ce qui se passait, se souvient-elle. Cette semaine-là, j'ai presque eu le sentiment de perdre quelque chose. Spécialement dans le C-2. C'était mon épreuve principale, sur laquelle je me concentrais.»

La possibilité de disputer le C-2 avec une autre coéquipière a rapidement été écartée, explique Katie Vincent : «Tout est arrivé très vite. Nous étions en Hongrie et toutes les autres [canoéistes] étaient au Canada. Seules Laurence et moi faisons partie de l'équipe.»

## VINCENT EN C-1

Pour l'épreuve individuelle de C-1200 m, chaque pays ne disposait que d'un bateau sur la ligne de départ. Détentrice du record mondial, Vincent Lapointe y visait une septième médaille d'or en huit tentatives depuis 2010. Un résultat



Katie Vincent (en arrière), est tombée des nues quand sa coéquipière Laurence Vincent Lapointe (en avant) lui a annoncé qu'elle avait échoué à un contrôle antidopage et qu'elle ne pourrait prendre part aux Championnats du monde qui s'ouvraient quatre jours plus tard à Szeged, en Hongrie. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

parmi les cinq premières, une quasi-formalité pour elle, devait également assurer au Canada une place aux JO de Tokyo, où le canoë féminin fera ses débuts.

En l'absence de la Québécoise, Vincent a donc hérité du départ en C-1. «J'avais de l'expérience dans cette épreuve, convient la médaillée de bronze aux Mondiaux de 2018. Mais mon état d'esprit n'était pas là. Je n'avais pas vraiment pensé à ce type de course. C'est différent du double. Une distance différente, un bateau différent. Ça restait donc un immense choc.»

Si la qualification olympique en C-2, attribuée aux huit premières embarcations, semblait presque acquise, celle en C-1 s'annonçait plus serrée. «Il y avait donc beaucoup de pression là-dessus parce que ce serait très difficile. Je me suis dit : "Je suis là, je suis une bonne athlète, il y a encore une occasion pour moi de faire quelque chose pour notre équipe et notre pays."»

En finale, Vincent s'est classée cinquième de justesse, terminant deux centièmes devant la sixième. «La semaine entière avait été une montagne russe, dit celle qui a été incapable de suivre les courses de C-2. Seulement de faire face à mes pairs, mes coéquipiers, et tout ce qui se passait dans les médias. Ne pas trop me laisser déranger et rester dans ma propre petite bulle du moment où j'ai appris [la suspension] jusqu'à la fin des courses. Je me souviens d'avoir franchi l'arrivée,

d'être allée au contrôle du bateau et d'avoir vu mon entraîneur et d'avoir fondu en larmes. C'était fini.»

La native de Mississauga avait accompli son mandat : qualifier le bateau canadien pour l'épreuve individuelle à Tokyo. L'identité de celle qui l'occupera est toujours inconnue. Elle sera déterminée à l'issue des Essais nationaux de l'équipe olympique qui se dérouleront du 16 au 19 avril à Gainesville, en Géorgie. En C-1200 m, la canoéiste qui remportera les deux finales sera automatiquement sélectionnée. En cas d'égalité, une course de barrage sera nécessaire. La grande question est de savoir si Vincent Lapointe sera autorisée à être sur la ligne de départ.

La situation est encore plus complexe en C-2, où le Canada devra tenter de décrocher un quota aux Championnats panaméricains, au Brésil, du 7 au 10 mai.

Comme Katie Vincent est celle qui a qualifié l'embarcation individuelle aux Mondiaux de Szeged, elle ne peut pas concourir à cette compétition continentale. Deux autres Canadiennes — dont potentiellement Vincent Lapointe — auront donc la tâche d'assurer la place du pays aux JO. Élément clé : la présence d'un bateau en C-2 à Tokyo permet à un pays d'envoyer deux athlètes pour l'épreuve individuelle.

Bref, tous les scénarios sont encore possibles pour Katie Vincent, y compris celui de ne même pas participer

à ses premiers Jeux olympiques.

«Tout ce que je peux faire est de m'assurer que je me concentre sur moi-même, dit l'ancienne championne mondiale junior et U23. Pourvu que je sois dans ma meilleure forme et les meilleures dis-

**«Laurence est très respectée dans notre sport. J'en ai parlé avec d'autres athlètes et elles la respectent vraiment. Elles veulent croire que c'était une erreur. C'est fantastique de voir ce soutien d'athlètes de partout dans le monde, sachant que ce genre de chose arrive et que ce n'est pas la première fois.»**

positions. Peu importe avec qui je suis, si je suis à mon maximum, je rends ce bateau plus rapide. En espérant que je sois dans le meilleur équipage canadien et la meilleure rameuse en C-1.»

## PLUS DE CONFIANCE

La canoéiste de 23 ans constate que la mauvaise expérience des

derniers Mondiaux lui a donné beaucoup de confiance en ses habiletés.

«Comme athlète, tu as des plans et des plans de rechange en cas de blessures ou de choses comme ça. Mais une telle affaire est tellement éloignée de tout ce que tu peux anticiper. Nous valorisons le sport propre dans notre équipe. [...] Ce n'était même pas une option qu'une telle chose arrive. C'était juste consternant. [...] Ce seront mes premiers Jeux. Mais les gens parlent beaucoup de distractions et du chaos qui y surviennent. Si quelque chose tourne mal, je sais que je peux toujours bien faire et ne pas trop me laisser déranger.»

Katie Vincent poursuivra l'entraînement en Floride cet hiver.

Elle est en contact de façon épisodique avec Vincent Lapointe, qui attend une décision de la FIC d'ici le 9 janvier.

«Laurence est très respectée dans notre sport, conclut Vincent. J'en ai parlé avec d'autres athlètes et elles la respectent vraiment. Elles veulent croire que c'était une erreur. C'est fantastique de voir ce soutien d'athlètes de partout dans le monde, sachant que ce genre de chose arrive et que ce n'est pas la première fois. Se retrouver de ce côté de la clôture est extrêmement compliqué et difficile, et c'est parfois dur à comprendre. Compte tenu de ce que représente Laurence et ce qu'elle a fait aussi pour notre sport, c'est tragique avant tout.»

# DÉFI HOCKEY 2019-2020

leNouvelliste



**CLUB PISCINE**  
SUPER Fitness

**1<sup>er</sup> PRIX 1000\$** Le 1<sup>er</sup> pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera une carte-cadeau de 1000\$



## Voyages Arc-en-ciel

EXPÉRIENCES • DÉCOUVERTES

**2<sup>e</sup> PRIX 1000\$** Le 2<sup>e</sup> pointeur au classement général à la fin de la saison gagnera un crédit-voyage de 1000\$



## LA CAGE

BRASSERIE SPORTIVE

| TROIS-RIVIÈRES |

**À CHAQUE SEMAINE 25\$** Le meilleur pointeur de la semaine est Marie-Claude Gagnon de Shawinigan avec 71 points.

## 200 meilleurs au classement général

LES STATISTIQUES SONT EN DATE DU DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2019. LE CLASSEMENT DES POINTEURS EST DÉTERMINÉ DE LA FAÇON SUIVANTE: 1) PLUS DE POINTS 2) PLUS DE BUTS 3) MEILLEURE FICHE DANS LES +/-.

RG	NOM	B	P	PTS	+/-	RG	NOM	B	P	PTS	+/-	RG	NOM	B	P	PTS	+/-	RG	NOM	B	P	PTS	+/-
1	ANDRÉANNE BELZILE	257	355	612	38	54	JOHANNE RIVARD	240	328	568	0	107	YVES THERRIEN	218	335	553	0	160	RÉVALD BRISSON	228	314	542	0
2	HUGUETTE BOISVERT	234	376	610	57	55	JONATHAN COSSETTE	234	334	568	5	108	ANTHONY GUYON	216	337	553	0	161	CHARLÈNE DOYON	222	320	542	0
3	NICOLE PAQUIN	234	370	604	36	56	ROGER DUGRÉ	224	344	568	6	109	DENIS JUNEAU	242	310	552	0	162	JOSÉE LAHAYE	219	323	542	0
4	PIERRE COSSETTE	242	359	601	47	57	LISE THERRIEN	224	344	568	0	110	JOCELYNE LAFRANCE	238	314	552	0	163	MATHIEU GRAVEL	216	326	542	0
5	JACYNTHÉ SYLVESTRE	233	367	600	2	58	MARIE-JOSÉE CANUEL	222	346	568	6	111	YVES MYRAND	234	318	552	0	164	YVES COULOMBE	211	331	542	9
6	DENIS L'HEUREUX	235	359	594	23	59	JULIEN LAVOIE	241	326	567	8	112	LYNDA LAUBERTÉ	227	325	552	10	165	SERGE BARIL	209	333	542	0
7	LOUIS CHARTIER	240	353	593	14	60	HÉLÈNE SYLVESTRE	233	334	567	0	113	FRANCIS COUTURE	225	327	552	0	166	DANY BOURNIVAL	205	337	542	36
8	LINDA ST-LOUIS	242	350	592	52	61	MARTIN LAROCHE	219	348	567	0	114	SYLVIE BERTHIAUME	219	333	552	31	167	CINDY LÉVEILLÉ	215	326	541	30
9	HUGUETTE LECLEERC	247	344	591	24	62	LUCIEN MONTEMBEAULT	239	327	566	0	115	BENOIT LEMAY	215	337	552	0	168	MARCEL CANUEL	206	335	541	2
10	ROBERT PROULX	221	369	590	43	63	YVES RICHER	238	328	566	32	116	MARKUS SCHAERLI	213	339	552	13	169	ALAIN BERGERON	240	300	540	34
11	JOHANNE GAUDREAU	242	347	589	9	64	STÉPHANIE FERRON	214	352	566	0	117	CHARLOTTE BLAIS	239	312	551	0	170	JUDE LAMBERT	212	328	540	0
12	BRUNO THÉRIAULT	245	343	588	0	65	GILLES NOLIN	234	331	565	0	118	LISE SAMSON	228	323	551	0	171	REJEAN GRENIER	211	329	540	0
13	LOUISE BLAIS	244	341	585	0	66	MARC PROULX	232	333	565	2	119	HÉLÈNE ARCAUD	225	326	551	0	172	LAFORME NORMAND	227	312	539	0
14	ÉRIC THERRIEN	226	359	585	21	67	DIANE PÉPIN	217	348	565	20	120	SYLVIE LAMY	212	339	551	25	173	LUC RIVARD	227	312	539	0
15	GAÉTAN TANGUY	233	351	584	57	68	GILLES NADEAU	226	338	564	55	121	ALAIN CARON	212	339	551	8	174	ROGER ST-YVES	215	324	539	0
16	VANESSA LANDRY	232	351	583	34	69	HÉLÈNE JULIEN	219	345	564	0	122	JACQUES MORISSETTE	212	339	551	5	175	SAÛUEL HOULE	208	331	539	0
17	MICHEL LEFEBVRE	242	340	582	33	70	DENIS HOGUE	226	337	563	20	123	JOCELYNE BÉLANGER	237	313	550	42	176	MÉGANE GUYON	222	316	538	0
18	GAÉLAN RAYMOND	238	342	580	60	71	SYLVAIN BARIL	223	340	563	0	124	YVES MAGNY	234	316	550	0	177	PASCAL GUYON	220	318	538	17
19	DANIEL RAYMOND	242	337	579	26	72	DANIEL BARIL	215	348	563	0	125	PIERRE BLAIS	233	317	550	0	178	AUDREY MONTEMBEAULT	195	343	538	22
20	MARIE-CLAUDE GAGNON	233	346	579	0	73	LUCAS LAMBERT	219	343	562	24	126	MARCEL FRÉDETTE	221	329	550	27	179	RAYNALD DESAULNIERS	235	302	537	0
21	SYLVAIN PRONOVOST	230	349	579	33	74	JULIE CHARTIER	217	345	562	40	127	RÉVALD DEMERS	221	329	550	26	180	RÉJEAN THOUVETTE	229	308	537	0
22	ALEXANDRA FERRON	227	352	579	0	75	MARC DALLAURE	208	354	562	0	128	LIONEL TRAVERS	210	340	550	5	181	FRANCE LAROCHE	222	315	537	4
23	CLAIRE POLIQUIN	222	357	579	14	76	SYLVIE LAPOINTE	235	326	561	14	129	YVON FERRON	208	342	550	0	182	ÉRIC MORIN	223	313	536	35
24	JULIEN BÉLANGER	236	342	578	19	77	MICHEL LACOMBE	233	328	561	30	130	LUC MASSICOTTE	232	317	549	3	183	FRANK FOSFOSÉS	215	321	536	33
25	SYLVIE OLIVIER	224	354	578	5	78	VICKY KACHAFANAS	216	345	561	0	131	JOCELYNE TEASDALE	232	317	549	0	184	ANDRÉ GERMAIN	215	320	535	7
26	CLAUDE MASSICOTTE	242	335	577	51	79	GUY LECLEERC	215	346	561	17	132	JEAN MAILHOT	233	315	548	0	185	CLAUDE MILLETTE	213	322	535	0
27	JOSÉE HOULE	231	346	577	32	80	PIERRETTE FRÉDETTE	200	361	561	50	133	CLAUDE LAVOIE	231	317	548	16	186	DANIELLE LAMBERT	209	326	535	24
28	MARC MASSICOTTE	225	352	577	3	81	GUY PROTEAU	229	331	560	24	134	GÉRALD CRÉTE	225	323	548	17	187	BARBARA MONGRAIN	207	328	535	65
29	JUSTINE LEFEBVRE	227	349	576	0	82	ANDRÉ LAMOUETTE	226	334	560	25	135	KARINE MONTAMBEAULT	224	324	548	20	188	DENIS FRENETTE	207	328	535	0
30	PHILIPPE DOYON	209	367	576	10	83	FRANCIS COUTURE	226	334	560	16	136	ROBERT FLEURY	214	334	548	0	189	ALAIN POLIQUIN	207	328	535	0
31	ZACHARY GUYON	245	330	575	0	84	RICHARD DOYON	225	335	560	32	137	SYLVIE MASSÉ	210	338	548	13	190	MICHEL PLANTE	225	309	534	0
32	DANIEL LEBLANC	239	336	575	12	85	JULIE CANUEL	223	336	559	37	138	MANON PICOTTE	240	307	547	22	191	STEVEN PLOURDE	218	316	534	30
33	REJEAN LAVOIE	232	343	575	35	86	PIERRE ET MONIQUE	208	351	559	22	139	SAMUEL DOUCET	220	327	547	0	192	ALEXANDRE LEBLOND	214	320	534	9
34	SIMON COMEAU	229	346	575	0	87	PATRICE CARIGNAN	228	330	558	0	140	CLAUDE L'HEUREUX	216	331	547	0	193	DANIEL SOUCY	213	321	534	39
35	CLAUDE DELAGE	227	348	575	29	88	GINETTE DESAULNIERS	224	334	558	0	141	YVON LESIEUR	215	332	547	0	194	J.-F. VADEBONCOEUR	212	322	534	0
36	GAÉLAN LEMIRE	247	327	574	15	89	LAURE LAROCHELLE	214	344	558	50	142	GAÉLAN DÉRY	238	308	546	41	195	MARCO HAMELIN	204	330	534	11
37	JACQUES VALLIÈRES	242	332	574	15	90	DENIS OUELLETTE	232	325	557	15	143	MAURICE RHEAULT	237	309	546	34	196	GASTON VIGNEAULT	195	339	534	42
38	BERNARD ARSENAULT	226	348	574	18	91	GHYSLAIN TRAVERS	229	328	557	6	144	ALEXANDRE BOURNIVAL	235	311	546	35	197	SERGE LAMOTHE	229	304	533	22
39	DENIS RHEAULT	238	335	573	6	92	ÉMILIE BOLDUC	226	331	557	18	145	PATRICE DOUCET	221	325	546	0	198	JEAN-FRANÇOIS HINSE	227	306	533	27
40	GIÈSE GAGNON	231	342	573	13	93	YVAN BOURASSA	217	340	557	35	146	JEAN TURBIDE	220	326	546	5	199	HÉLÈNE MASSÉ	218	315	533	56
41	SERGE LACHAPPELLE	225	348	573	0	94	MARIO MESSIER	242	314	556	62	147	GUYLAINE BERGERON	215	331	546	16	200	JULIE COUTU	218	315	533	0
42	JESSICA BEAUDRY	222	351	573	19	95	ANDRÉ DOUCET	231	325	556	0	148	MICHEL LAMY	226	319	545	19						
43	MARC-ANDRÉ BEAUDRY	230	342	572	19	96	THÉRÈSE LAPORTE	227	329	556	6	149	RÉAL CLOUTIER	211	334	545	0						
44	RAYMOND FAVORI	219	353	572	41	97	DANIEL SCHAERLI	226	330	556	0	150	CÉLINE HÉON	239	305	544	36						
45	MARC DUMONT	240	331	571	7	98	GIÈSE BLAIS	201	355	556	0	151	KARL JUTRAS	236	308	544	13						
46	PASCAL FRÉDETTE	232	339	571	12	99	RÉAL PINARD	235	320	555	26	152	LIONEL ROBITAILLE	225	319	544	12						
47	RENÉ CARON	219	352	571	7	100	CAROLE PLOURDE	226	329	555	0	153	PAUL MERCIER	224	320	544	15						
48	ALAIN MICAUD	247	323	570	19	101	LÉO-PAUL LEMIRE	225	330	555	0	154	CARL DION	223	321	544	34						
49	GUYLAINE BEAUDRY	222	348	570	37	102	JEAN-CLAUDE CROTEAU	213	342	555	25	155	PAUL FOURNIER	214	330	544	0						
50	JULES DOUCET	213	350	570	0	103	CÉLESTIN BOURNIVAL	209	346	555	0	156	RAYNALD DELAGE	200	344	544	17						
51	JEAN-LOUIS CARON	238	331	569	0	104	BENOIT DÉSILETS	234	320	554	0	157	NICOLE LAMPRON	221	322	543	0						
52	MARIE-CLAUDE SÉVIGNY	216	353	569	0	105	JEAN-CHARLES LEFEBVRE	213	341	554	0	158	MICHEL ST-YVES	219	324	543	42						
53	ALEXANDRE MAILHOT	210	359	569	7	106	PIERRE RAYMOND	221	332	553	9	159	MICHEL BRETON	218	325	543	0						

Le «cumulatif» est une référence pour vos échanges seulement. Votre rang au classement général est déterminé par la somme des pointages depuis le début de la saison 2019. Notez qu'en raison du nombre de participants, il nous sera impossible de vous renseigner par téléphone sur les performances de votre équipe. Tous les gagnants seront contactés par téléphone dans la semaine suivant la publication.

## Statistique des joueurs

N.B.: En cas d'égalité chez les 200 meilleurs pointeurs, seront déterminants: 1) le plus de buts 2) la meilleure fiche +/-.

Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants. Pour le prix hebdomadaire ainsi que les prix de fin de saison, s'il y a égalité, le meilleur rang au classement général déterminera le gagnant. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants.

NOM	ÉQUIPE	B	P	PTS	+/-	B	P	PTS	NOM	ÉQUIPE	B	P	PTS	+/-	B	P	PTS
<b>RONDE 1</b>									<b>RONDE 10</b>								
NIKITA KUCHEROV	TAM	10	24	34	4	0	3	3	BRENT BURNS	SJS	5	16	21	-23	0	0	0
CONNOR MCDONALD	EDM	20	37	57	0	1	4	5	PHIL KESSEL	PHO	7	12	19	-18	1	0	1
PATRICK KANE	CHI	18	22	40	-2</												

# La Russie contestera son exclusion

Associated Press

**MOSCOU** — La Russie a annoncé jeudi qu'elle ira en appel de sa suspension de quatre ans de grandes compétitions sportives internationales, incluant les Jeux olympiques, que lui a imposée l'Agence mondiale antidopage (AMA) et que le président du pays, Vladimir Poutine, a qualifiée d'injuste.

Le conseil de surveillance de l'Agence russe antidopage a voté en faveur de cette mesure, qui doit être déposée au Tribunal arbitral du sport (TAS) en Suisse. La semaine dernière, l'AMA avait décrété que la Russie avait manipulé les données de laboratoires de dopage pour camoufler des transgressions passées. Poutine a affirmé qu'il était injuste de menacer la Russie de nouvelles sanctions liées au dopage, et que toute punition devrait être imposée sur une base individuelle. «Je pense que c'est non seulement injuste, mais ça ne correspond pas au sens commun ni à la loi.»

Le dossier sera vraisemblablement transmis au TAS d'ici 10 à 15 jours, a précisé le président du conseil de surveillance, Alexander Ivlev. Une fois qu'un comité de trois arbitres du TAS sera identifié, un verdict sera émis dans un délai maximum de trois mois. «La balle sera dans le camp de l'AMA et l'affaire sera discutée dans un contexte juridique, a noté Ivlev. Nous considérons que les

arguments sont assez solides.»

La décision de jeudi doit d'abord être approuvée par un autre comité composé de personnalités des domaines du sport et de la lutte au dopage en Russie, ce qui semble être une formalité. La plupart des membres du comité, incluant le Comité olympique russe et le Comité paralympique russe, ont fait savoir qu'ils comptaient déposer une requête en appel. De nombreuses personnalités politiques, dont le président Poutine, avaient fait part de leur intention d'aller en appel.

«Nous devons attendre patiemment les décisions pertinentes», a-t-il également mentionné. Les athlètes russes s'entraînent et continueront de s'entraîner.»

Les sanctions de l'AMA, annoncées la semaine dernière, interdisent l'utilisation du nom de l'équipe de la Russie, de son drapeau ou de son hymne national lors de nombreuses compétitions sportives d'importance au cours des quatre prochaines années, incluant les Jeux olympiques de 2020 et de 2022 et la Coupe du monde de soccer de 2022.

Cependant, les athlètes de la Russie seront admis à titre de «compétiteurs neutres» s'ils franchissent un processus de vérification qui permettra de scruter leur passé en matière de tests de dopage et une possible implication dans des opérations de camouflage au laboratoire.



Mikaël Zewski espère obtenir le feu vert au début janvier pour reprendre l'entraînement. —PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

## Mikaël Zewski classé 5<sup>e</sup> par la WBO

STEVE TURCOTTE

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — Mikaël Zewski (34-1, 23 K.-O.) s'est approché encore un peu plus d'un combat de championnat du monde jeudi, la WBO le plaçant maintenant comme le 5<sup>e</sup> aspirant à sa couronne chez les 147 livres.

Cette promotion survient trois semaines après sa convaincante victoire par K.-O sur Alejandro Davila (19-1-2, 7 K.-O.) au Centre Bell, un

duel qui lui a permis de repartir du ring avec deux ceintures mineures (NABO et IBF). «J'ai déjà été classé 4<sup>e</sup> dans mes années avec Top Rank mais je suis encore plus fier de ce 5<sup>e</sup> rang puisqu'il témoigne directement de mon parcours des dernières années», soulignait le Trifluvien, également classé 11<sup>e</sup> par la IBF et qui s'attend à percer prochainement le top 15 de la WBA. «On améliore notre position, étape par étape.»

Encore mieux, Zewski a vu le boxeur qu'il souhaite affronter passer du quatrième au deuxième rang dans le classement de la WBO. Ce

Sergey Lipinets (16-1, 2 K.-O.) semble lui aussi être très intéressé à se mesurer à Zewski. Avec les aspirants 2 et 5, Yvon Michel aura des munitions pour convaincre la WBO d'en faire un duel dont le gagnant serait assuré de se battre ensuite en championnat du monde! C'est évidemment un scénario très appétissant pour Zewski, à condition que son pouce droit soit guéri quand son plâtre sera retiré. «Yvon veut attendre d'être certain que tout est en ordre avant de commencer les négociations. Je le comprends, et je suis très confiant d'avoir le feu vert début janvier», conclut-il.



## LA BANQUE NATIONALE FAIT DES HEUREUX

La remise des bourses dans le cadre du programme de la Banque Nationale, mis sur pied en partenariat avec la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec, a récemment eu lieu. Deux étudiants à l'Université du Québec à Trois-Rivières, soit Gaby Malenfant, adepte du BMX, et Vincent Jourdenais, athlète en canoë-kayak de vitesse, font notamment partie des boursiers. Sur la photo: Gaby Malenfant accompagné de Martin Lavigne, président de la Financière Banque Nationale, gestion du patrimoine, membre du conseil d'administration de la Fondation et ancien joueur de baseball professionnel, et de Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale. Vincent Jourdenais était quant à lui absent. —PHOTO: COURTOISIE, MAXIME CÔTÉ

## SOCCKER COLLÉGIAL MASCULIN

# Les Diablos passent en division 1

MATHIEU LAMOTHE

mathieu.lamoth@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — L'équipe masculine de soccer des Diablos du Cégep de Trois-Rivières évoluera en division 1 à compter de la saison prochaine. Par contre, l'équipe féminine devra continuer en division 2, le Réseau du sport étudiant du Québec ayant rejeté la demande formulée par le Cégep.

La maison d'enseignement trifluvienne sera le seul collège à offrir le soccer masculin division 1 en dehors de Québec et Montréal.

«C'est une belle récompense des efforts déployés durant les

dernières saisons, et la montée en division 1 représente un défi stimulant pour l'équipe», mentionne par voie de communiqué Isabelle Philibert, coordonnatrice de la vie étudiante et communautaire au Cégep de Trois-Rivières.

### BLACK DE RETOUR

Shelden Black demeurera à la barre de l'équipe à titre d'entraîneur-chef. Ce dernier se dit très heureux de passer en division 1, d'autant plus qu'il s'agit de l'aboutissement d'un processus enclenché il y a quatre ans.

Dans le même envoi aux médias, la direction du Cégep considère que le grand nombre de programmes préuniversitaires et techniques qu'elle offre, les performances de l'équipe, le

soutien du collège et de la communauté ainsi que la possibilité pour les étudiants-athlètes de poursuivre leur sport au niveau universitaire dans la région grâce à la présence des Patriotes de l'UQTR ont convaincu les dirigeants du Réseau du sport étudiant du Québec d'accepter la demande de changement de niveau.

Par contre, ces derniers n'ont pas cru bon de répondre positivement à la même demande faite pour l'équipe féminine, malgré qu'elle ait aussi connu son lot de succès au cours des deux dernières saisons. Les joueuses de Geoffrey Jouvin ont notamment terminé deuxième lors du dernier championnat provincial collégial.

## L'attaquant Alex Belzile pourrait rater les six prochains mois

**LAVAL** — L'attaquant Alex Belzile du Rocket de Laval pourrait rater le reste de la saison après avoir subi une intervention chirurgicale au muscle pectoral droit.

Dans un communiqué publié jeudi après-midi, la direction de l'équipe a précisé que l'intervention avait été effectuée à Montréal par le docteur Thierry Pauyo, et que la période de guérison prévue est de six mois.

Belzile s'est blessé le 4 décembre dans un match contre les Monsters de Cleveland, à la Place Bell.

Dans la même veine, l'Impact a également annoncé que l'attaquant Charles Hudon n'accompagnera pas le Rocket en vue de son match de vendredi, à Utica contre les Comets. Il restera à Montréal pour soigner une blessure au bas du corps.

Également jeudi, le Rocket a procédé au rappel de l'attaquant Yannick Veilleux des Wings de Kalamazoo, de la Ligue de la côte Est, et cédé le défenseur Ryan Culin aux Mariners de Maine, du même circuit.

Les hommes de Joël Bouchard sont engagés dans une bataille serrée dans la section Nord de la Ligue américaine. Le Rocket (15-12-4) occupe actuellement le quatrième rang

avec 34 points en 31 matchs, un de moins que les Comets, qui ont deux parties en main.

Par ailleurs, les Senators de Belleville (16-10-1) et le Crunch de Syracuse (15-11-2) soufflent dans le cou du Rocket avec des reculs d'un et de deux points, respectivement, tout en possédant quatre et trois matchs en banque. Les Senators et le Crunch ont rendez-vous vendredi soir dans l'État de New York. **LA PRESSE CANADIENNE**

# «Marques-en un pour moi!»

Drouin a fait des heureux en rendant visite aux patients du CHUM

**SIMON-OLIVIER LORANGE**  
La Presse

**MONTREAL** — «C'est tout un cadeau que tu me fais!»

Guy Ouellette, 91 ans, est hospitalisé au CHUM. Ces jours-ci, il doit rater les matchs du Canadien, lui qui assure être un assidu. Il n'a donc pas contenu sa joie quand il a vu entrer Jonathan Drouin dans sa chambre du 16<sup>e</sup> étage.

«J'aime bien ça te voir jouer. T'as pas peur des bandes, toi!», a encore dit l'homme à l'ailier gauche du Canadien. «J'entends la passion dans votre voix», lui a répondu Drouin.

Ambassadeur de la Fondation du CHUM, l'attaquant a profité de sa propre convalescence — il soigne un tendon déchiré au poignet gauche — pour aller rencontrer des patients.

«C'est le temps des Fêtes, c'est un bon moment pour redonner un peu aux gens, mettre des sourires dans leur visage», a dit Drouin avant d'amorcer sa tournée.

Jean Castonguay lui a raconté être lui-même un ancien joueur. À l'époque, il a eu une occasion de signer un contrat dans la Ligue américaine, mais il a plutôt amorcé une carrière de policier à Montréal. Lui non plus ne rate pas beaucoup de matchs du Tricolore.

«Quand tu vas revenir au jeu, t'en marqueras un pour moi!», a-t-il lancé.

Le joueur a expliqué que sa rééducation se déroulait bien et qu'il n'avait toujours noté aucune régression. Il n'est pas



En visite au CHUM où ils ont fait le tour des étages afin de rencontrer les patients hospitalisés, Max Domi et Jonathan Drouin ont discuté avec la petite Charlie Hamelin-Serandour, 3 ans, qui s'était installée confortablement afin d'échanger avec les deux athlètes. — PHOTO LA PRESSE, FRANÇOIS ROY

question d'un retour au jeu avant la mi-janvier.

### LES VRAIES CHOSES

Drouin a raconté que des visites comme celle de jeudi, ou encore comme celle de la semaine dernière avec le reste de l'équipe auprès des enfants malades, relativisaient bien des choses pour lui.

«Aller dans une chambre comme ça, ça te ramène aux vraies choses, a-t-il dit. Ça me rappelle combien je suis chanceux de jouer au hockey, de faire ce que j'adore dans la vie.»

«Quand t'es blessé, tu peux trouver le temps long. Venir ici, ça me redonne le sourire, ça me fait quelque chose chaque fois.»

C'est Ryan Callahan, son ancien coéquipier avec le Lightning de Tampa Bay, qui l'a sensibilisé dès le début de sa carrière au fait de s'impliquer auprès de sa communauté. Il l'avait d'abord invité à visiter la loge qu'il louait pour recevoir des enfants malades aux matchs. Dès son arrivée avec le Canadien, Drouin s'est associé au CHUM en s'engageant à verser à sa fondation une somme de 500 000 \$ sur 10 ans.

À seulement 24 ans, il fait aujourd'hui figure de vétéran dans le vestiaire du club. Et il se donne la mission de passer le message aux jeunes joueurs qui font leur place au sein de l'équipe.

«Je veux leur montrer qu'on peut aider les gens qui en ont besoin. Les jeunes qu'on a [chez le Canadien], c'est des bons kids, je ne suis pas inquiet que dans le futur, s'ils ont un beau contrat comme le mien, ils vont avoir du temps et de l'argent à donner.»

Aux Suzuki, Kotkaniemi, Poehling et Primeau de prendre la balle au bond.

**«Aller dans une chambre comme ça, ça te ramène aux vraies choses. Ça me rappelle combien je suis chanceux de jouer au hockey, de faire ce que j'adore dans la vie»**

— Jonathan Drouin

# Un troisième centre Danault, vraiment?

MATHIAS BRUNET

La Presse

**MONTREAL — Phillip Danault a encore été au cœur de la victoire du Canadien, mardi soir à Vancouver.**

Il a préparé le but gagnant de Tomas Tatar, en supériorité numérique, en plongeant après avoir été accroché par un adversaire; il a été de loin l'attaquant le plus utilisé du CH, 20:36, trois minutes de plus que le second.

Défensivement, il a brillé à nouveau contre les meilleurs éléments adverses et joué 4:33 en infériorité numérique, un sommet là aussi. Il a aussi remporté 67 % de ses mises en jeu.

Même s'il n'est pas spectaculaire, Danault est désormais essentiel aux succès du Canadien. Malgré les promesses de Nick Suzuki et Jesperi Kotkaniemi, l'explosivité de Max Domi, aucun centre ne lui arrive à la cheville à l'heure actuelle.

Danault vient au premier rang pour le temps d'utilisation chez les attaquants du Canadien (18:22), au deuxième rang pour les mises en jeu (53,7 %), au troisième rang pour les points (26) derrière ses partenaires de trio Brendan Gallagher et Tomas Tatar et au deuxième rang pour les points à égalité numérique (23).

Sans surprise, Claude Julien utilise son premier trio presque systématiquement pour entamer les matchs et les terminer, et les confronte toujours aux meilleurs éléments adverses.

Malgré leur mission défensive exigeante, Danault, Gallagher et Tatar dominent à égalité numérique.

Ils sont parmi les trois trios les plus productifs de la LNH en pareilles circonstances avec ceux de Boston (Patrice Bergeron, Brad Marchand et David Pastrnak) et de Winnipeg (Mark Scheifele, Patrik Laine et Kyle Connor).

Avec 26 points en 34 matchs (avant la rencontre de jeudi face aux Flames), Danault est en voie de connaître une saison de 63 points, sa meilleure en carrière, à 26 ans, malgré une utilisation plus limitée en supériorité numérique. Il avait amassé 53 points l'an dernier.

## PRODUCTION ÉTONNANTE

Danault a pris son envol offensivement à la mi-novembre. Depuis, il a obtenu 16 points à ses 17 derniers matchs. Il a été blanchi dans seulement quatre rencontres au cours de cette séquence.



Phillip Danault a pris son envol offensivement à la mi-novembre. Depuis, il a obtenu 16 points à ses 17 derniers matchs. Il a été blanchi dans seulement quatre rencontres au cours de cette séquence. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Cette production étonne compte tenu du fait qu'il vient au 10<sup>e</sup> rang chez le Canadien en terme d'utilisation moyenne par match en supériorité numérique derrière Drouin, Domi, Gallagher, Armia, Weal, Tatar, Suzuki, Cousins et Kotkaniemi.

Grâce à Danault, Gallagher est en voie de connaître une troisième saison consécutive de 30 buts ou plus et Tatar vogue vers une saison de 72 points, de loin sa meilleure en carrière.

Malgré tout, plusieurs persistent à qualifier Danault de troisième

centre, ou de premier centre par défaut. Danault n'est pas, évidemment, un joueur électrisant ou un producteur de points explosif comme les meilleurs centres de la LNH.

Mais une analyse détaillée au plan statistique permet de mieux

apprécier sa valeur et confirme qu'il est dans la bonne chaise. Parmi les 31 premiers centres de toutes les équipes de la LNH, identifiés par un amalgame de points, temps d'utilisation et production offensive, Danault vient au 20<sup>e</sup> rang pour la moyenne de points par match

## Points à égalité numérique chez les centres

- 1- Nathan MacKinnon 35
- 2- Jack Eichel 34
- 3- Connor McDavid 33
- 4- Sidney Crosby 28\*
- 5- Mark Scheifele 26
- 5- Auston Matthews 26
- 7- Aleksander Barkov 25
- 8- Phillip Danault 23
- 8- Patrice Bergeron 23\*
- 10- Logan Couture 22
- 11- Anze Kopitar 21
- 11- Ryan O'Reilly 21
- 11- Ryan Getzlaf 21
- 11- Sean Couturier 21
- 11- Tyler Seguin 21
- 11- Mathew Barzal 21
- 11- Brayden Point 21\*
- 18- Eric Staal 20
- 18- Jonathan Toews 20
- 18- Sebastian Aho 20
- 18- Mika Zibanejad 20\*
- 22- Sean Monahan 19
- 23- Nicklas Backstrom 19\*
- 24- William Karlsson 18
- 24- Jean-Gabriel Pageau 18
- 26- Elias Pettersson 18
- 27- Pierre-Luc Dubois 16
- 28- Dylan Larkin 15
- 28- Christian Dvorak 15
- 30- Ryan Johansen 13
- 31- Nico Hischier 13\*

\*total ajusté en fonction de la moyenne de points par match

avec 0,76. C'est une moyenne égale ou supérieure à celles de William Karlsson, Sean Couturier, Tyler Seguin, Ryan Getzlaf, Jonathan Toews et Ryan Johansen.

Danault maintient ce rang même s'il vient en 31<sup>e</sup> et dernière place pour l'utilisation en supériorité numérique parmi ces premiers centres. Il est le seul du groupe à ne pas jouer au moins 2:07 par match en supériorité numérique (1:06).

Son temps d'utilisation en supériorité numérique se compare à celui de Blake Lizotte à Los Angeles, Jason Downing à Dallas, Jesper Boqvist au New Jersey et Chris Tierney à Ottawa.

Les résultats sont donc encore plus saisissants à égalité numérique. Pour les fins de l'exercice et par souci d'équité, j'ai ajusté le total de points de joueurs privés de quelques matchs en raison de blessures en calculant leur moyenne de points par match à égalité numérique et en la multipliant avec le nombre de matchs disputés par Danault, 34.

Le centre numéro un du Canadien vient au huitième rang parmi les 31 premiers centres de la LNH avec 23 points, derrière MacKinnon, Eichel, McDavid, Crosby, Scheifele, Matthews et Barkov, et devant Couture, Kopitar, O'Reilly, Seguin, Point, Backstrom, Barzal et Monahan.



Compte-rendu du match du Canadien face aux Flames sur l'application et le site web



# Boucler la boucle



**MATHIEU LAMOTHE**  
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

**TROIS-RIVIÈRES** — Ayant été écartées de la finale, pour laquelle elles s'étaient pourtant qualifiées, de la ligue masculine de hockey dont elles faisaient partie la saison dernière, les joueuses des Rafales de la Mauricie pee wee A ont récemment eu droit à une surprise de taille, concluant ainsi de façon positive leur parcours en tant qu'équipe.

Les hockeyeuses qui avaient fait la manchette le printemps dernier après avoir dû céder leur place pour la finale interrégionale dans la catégorie pee wee C masculin à l'équipe qu'elles avaient battue en demi-finale en raison de la réglementation se sont réunies il y a quelques semaines afin de jouer ensemble une dernière fois. Pour l'occasion, elles ont partagé la glace avec nulles autres que les anciennes porte-couleurs des Canadiennes de Montréal, qui faisaient partie de la défunte Ligue canadienne de hockey féminin. Certaines de ces athlètes professionnelles ont d'ailleurs représenté le Canada dans différentes compétitions internationales, dont les Jeux olympiques.

Cette surprise a été organisée par l'équipe de production de l'émission annuelle Mammouth, diffusée à Télé Québec, avec bien sûr la complicité des parents des adolescentes ainsi que des dirigeants de l'Association de hockey féminin de la Mauricie. La belle expérience qu'ont vécue les adolescentes a évidemment été filmée et a fait l'objet d'un reportage disponible sur les différentes plateformes web de Mammouth, une émission qui met en lumière des projets, des actions, des prises de position qui se démarquent et



Les joueuses de l'édition 2018-2019 de l'équipe pee wee A des Rafales de la Mauricie ont eu la chance de jouer avec les anciennes Canadiennes de Montréal grâce à l'équipe du gala Mammouth. — PHOTO: COURTOISIE

impliquant évidemment des jeunes Québécois.

«J'ai été approché par les gens de Mammouth. J'ai alors demandé aux parents des filles pour voir s'ils étaient d'accord. Il faut comprendre que l'équipe est dissoute. Il y a des filles qui jouent maintenant bantam, d'autres avec les garçons et certaines qui ne jouent plus. Pratiquement tout le monde a dit oui. Plus de 90 % des filles étaient là. Le but était vraiment de leur faire plaisir», raconte Steve Rivest, président de la nouvelle Association de hockey féminin de la Mauricie.

Le 14 novembre en fin de journée, les jeunes filles, leurs entraîneurs ainsi que leurs parents sont donc tous montés dans un autobus en direction de la Place Bell à Laval. Alors

que parents et entraîneurs étaient au courant de ce qui les attendait, les joueuses ont quant à elles été mises au courant en quoi consistait l'activité qu'une fois qu'elles étaient sur la glace. Le chef d'orchestre de l'activité et ambassadeur de Mammouth, le populaire animateur Kevin Raphaël, a alors invité Marie-Philip Poulin et les autres professionnelles à sauter sur la patinoire afin de rencontrer leurs coéquipières d'un jour. Une fois les présentations faites, les patineuses ont été invitées à mettre leur bâton au centre de la surface glacée afin que soient formées les équipes, de la même façon que l'on fait généralement sur les patinoires de quartier.

Évoluant au niveau pee wee AA cette saison, Lory Raymond

est revenue très emballée de son expérience.

«J'ai aimé ça! Ce n'était pas rien de jouer sur la même glace que des professionnelles. Après, j'ai pu parler avec Marie-Philip Poulin, qui est mon idole», confie la jeune joueuse de 11 ans.

Ayant également Marie-Philip Poulin comme idole, Shany Laquerre a grandement apprécié pouvoir la rencontrer, d'autant plus qu'elle s'est retrouvée dans la même équipe qu'elle. Celle qui joue au niveau bantam cette saison dit avoir été grandement inspirée par le moment qu'elle a passé avec ces grandes athlètes.

«Voir qu'elles jouent à un tel niveau nous permet de croire que l'on peut également s'y rendre un jour», mentionne l'adolescente.

## Le hockey féminin a maintenant son association en Mauricie

**TROIS-RIVIÈRES** — (ML) Question de permettre aux jeunes hockeyeuses de s'épanouir et de retirer le maximum de la pratique de leur sport, l'Association de hockey féminin de la Mauricie a récemment été créée.

La nouvelle entité fondée en octobre dernier permettra aux jeunes patineuses de la région de

jouer exclusivement contre d'autres filles. Plusieurs autres régions du Québec comptent déjà de telles associations. À compter de la saison prochaine, toutes les équipes des Rafales de la Mauricie évolueront au sein de la Ligue interrégionale de hockey féminin (LIHF). La transition est cependant déjà bien enclenchée, l'équipe novice A des

Rafales étant la seule qui se mesure à des équipes de garçons cette saison.

«Ça ne fait pas longtemps que les filles jouent seulement contre des filles [au hockey mineur]. De mémoire, ça fait environ quatre ans. Quand elles jouent avec les garçons, on les descend d'une classe, du A au B par exemple. Mais

en vieillissant, les gars deviennent trop forts pour les filles. Elles se font dominer et c'est plate pour elles. Dans la LIHF, elles jouent contre des filles du même âge et du même calibre. C'est plus le fun pour elles», explique le président de l'Association, Steve Rivest.

Ce dernier ajoute que les joueuses d'exception peuvent toujours jouer dans des équipes de garçons correspondant à leur calibre et que les coûts supplémentaires reliés au transport en autobus pour évoluer dans la LIHF sont très raisonnables.

# SPORTS

**CHIFFRE  
DU JOUR**

1957,89\$

L'ex-Cataractes Samuel Girard a écopé une amende de 1957,89 \$US pour sa mise en échec tardive sur Alex DeBrincat, mercredi soir. C'est l'amende maximale qui lui a été imposée par le département de sécurité des joueurs de la LNH.



**LIQUIDA  
MEUBLES**

Nous payons les  
**2 TAXES**

ou payez jusqu'à  
**36 versements\***

sur les meubles, les matelas et la décoration

Vive la vente

de Noël

**5**

**DERNIERS  
JOURS!**

**ÉPARGNEZ  
90\$**



Mobilier de cuisine 5 mcx  
PTR: 913388

**649<sup>99</sup>**

COURANT : 739,99

**TAXES PAYÉES  
OU PAYER JUSQU'À  
36 VERSEMENTS\***



Causeuse  
PTR: 711693

**ÉPARGNEZ  
100\$**

**399<sup>99</sup>**

COURANT : 499,99

**TAXES PAYÉES  
OU PAYER JUSQU'À  
36 VERSEMENTS\***



Causeuse inclinable  
PTR: 630500

**ÉPARGNEZ  
150\$**

**449<sup>99</sup>**

COURANT : 599,99

**TAXES PAYÉES  
OU PAYER JUSQU'À  
36 VERSEMENTS\***

CONCOURS  
PROFIL CLIENT

**À GAGNER  
UNE CAUSEUSE FLAIR**

Une valeur de **529<sup>99</sup>**

POUR PARTICIPER : Allez au  
liquidameubles.ca ou textez « CAUSEUSE »  
au 1 800-TANGUAY (826-4829)



**TROIS-RIVIÈRES 2200, boul. des Récollets**

LIGNE SANS FRAIS : **1-833-BAS-PRIX (227-7749)**

**liquidameubles.ca**



\*La promotion taxes payées exclut les mobiliers de marque South Shore. Achat minimum de 300\$. Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofraîs applicables sont payables au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofraîs. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Certains produits étant offerts en quantité limitée, la vente se fait sur la base du premier arrivé, premier servi. Cette promotion sera valide jusqu'au 24 décembre 2019. Détails en magasin.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs		Coût annuel
		100\$	500\$	
ACHAT COURANT	19.90%	1.64\$	8.18\$	19.90\$ 90.50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À Paiement Reporté	19.90%	1.64\$	8.18\$	19.90\$ 90.50\$